

REPUBLIQUE DU CAMEROUN

*Paix – Travail – Patrie*

\*\*\*\*\*

UNIVERSITE DE YAOUNDE I

FACULTÉ DES SCIENCES DE

L'ÉDUCATION

DEPARTEMENT DE D'INGENIERIE

EDUCATIVE

\*\*\*\*\*

CENTRE DE RECHERCHE ET DE

FORMATION

DOCTORALE (CRFD) EN

SCIENCES HUMAINES, SOCIALES ET

ÉDUCATIVES



REPUBLIC OF CAMEROUN

*Peace – Work – Fatherland*

\*\*\*\*\*

UNIVERSITY OF YAOUNDE I

FACULTY OF SCIENCES OF

EDUCATION

DEPARTMENT OF OF

EDUCATIONAL

ENGINEERING

\*\*\*\*\*

POST COORDINATE SCHOOL

FOR SOCIAL

AND EDUCATIONAL SCIENCES

### Sciences de l'Éducation

## PROCESSUS DE MARIAGE ET STYLE D'ÉDUCATION PARENTALE DE LA JEUNE FILLE

Mémoire présenté en vue de l'obtention du Diplôme de Master  
en Sciences de  
l'Éducation et Ingénierie éducative.

Par : **Frida TEBERE**  
Titulaire d'un DIPCO

Sous la direction de  
**Pr Pierre FONKOUA**  
Professeur Titulaire des Universités  
Université de Yaoundé 1

Année Académique :





À

**Mon père adoptif, SADJO Dorien qui aurait voulu voir la fin de ce travail  
mais s'en est allé trop tôt.**

## REMERCIEMENTS

Ce travail est le fruit de la contribution de plusieurs personnes sans lesquelles nous n'aurions pas abouti à la fin de ce projet. Aussi, particulièrement, nous tenons à remercier :

Professeur Pierre FONKOUA - mon encadreur - pour la confiance qu'il m'a accordé depuis le début de ce travail. Ses conseils avisés, ses précieuses remarques ainsi que sa patience et ses encouragements qui m'ont aidé et motivé dans la réalisation de ce mémoire. Il a su m'orienter et m'apporter l'optimisme et la confiance nécessaire à la réalisation d'un tel projet ;

Docteur Joseph BOMDA pour sa disponibilité, son accompagnement et ses suggestions constructives ;

Tous les enseignants de l'École Doctorale, Département des Sciences de l'Éducation de l'Université de Yaoundé I pour leurs enseignements et conseils ;

Toute ma famille, pour leur soutien sans faille et leurs encouragements perpétuels ;

Les responsables des associations ALDEPA, AME, ADVF, ALVF et toutes les femmes qui ont bien voulu participer à ce projet pour leurs disponibilités et simplicité ;

Tous les frères et sœurs de mon assemblée pour leur soutien moral et leurs encouragements ;

Mes amis, Gaëtan AWA OMGBA, Pamela MINCAMB, Vanessa NANTCHOUANG et Josiane YAZE, qui durant toute la rédaction de ce mémoire n'ont cessé de me soutenir pendant les moments de doutes et de stress ;

Tous ceux qui, de près ou de loin, ont contribué d'une manière ou d'une autre à la réussite de ce travail.

## SOMMAIRE

DÉDICACE.....	i
REMERCIEMENTS .....	ii
SOMMAIRE .....	iii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES FIGURES ET DES GRAPHIQUES .....	v
LISTE DES ANNEXES .....	vi
LISTE DES ABRÉVIATIONS .....	vii
RÉSUMÉ.....	viii
ABSTRACT .....	ix
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
CHAPITRE I : CONTEXTE DE RÉFLEXION ET CHEMINEMENT DE LA PROBLÉMATIQUE .....	9
CHAPITRE II : .....	18
CADRE THÉORIQUE DE REFERENCE .....	18
CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE .....	47
CHAPITRE IV : PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNÉES .....	59
CHAPITRE V : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS .....	108
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	121
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	123
ANNEXE .....	x
Table des matières.....	127

## LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Résumé des styles parentaux d'éducation selon Steinberg et al .....	32
Tableau II : Récapitulatif des hypothèses .....	45
Tableau III : Distribution des femmes en fonction de leur âge et leur processus de mariage. ....	55
Tableau IV : Distribution des femmes en fonction de leur situation professionnelle .....	56
Tableau V : Distribution des femmes en fonction de leur situation matrimoniale .....	56
Tableau VI : Distribution des femmes en fonction du nombre de filles qu'elles ont .....	56
Tableau VII : Récapitulatif des différentes implications pratiques.....	117

## LISTE DES FIGURES ET DES GRAPHIQUES

Carte de la région de l'Extrême-Nord .....	48
Aspiration avant le mariage.....	61
Répartition en fonction du processus de mariage.....	63
Perception de soi avant le mariage .....	68
Perception de soi après le processus de mariage .....	68
Qualité des rapports avec l'entourage.....	69
Caractère sur lequel l'impact est mis pour avoir un mariage normal.....	71
Exécution des tâches domestiques .....	73
Application des sanctions.....	74
Des loisirs de vos filles.....	74
Des études et de l'avenir socioprofessionnel.....	75
Des marques d'amour, d'encouragements et d'affection.....	76
Perception de soi après le processus de mariage.....	77-78
Rapport entre processus de mariage et qualité des rapports avec l'entourage.....	80
Rapport entre processus de mariage et souhait de processus de mariage pour sa fille .....	85
Caractère souhaité pour sa fille.....	86-87
Perception de la mère lorsqu'elle était jeune fille.....	88
Rapport entre processus de mariage et partage des tâches domestiques pour les filles .....	91
Rapport entre processus de mariage et punitions / sanctions des enfants .....	92
Rapport entre processus de mariage et choix des loisirs .....	94
Rapport entre processus de mariage et choix socioprofessionnel de la fille.....	95
Rapport entre processus de mariage et dialogue avec les filles .....	96
Rapport entre processus de mariage et marques d'amour et d'encouragements.....	97

## LISTE DES ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire .....	xi
Annexe 2 : Guide d'entretien .....	xvii

## **LISTE DES ABRÉVIATIONS**

**ADEA** : Association for the Development of Education in Africa

**ADVF** : Association de Dénonciation des Violences faites aux Filles

**ALDEPA** : Action locale pour un développement participatif autogéré

**ALVF** : Association de lutte contre les violences faites aux femmes

**AME** : Association des mères des élèves

**APAD** : Association pour l'autonomisation et le développement

**CEDEAO** : Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest

**EIP** : École Instrument de Paix

**EP** : École pour tous

**FCC** : Femmes camerounaises pour Christ

**OMD** : Objectifs du Millénaire pour le développement

**ONG** : Organisation non gouvernementale

**PUF** : Presse universitaire de France

**VDG** : Variable dépendante générale

**VIG** : Variable indépendante générale

## RÉSUMÉ

Le mariage est une institution qui permet l'union de deux personnes et de deux familles. Sur le plan juridique, seul le mariage civil a une valeur légale. Cependant, le mariage traditionnel, encore appelé mariage coutumier, reste une étape importante durant laquelle se déroule la cérémonie de la dot. C'est cette cérémonie qui, aux yeux de la famille, a une réelle valeur.

Cette étude met en relation les différents processus de mariage et leur influence sur le type d'éducation parentale. Le travail de terrain a été réalisé dans l'Extrême-Nord du Cameroun, pendant la période allant de mars à avril 2015.

Notre problématique se décline en plusieurs questions. L'objectif principal est d'évaluer l'incidence d'un processus de mariage vécu ou subi par une femme sur le type d'éducation parentale qu'elle donne à sa fille. La question de recherche est formulée de la manière suivante : le mariage vécu ou subi par une mère a-t-il une influence sur le type d'éducation parentale qu'elle donne à sa fille ? L'hypothèse qui en découle est que le mariage subi ou vécu par une mère a une influence sur le type d'éducation parentale qu'elle donne à sa fille.

Pour explorer cette question nous avons procédé à une enquête quantitative à l'aide de questionnaires, et une enquête qualitative avec pour outil le focus group et l'interview. Les principaux thèmes abordés portaient sur la description du processus de mariage, le vécu du mariage jusqu'à l'arrivée du premier enfant, les rapports mères-filles, l'expérience du passé et les solutions envisagées pour mieux éduquer les filles.

De cette exploration, nous avons trouvé que les femmes ayant eu un mariage normal, c'est-à-dire avec le consentement de leurs parents, donnent à leur fille une éducation permissive ou démocratique, selon l'attitude de leur mari envers elles. Les femmes ayant eu un mariage sans bénédiction parentale donnent à leur fille une éducation permissive. Par contre, les femmes qui ont subi un mariage forcé, organisé par leurs parents donnent à leur fille une éducation autoritaire et celles qui ont été mariées sans leur consentement par des tiers donnent à leur fille une éducation permissive. En leurs propres mots, les femmes posent un regard sur la culture l'éducation et le mariage et nous livrent un discours partagé entre tradition et modernité.

Ce travail ne se résume pas à décrire un certain type de mariage. Il consiste plutôt à apporter une nouvelle vision de ce qui pourrait impacter le type d'éducation parentale.

**Mots-clés** : mariage, mariage forcé, éducation, type d'éducation parentale.

## ABSTRACT

Marriage is an institution that brings two persons and two families together. According to the law, only civil marriage has legal value. Nevertheless, traditional marriage, which is also called customary marriage, is also an important step, which involves the dowry. That traditional ceremony is of great importance to the family.

This paper addresses the various marriage procedures in relation to the type of education provided by the parents. Fieldwork was carried out in the far north region of Cameroon, from March to April 2015.

Our problem can be laid out through a number of questions. The main goal is to assess how far the marriage procedure enjoyed or endured by a woman can affect the type of education that she provides to her daughter. The research question is put as follows: does the kind of marriage a woman enjoys or endures impacts the type of education she gives to her daughter? The resulting hypothesis is that the marriage a woman enjoys or endures influences the type of education she gives to her daughter.

To address this issue we carried out a quantitative survey through a questionnaire and a qualitative survey through focus groups and interviews. This study covers some main topics: description of the marriage process; marriage life before the first childbirth; mother-daughter relationship; past experiences; possible solutions to provide a better education to girls.

Our study's findings show that women who had a normal marriage, with the consent of their parents, give their daughters a permissive or democratic education depending on the attitude of their husband towards them. Women whose marriage did not receive parental benediction give their daughter a permissive education. On the contrary, women who were forced into marriage by their parents give their daughters an authoritative education, and those who were forced into marriage by third parties give their daughters a permissive education. Women express their views on culture, education and marriage through words which are divided between tradition and modernity.

This work is not an attempt to discredit a certain type of marriage. It is rather a mean to bring about a new vision of what could influence the type of parental education.

**Keywords:** marriage, forced marriage, education, type of parental education.

# **INTRODUCTION GÉNÉRALE**

En Afrique, le rêve de tout parent est de voir son enfant réussir, être indépendant et épanoui dans le cadre d'un mariage. Pour y arriver, les parents déploient toute leur énergie pour leur donner une éducation appropriée. Le but principal de l'éducation qu'ils leur apportent est en principe pour aboutir à cet objectif.

Cependant, la notion de réussite, d'indépendance et d'épanouissement n'est pas forcément la même partout. Le poids des traditions, des convictions religieuses, et du milieu social influent considérablement et laissent une empreinte indéniable. Dans les sociétés traditionnelles, comme le sont encore la plupart de nos sociétés africaines, on n'offre pas aux filles beaucoup de perspectives de vie. Les portes de l'éducation et de la vie professionnelle ne leur sont pas toujours grandes ouvertes. La virginité d'une jeune fille est un bien à la fois précieux et en grand danger, et en de nombreuses régions la solution habituelle pour la préserver réside dans un mariage forcé précoce, vite suivi d'une grossesse. Certaines aussi pour être bien vu dans la société, préfère parfois forcer leur mariage et ce par divers moyens. Ce peut être en ayant une grossesse hors mariage ou alors en s'enfuyant avec celui qu'elle considère comme l' élu de leur cœur. Le statut social de la femme est, en effet, amélioré par son mariage et la preuve de sa fécondité (Murray, 1981, p 7-11).

Dans le cadre de notre expérience de conseiller d'orientation pendant la période allant de 2010 à 2012 dans le Mayo-Danay et aussi de celui de bénévole la même année dans une ONG locale nommée ADVF (association de dénonciation des violences faites aux filles à et hors de l'école dans la vallée du Logone). Association qui lutte contre la discrimination et les violences faites aux femmes et aux jeunes filles, il nous a été donné d'observer que les mariages hors norme existaient et étaient très courants. Par mariage hors normes, nous voulons faire la différence avec ce qui est un mariage normal c'est-à-dire l'acte par lequel un homme et une femme se choisissent mutuellement et s'engagent à vivre ensemble. C'est un accord de volonté soumis au pouvoir de la volonté des futurs époux. (Leo, 2003, p 33) Pour qu'il y ait mariage, il faut qu'il y ait désir des deux parties, il faut que les deux en aient la volonté. Le poids de la société africaine fait qu'en plus de l'accord des fiancés, il faut encore que les familles soient d'accord. Par famille nous entendons beaucoup plus les parents des fiancés, les oncles et autres relations interviennent plus tard dans le processus.

Nous pouvons donc ainsi distinguer trois types de mariage anormal :

- Le mariage sans bénédiction parentale qui est l'union consentie entre un homme et une femme sans l'accord de leurs parents ;
- Le mariage forcé 1, l'union entre un homme et une femme sans le consentement de la fiancée et organisé par ses parents ;
- Le mariage forcé 2, l'union entre un homme et une femme sans le consentement de la fiancée organisé par des tiers (oncle, tantes, cousins et autres membres éloignés de la famille).

Les filles qui subissent ces mariages sont en général scolarisées et aspirent à continuer leurs études. En effet, l'enseignement secondaire est la période de la puberté. Pour éviter des grossesses hors mariage, c'est à cet âge que les parents en général envoient leurs filles en mariage. Une grossesse en dehors du mariage est une honte pour la famille et la virginité de la jeune fille dans la majorité des sociétés africaines est un bien à préserver à tout prix. Pour se préserver de la honte les familles envoyaient donc leurs filles en mariage le plus tôt possible. Plusieurs filles désertaient donc les établissements du jour au lendemain alors qu'elles étaient parfois bonnes élèves. Après enquête, il s'est avéré que leurs mères avaient aussi en général subi l'un de ces processus de mariage, mais le cycle avait l'air de se perpétuer. Constat supposé par le Rapport de Plan de 2012 (plan 2012,7) quand il dit : « les filles de mères non instruites sont particulièrement susceptibles d'abandonner l'école, de se marier jeunes, et de perpétuer le cycle ».

Dans la famille africaine en général, ce sont les femmes qui sont responsables de l'éducation des enfants par leur contribution aux travaux de la maison et aux soins des enfants. L'émancipation de la femme et les conditions de la femme ont tellement évolué ces dernières années. Pourtant, les filles étant dans ce cycle ont l'air de faire du surplace dans ce sens. Elles sont scolarisées au départ, mais juste comme qui dirait en attendant. Le taux de scolarisation n'est déjà pas élevé et faute au mariage forcé, le taux de rétention l'est encore moins.

La réussite chez un homme se traduit par un « bon » travail et une place prestigieuse dans la société, pour ce qui est de la société africaine en particulier. Pour une femme, ce serait plutôt avoir un mari et des enfants. L'équivalent a toujours été la maternité pour la femme. Une pression culturelle considérable s'exerce sur l'adolescente et la jeune femme, l'incitant à considérer la maternité comme une condition nécessaire à son épanouissement, seule capable de lui assurer un statut d'adulte.

De plus, les conflits augmentent les violences faites aux femmes et le mariage forcé est l'une de ces violences. En effet, quand il y a des conflits, il est plus difficile pour les institutions de faire respecter les lois même si elles existent. À ce moment d'autres mécanismes doivent pouvoir gérer le problème. Et la partie septentrionale du Cameroun est dans une période de conflits, donc délicate et propice aux mariages forcés. (PLAN 2012, 33)

Beaucoup ont dénoncé les mariages forcés, milité pour que ces violences cessent. Encore aujourd'hui, plusieurs ONG luttent pour que celles qui subissent ces mariages puissent les dénoncer, et même que ceux qui en sont témoins puissent lutter contre ces mariages forcés.

Malgré les luttes contre ce fléau, malgré les lois édictées sur le mariage, il continue de perdurer. La société où vivent ces femmes continue d'accepter ce phénomène et même de l'entretenir. Les ONG ne peuvent pas toujours avoir accès aux femmes, par contre en tant que conseiller d'orientation il est possible d'avoir accès aux jeunes filles dont les mères ont subi un processus de mariage hors norme et qui sont exposées à le subir à leur tour.

On a et on continue de parler des mariages forcés, généralement associé au mariage précoce, parce que les filles qui le vivent n'ont parfois pas le choix parce qu'elles sont trop jeunes. Pour éviter ce phénomène les droits des filles à l'éducation et à l'égalité sont évoqués et la question de la prévention des mariages forcés sont d'actualité. On en parle généralement en termes de prévention en édictant des lois et ratifiant des traités pour protéger la jeune fille en général. PLAN (2012) une ONG qui milite pour la promotion de l'éducation des filles en donne un bref aperçu dans son rapport de 2012.

### **Traités internationaux Relatifs aux droits de l'homme comprenant le Droit fondamental à L'éducation**

- La Convention des Nations Unies Relatives aux Droits de L'Enfant (1989)
- Le Pacte International relatif aux Droits Économiques, Sociaux Et Culturels (1966)
- La Convention sur l'Élimination de Toutes les Formes de Discrimination à l'Égard des Femmes (1979)

### **Engagements Internationaux pour L'éducation des filles**

- La Plateforme d'Action de Beijing, Pékin (1995)
- Le Cadre d'Action de Dakar pour l'Éducation pour Tous (EPT) (2000)
- Les Objectifs du Millénaire pour le Développement (OMD) (2000)

### **Engagements régionaux Africains essentiels pour L'éducation des filles**

- La Charte Africaine des Droits de l'Homme et des Peuples (1986)

- La Charte Africaine des Droits et du Bien-Être de l'Enfant (1999)
- La Deuxième Décennie de l'Éducation pour l'Afrique (2006-2015)
- Les Recommandations Issues des Conférences des Ministres de l'Éducation de la CEDEAO (2002, 2004 et 2009)
- La Conférence de l'ADEA avec les Ministres Africains de l'Éducation, Les agences de développement internationales, les chercheurs et les Experts de l'éducation (2008)

On en parle aussi en termes de conséquences que cela peut avoir pour les filles sur leur santé psychologique, sur leur santé physique, sur la société, sur leur épanouissement.

### **Leur santé psychologique**

Le mariage hors norme met la fille dans une situation de conflit avec ses désirs, son éducation et son obéissance à ses parents. Elle se trouve dans une situation qu'elle n'a pas choisie en général. Le plus souvent elles sont seules face à leur situation et ne savent pas à qui se confier. Elles se retrouvent dans une situation dites de dissonance cognitive. En effet, selon Festinger (1957) les individus, en fonction de leurs croyances, leur éducation, leur environnement, tendent à justifier leur comportement si celui-ci s'en décale pour ainsi diminuer ce qu'il appelle la dissonance cognitive (Alain, 1993) (Vaidis D. et Halimi-Falkowicz S. (2007). La dissonance concerne des processus psychologiques internes de l'organisme de l'individu. Les notions essentielles de cette théorie sont extrêmement simples : l'existence simultanée d'éléments de connaissance qui d'une manière ou d'une autre, ne s'accordent pas (dissonance), entraîne de la part de l'individu un effort pour les faire d'une façon ou d'une autre mieux s'accorder (réduction de la dissonance) (Festinger , 1957).

### **Leur santé physique**

Les mariages hors norme étant le plus souvent précoces, les jeunes filles qui vont en mariage sont très vite engrossées pour marquer la possession. Les enfants sont parfois le moyen de rétention pour qu'elle ne puisse pas s'en aller ou qu'elle ne change pas d'avis si au départ elle était consentante de s'enfuir avec son fiancé. Les jeunes filles ont donc des grossesses rapides, le plus souvent pas suivies, non espacées et qui ont des conséquences néfastes sur leur santé physique. Parmi ces problèmes de santé, on peut parler des fistules obstétricales qui sont considérées comme un tabou dans la société. En effet, lorsque la fille en est victime, sa famille et même le mari la délaissent, augmentant le risque de mortalité maternelle et infantile<sup>3</sup>.

---

<sup>3</sup> Claire Edon .2015.Priorité Santé. (40mn).27 /08/2015. Disponible en podcast sur [www.rfi.fr](http://www.rfi.fr)

## **Sur la société**

Les femmes victimes de mariage hors norme arrêtent très souvent leurs études pour se marier. Très exceptionnellement, elles peuvent avoir des maris qui leur permettent de continuer leurs études et d'avoir un avenir professionnel mais ces cas sont vraiment très rares. Le plus souvent donc ces femmes sont des boulets pour la société, elles sont consommatrices sans produire pourtant elles en ont les capacités.

Pour chaque conséquence estimée des chercheurs, des essais de solutions ont été apportés. L'accent est le plus souvent mis sur la scolarisation des filles, la vulgarisation de la non-violence envers les filles et les femmes, la promotion de l'égalité du genre, l'information sur le planning familial.

Le discours est de faire sortir celles qui sont en train de vivre ce phénomène, ou alors de trouver des moyens d'épanouissement personnel après le vécu d'un certain type de mariage. En effet, les mères étant les principales garantes de l'éducation des enfants, ce qu'elle leur apporte comme éducation les prépare ou non à affronter la société. Cette société qui met l'accent sur l'importance du mariage à tout prix pour l'épanouissement de la femme, cette société qui permet aux hommes de décider ce qui est bien ou pas sans l'avis des femmes, cette société qui dit que la femme est procréatrice, ménagère principalement, cette société qui leur dit de dire oui à tout sans se plaindre et au mépris de leurs propres désirs, volontés et rêves. Ceci étant et eu égard aux nombreux cas scientifiquement prouvés de rejet parental et parfois même de la cruauté, d'indifférence ou de surprotection envers des enfants, il est judicieux de mettre l'accent sur l'étude de l'épanouissement parental surtout chez les mères comme on n'en a fait d'assez importante pour la satisfaction conjugale ou la satisfaction au travail.

En effet, l'analyse entre le vécu psychologique du processus de mariage de la mère peut avoir et l'éducation qu'elle donne à des filles n'a pas été faite. Des solutions ont été trouvées juridiquement, psychologiquement pour accompagner les femmes, les jeunes filles qui subissent ces mariages et qui en sortent. Mais pour celles qui ne sortent pas de ces mariages, qui les vivent ont des enfants et continuent de le vivre, le suivi n'est pas facile, parce qu'elles ne sont pas facilement accessible.

Le mariage hors norme plonge souvent les jeunes mariées dans la détresse et un nombre incalculable d'entre elles demanderait de l'aide si elles pensaient pouvoir en trouver. Tant qu'on ne dispose pas de plus d'informations sur leur situation, on ne peut établir d'estimation

valable ni de l'étendue de leurs souffrances ni du préjudice social qu'elles transmettent à leurs enfants par le biais de l'éducation.

Malgré les luttes des ONG, du droit, des conventions, le phénomène continue d'exister et même d'être légitimé. Un auteur a dit pour changer la société faut changer les mentalités.

- Trouver l'incidence que produit le vécu psychologique du processus de mariage de la mère sur le style parental d'éducation qu'elle donne à leurs enfants, permettrait de comprendre en quoi cette éducation expose beaucoup plus leur fille à revivre ce processus.
- Trouver un moyen pour arrêter efficacement le processus par un changement de mentalité, passerait par comprendre pourquoi le cycle se reproduit pour les mères ayant subi un certain type de mariage sur leur fille. Il permettrait aussi de trouver des moyens de pouvoir conseiller les filles à augmenter leur estime de soi et la valeur qu'elles ont d'elle-même, et par là augmenter la capacité des filles à résister aux abus dont le mariage forcé. Les solutions sont cherchées pour prévenir, mais le phénomène arrive malgré tout et quand il est arrivé les conséquences sont déjà là. Le meilleur moyen pour qu'il ne se reproduise pas, serait de pouvoir éduquer celles qui l'ont subi à donner l'éducation adéquate pour ne pas revivre et aussi en tant que conseiller d'orientation trouver les pistes de conseil pour aider les filles dont les mères ont subi le phénomène et qui sont en passe de le subir avant qu'ils n'arrivent.

Les mères se trouve parfois impuissantes si la même situation se reproduit pour sa fille, parce que n'étant pas source de revenu, elle n'a pas de pouvoir décisionnel dans le couple, et aussi parce qu'elle n'a reçu aucune piste pour orienter sa fille autrement alors elle subit la fatalité et dans ce cas le cycle se reproduit. De manière générale, les études révèlent que les femmes et les filles se heurtent à plus de difficultés que les hommes et les garçons en partie parce qu'elles disposent d'un pouvoir de décision plus faible (Koissy-Kpein,, 2007).

Pour pouvoir explorer ce sujet, nous avons choisi d'utiliser une méthode quantitative pour pouvoir mettre en exergue certains comportements et une méthode qualitative pour expliquer le pourquoi de ces comportements. Nous avons choisi comme outils de collecte de données de la méthode quantitative, le questionnaire et pour la méthode qualitative le focus group et l'interview. Pour l'analyse des données nous avons pensé judicieux d'utiliser pour la méthode quantitative le Khi carré et pour la méthode qualitative l'analyse de contenu.

Notre travail est structuré en trois parties qui se présentent comme suit :

- ❖ La première partie intitulée cadre théorique est subdivisée en deux chapitres. Le chapitre 1 traite de la problématique de l'étude tandis que le chapitre 2 porte sur l'insertion théorique du sujet.
  
- ❖ La deuxième partie, réservée au cadre méthodologique, comporte un seul chapitre. Il s'agit du chapitre 3 qui présente le processus de collecte des données sur le terrain.
  
- ❖ La troisième partie qui s'intitule cadre opératoire comprend deux chapitres. Le chapitre 4 réservé à la présentation des résultats de l'enquête et le chapitre 5 qui porte sur la vérification des hypothèses, l'interprétation et la discussion des résultats, et les recommandations.

**CHAPITRE I :**  
**CONTEXTE DE RÉFLEXION ET**  
**CHEMINEMENT DE LA PROBLÉMATIQUE**

## **I. CONTEXTES**

Nous allons pour une meilleure compréhension de notre sujet, le regarder à la lumière des contextes sociologique et anthropologique.

### **1. Contexte sociologique**

Le mariage forcé, imposé ou encore voulu contre avis des parents est un phénomène qui existe depuis des générations dans la culture africaine et persiste encore de nos jours. On rencontre ce phénomène en Europe orientale et Europe, surtout parmi les populations immigrées et dans certaines parties d'Afrique, Afrique du Nord de l'Est et de l'Ouest, Afrique Subsaharienne, Asie du Sud ou encore au Moyen Orient (UNICEF, 2001)

En Mauritanie, selon une enquête nationale sur la violence faites à l'égard des femmes organisées en 2011, 49,4 % des femmes étaient contraintes par leur père et 32,2 % par leur mère. La raison de ces mariages forcés (le plus souvent précoce) est motivée par le désir de garder l'honneur de la famille, en prévenant les relations sexuelles hors mariages et les grossesses qui constituent un déshonneur (UNICEF, 2001)

Au Tchad, sur un total de 865 femmes réparties dans cinq villes principales, enquêtées en 1999, 30 % de ces femmes n'étaient pas consentantes quand elles se sont mariées. Ce qui fait qu'elles constituent encore un noyau fragile de la société (Baïwong Djibergui , 2002).

Au Cameroun, le phénomène existe aussi, mais la documentation scientifique sur ce fléau manque encore considérablement. Des sources signalent qu'ils n'y auraient pas de statistiques sur la fréquence des mariages d'enfants ou des mariages forcés au Cameroun ( Immigration and refugee Board of Canada, 2014). Cependant, par le biais de certaines associations et organisations non gouvernementales qui travaillent sur les violences et discriminations faites aux femmes telles que ALVF, PLAN Cameroun ou encore École Instrument de Paix (EIP), nous avons pu recueillir certaines informations.

Le mariage forcé au Cameroun est beaucoup plus récurrent dans la partie septentrionale du pays. Selon EIP, section Cameroun, qui conduit des activités dans le domaine de l'éducation aux droits de l'homme, à la paix et à la citoyenneté, le mariage forcé serait une pratique

courante à la limite culturelle. Les poids de la tradition et de la religion musulmane, qui sont très répandues dans ces régions, sont les principales causes de cette pratique. En effet, selon PLAN Cameroun, une ONG qui milite pour la justice sociale envers les enfants dans les pays en voie de développement, « l'avenir et la dignité d'une fille se fondent exclusivement sur le mariage. Elles sont donc encouragées à se marier jeune et, du coup, elles se voient forcées à quitter l'école et leurs études » ( Immigration and refugee Board of Canada, 2014). En d'autres termes, si une fille n'est pas mariée, elle a raté sa vie quel que soit son statut social, son instruction ou ses qualifications.

D'après un rapport d'ALVF le mariage est beaucoup plus l'union de deux familles. Les décisions dans la société du nord Cameroun, qui est patriarcale, sont prises par les hommes. Sur la question du mariage, l'avis de la fille n'est pas pris en compte, son refus est considéré comme un affront, au pire un déshonneur si elle ne se marie pas ou ne reste pas dans le foyer. Face à cette situation, la fille se retrouve dans une position difficile où elle doit faire un choix. Soit elle se débrouille pour rembourser la dot (qui sera une dette pour sa famille si elle ne va pas en mariage), soit elle accepte de se marier contre son gré. ( Immigration and refugee Board of Canada, 2014)

Bien que l'âge minimum légal du mariage soit de 15 ans pour les femmes et de 18 ans pour les hommes, certaines jeunes filles, surtout en zone rurale, sont mariées dès l'âge de 12 ans. Le droit coutumier, plus discriminatoire envers les femmes, favorise lui aussi la prolifération de mariages forcés. De plus à quinze ans, on est encore en pleine adolescence, en pleine scolarité si l'on fréquente, selon l'assistante sociale de l'ALVF antenne de Maroua Mme IYA Gorsou, la loi serait même un facteur encourageant pour ces mariages précoces et forcés (Gorsou, 2014).

Ces filles, mariées généralement très tôt, n'ont pas de moyens de se défendre parce que ne pouvant parfois pas porter plainte. Sur les questions de mariages forcés et de violences sexuelles, le Commissaire Alec BEHO<sup>11</sup> en service au commissariat d'Elig-Essono, nous a fait comprendre qu'au regard de la loi, c'est le droit pénal qui est engagé. Étant donné que la responsabilité pénale est de 18 ans selon l'article 80 (al 4) du Code pénal, l'âge légal pour porter plainte dans ce cas-là est de 18 ans, et quand bien même elle les aurait, la justice n'est pas facilement accessible et les démarches sont complexes et fastidieuses.

---

<sup>11</sup> Joint par téléphone le 05 Septembre 2014 à 12h 13

## 2. Contexte anthropologique

Dans toutes les traditions, le mariage est un signe de maturité et d'accomplissement. Il en est de même dans les cultures du septentrion. L'homme obtient par le mariage, prestige, honorabilité, en plus il a une main-d'œuvre supplémentaire pour les travaux champêtres, la pêche et la chasse, et le plus important une procréatrice potentielle. La famille de la fille quant à elle obtient par la dot une richesse supplémentaire puisqu'elle agrandit son bétail avec celui que lui apporte la famille du fiancé.

Pour bien expliquer l'importance du mariage et la place que la femme occupe dans ce processus, nous allons prendre l'exemple de la culture *massa*, étant donné que des similitudes existe dans les tribus du septentrion. Le peuple *massa* est une tribu du Mayo-Danay parmi les quelques cinq tribus qui existent dans la partie septentrionale du Cameroun. Tout dans le mariage *Massa* comme dans les autres tribus, tourne autour de la fécondité.

En milieu *Massa*, pour avoir légitimement une épouse, il faut avoir versé une dot. Dot qui dépend du rang de la fiancée dans la fratrie, de son teint, de sa beauté. Si elle est l'ainée, elle vaut moins en termes de dot que ses cadettes parce que le prétendant prend le risque qu'elle soit stérile. Plus elle est belle et claire et plus élevé est la dot. La dot moyenne s'élève à quatre génisses, trois vaches adultes et trois taureaux. Plusieurs conditions entourent la dot après le mariage. Les vaches doivent procréer tout comme les filles pour qui elles ont été données. Si la vache ne donne pas de petits, elle doit être remplacée, de même, si la fille ne donne pas d'enfant, son mari a le droit de réclamer la dot.

Chez les *Massa*, la fille est synonyme de richesses « il est de nos jours plus rentable pour un chef de famille, d'avoir à sa disposition un nombre élevé de filles que de travailler hors de son milieu traditionnel pour obtenir un salaire dont il dilapidera une bonne part en produit de consommation qui ne lui confère aucun prestige durable » (Garine, 1964). Il peut arriver cependant que le fiancé n'ait pas les moyens de payer cette dot, la solution la plus facile est donc le rapt, enlever la fille de gré ou de force.

À l'origine, le rapt est en réalité une mise en scène dans la cérémonie de mariage, pour exprimer de la part de la fille la volonté de ne pas laisser sa famille, et pour la famille de la fille de montrer qu'elle tient à leur fille et veut la retenir. On l'appelle la parodie de l'enlèvement. Pour le départ de la jeune fiancée chez son futur époux, il y a une sorte de jeu de rôle. Bien qu'il semble vouloir retenir leur fille, les parents sont heureux de savoir qu'elle va en mariage.

C'est le témoin de la famille du fiancé qui sert aussi d'intermédiaire qui fixe la date du jour du rapt. Avant qu'il ne la choisisse, le père a préalablement consulté un devin pour connaître le moment propice à cet évènement. Quand il connaît la date, il cache ce jour au voisinage parce qu'on suppose que des voisins jaloux peuvent contrecarrer le mariage et que le jour venu sous l'effet de quelques charmes la fiancée s'enfuit réellement en brousse.

Le jour-J, des proches du fiancé viennent discrètement chez le père de la fiancée et restent à l'écart de l'enclos familial pour ne pas éveiller les soupçons. Quand les dernières petites formalités d'usage sont remplies, les jeunes amis du fiancé entreprennent d'attraper la fiancée qui s'enfuit tandis que les parents ne leur facilitent pas la tâche puisqu'ils les bastonnent et font semblant de retenir leur fille. C'est une manière de marquer son attachement à sa famille. C'est aussi une fuite réelle lorsque son futur époux ne lui convient pas. Mais il arrive que l'enlèvement soit réel et pas règlementaire et se passe sans les formalités requises pour un mariage dans les règles, « le rapt de femme, bien que répandu tout autant condamné puisqu'il transgresse les règles de l'échange. » (Dumas-Champion, 1983)

Le rapt intervient généralement dans l'une des trois situations suivantes<sup>12</sup> :

- La fiancée ne veut pas du mari qu'on lui propose, mais les parents l'obligent à se marier.
- Le prétendant désire une fille mais ni elle, ni les parents ne veulent de lui, alors le prétendant provoque un enlèvement, parfois avec la complicité de certains oncles ou cousins.
- Les deux partenaires s'aiment, mais les parents de la fille ne veulent pas du fiancé parce qu'il est pauvre et pas encore en mesure de payer la dot.

Dans ces trois cas, le mariage ne suit pas les règles établies et sortent de la normale<sup>13</sup>. Dans les deux premiers cas la fille est enlevée contre son gré, séquestrée et ne peut trouver refuge chez ses parents parce qu'une fois qu'elle a été enlevée c'est un déshonneur pour la famille qui préfère que la situation se régularise. Dans le dernier cas bien qu'elle soit complice, elle reste

---

<sup>12</sup> Pour une meilleure compréhension, nous appellerons ces mariages, mariages hors normes, au vue de ce que doit être un mariage normale dans la société et selon la loi.

<sup>13</sup> Un mariage est considéré normal lorsqu'il est l'union entre un homme et une femme consentant avec le consentement de leur parent.

un déshonneur pour la famille et cela constitue une rupture des traditions et de la réglementation.

## **II. PROBLÈME ET JUSTIFICATION DE LA RECHERCHE**

L'école et l'éducation formelle renversent les fondements de la place de la femme dans la société. Elle devient un acteur important dans le système économique et un atout pour le développement au même titre que l'homme. Le Cameroun est un pays en plein développement, en pleine émergence, toutes les couches de la société doivent travailler à apporter leur contribution à cet édifice. Lorsqu'elles ne sont pas productives les femmes deviennent une charge parce qu'étant juste des consommatrices et un frein au développement pourtant elles peuvent être utilisées dans à bon escient. Le mariage forcé et par rapt étant une forme de violence, si des femmes sont encore marginalisées, dégradées physiquement et psychologiquement, comment pourrait-elle participer au développement.

L'éducation a pour objectif principal de faire des adultes indépendants, épanouis et utiles à la société. Les femmes et les filles n'en sont pas exclues. Elles sont des acteurs de développement social non négligeables dans la mesure où elles sont en plus grande proportion que les hommes. Cependant elles ne sont pas toujours prises en considération, on les retrouve moins souvent dans un certain nombre d'activités. (Fonkoua, 2006). L'éducation qu'elles reçoivent les prédispose à un rôle de femmes et de mères. Elles sont responsables de l'éducation des enfants. L'éducation qui dépend de plusieurs éléments, l'environnement familial, le climat dans le couple, la satisfaction parentale. L'impact du processus de mariage qu'elles vivent ou subissent serait intéressant à explorer. Elles nous donneraient une piste d'explication de la variation des styles parentaux d'éducation d'une mère à sa fille.

Le mariage précoce a également des répercussions sur le bien-être des familles et celui de la société en général. Lorsque les filles manquent d'instruction et sont mal préparées à leur rôle de mère et de participante à la société, cela signifie des dépenses à tous les niveaux, des ménages individuels à la nation dans son ensemble.

Les mariages forcés sont des situations récurrentes en temps de crise et de guerre. Avec la montée en flèche du terrorisme dans notre pays ces derniers temps, il est important de penser à l'éducation en temps de crise.

## **III. QUESTIONS DE RECHERCHE GÉNÉRALE ET SPÉCIFIQUES**

Étant donné que le nombre de femmes est un peu plus élevé que le nombre d'hommes dans la société du Cameroun, l'apport des femmes dans le développement d'une localité, d'une région ou d'un pays n'est pas négligeable. Mais si celles-ci n'ont pas les mêmes chances de pouvoir apporter leur contribution à la société, ce qui constitue un handicap sérieux à son développement.

La femme a donc dans cette optique un rôle important à joué, son implication est primordiale, étant donné qu'elle est la principale responsable de l'éducation des enfants, garçons comme fille. Si elle est fragilisée, la génération qu'elle élève l'est aussi. Pour participer à ce développement elle doit pouvoir en avoir les moyens, pas seulement financier mais aussi intellectuel et psychologique. Le moyen le plus efficace d'y arriver est l'instruction. Les femmes ayant été victimes de mariage hors norme n'ont pas toujours pu finir leur instruction, et ont dû renoncer si elle en avait à leur ambition. Le fait d'avoir vécu un mariage hors norme, un mariage forcé par rapt n'a-t-elle pas une influence sur l'éducation qu'elle donne à leurs enfants, filles en particulier ?

Notre question de recherche principale est un certain type de processus de mariage que les mères ont vécu influence-t-elle le type d'éducation qu'elle donne à leur fille ?

De cette question, découlent quatre questions de recherches spécifiques :

- ❖ Le processus de mariage où la mère a consciemment choisi son conjoint en accord avec ses parents n'affecte-t-il pas le style parental d'éducation qu'elles donnent à leurs filles.
- ❖ Le processus de mariage où la mère s'est fait enlever avec la complicité de son fiancé sans le consentement de ses parents n'affecte-t-il pas le style parental d'éducation qu'elles donnent à leurs filles.
- ❖ Le processus de mariage où la mère a été enlevée avec le consentement des parents, qui ont obligé celle-ci à se marier avec le conjoint qu'ils lui ont choisi n'affecte-t-il pas le style parental d'éducation que celles-ci donnent à leurs filles.
- ❖ Le processus de mariage où la mère a été enlevée pour un mariage sans le consentement de ses parents, ni le sien n'affecte-t-il pas le style parental d'éducation qu'elles donnent à leurs filles.

#### **IV.OBJECTIFS PRINCIPAL ET SPÉCIFIQUES DE L'ÉTUDE**

De tout notre discours, nous avons pu faire ressortir quelques objectifs que pourraient nous faire poursuivre cette recherche.

L'**objectif principal** est d'évaluer l'incidence qu'a le vécu psychologique du processus de mariage de la mère sur l'éducation qu'elle donne à sa fille.

Les **objectifs spécifiques** sont les suivants :

- Rechercher les effets du mariage normal<sup>14</sup> sur le style d'éducation parentale que celle-ci donne à sa (ses) fille (s).
- Rechercher les effets du mariage sans bénédiction parentale<sup>15</sup> sur le style d'éducation parentale que la mère donne à sa (ses) fille (s).
- Rechercher les effets d'un mariage, union entre un homme et une femme non consentante organisée par les parents sur le style d'éducation parentale que la mère donne à sa (ses) fille (s).
- Rechercher les effets d'un mariage, union d'un homme et d'une femme non consentante organisée par les tiers sur le style d'éducation parentale que la mère donne à sa (ses) fille (s).

#### **V. DÉLIMITATION DE LA RECHERCHE**

Notre étude nous permet de dégager deux délimitations : thématique et spatiale.

##### ➤ **Délimitation thématique**

Cette étude s'inscrit dans le domaine des recherches en sciences de l'éducation et en psychologie sociale. Il s'agit d'une investigation psychosociale sur les effets du type de mariage sur l'éducation parentale et l'orientation des filles.

Notre travail s'inscrit dans un paradigme compréhensif et aussi explicatif.

##### ➤ **Délimitation spatiale**

---

<sup>14</sup> Union entre un homme et une femme consentante avec le consentement de leurs parents.

<sup>15</sup> Union entre un homme et une femme consentante sans le consentement de ses parents.

Compte tenu de la spécificité de notre objet d'étude et du fait qu'elle se localise en majorité dans des régions spécifiques du Cameroun et compte tenu des moyens limités dont nous disposons, nous nous sommes focalisés sur une seule région du Cameroun, la région de l'Extrême-Nord.

## **VI. INTÉRÊT DE L'ÉTUDE**

Cette étude a pour nous plusieurs raisons d'être. Cet intérêt se situe à plusieurs niveaux, socioprofessionnel, socioéconomique et scientifique.

### **➤ Intérêt socioprofessionnel**

Comprendre comment le ressenti engendré par le processus de mariage impacte sur l'éducation des filles aiderait à trouver des moyens pour aider à l'amélioration de leur scolarisation et de leur réussite. Cette étude permettrait aussi de trouver des pistes à donner aux mères pour donner le style parental approprié à leurs filles.

### **➤ Intérêt socioéconomique**

- Comprendre comment le processus de mariage d'une mère impacte sur le style d'éducation parentale qu'elle donne à sa fille, aiderait la mère à donner une éducation appropriée à leur fille ;
- Avoir des filles mieux éduquées, des adultes épanouies contribuerait au développement de notre pays.

### **➤ Intérêt scientifique**

Savoir les impacts du processus de mariage sur l'éducation aiderait à comprendre les raisons des divergences des styles parentaux d'éducation.

**CHAPITRE II :**  
**CADRE THÉORIQUE DE REFERENCE**

Notre cadre théorique se situe dans la sociologie de l'éducation mais aussi dans la psychologie, dans la mesure où la famille est le noyau de la société et que notre travail se concentre sur l'impact que peut avoir le ressenti des mères par rapport à leur processus de mariage sur l'éducation qu'elle apporte à leur enfant.

Nous essayerons d'avoir une meilleure compréhension de notre sujet en faisant le tour de la question. Nous définirons tout d'abord les concepts clé de notre étude, ensuite nous ferons un tour d'horizon de ce qui a été dit sur le sujet et enfin nous parlerons des théories qui expliquent nos variables et permettent d'expliquer nos hypothèses.

## **I. APPROCHE NOTIONNELLE**

Dans l'optique de bien cerner notre objet de recherche, nous allons commencer par les définitions des différents termes clés de notre étude.

### **1. Définition de l'éducation et du style parentale d'éducation**

Selon Émile Durkheim, l'éducation n'est pas aisée à définir. Pour certains, comme Stuart Mill, il constitue le processus par lequel la nature ou les autres hommes exerce une influence sur les autres pour les amener à la perfection. Kant quant à lui pense que l'éducation doit pouvoir amener chaque individu à la perfection. Cependant, cet essai de définition n'était pas complet pour lui du fait que pour ces auteurs qu'il existe une éducation idéale qui vaut pour tous les hommes. Or l'éducation avariée selon les temps et les pays. Il faudrait donc une définition qui englobe le temps et les sociétés quel qu'elle soit. Pour Durkheim (1922, p9) l'éducation peut être définie comme « *L'éducation est l'action exercée par les générations adultes sur celles qui ne sont pas encore mûres pour la vie sociale. Elle a pour Objet de susciter et de développer chez l'enfant un certain nombre d'états physiques, Intellectuels et moraux que réclament de lui*

*et la société politique dans son ensemble et le Milieu spécial auquel il est Particulièrement destiné.* » On comprend mieux pourquoi selon la définition de Durkheim pourquoi l'éducation est un processus à un sens, parce que les ascendants exercent une influence sur les descendants. Il en ressort que l'éducation est une relation dissymétrique nécessaire et provisoire visant à l'émergence d'un sujet. Partant de là, on peut expliquer l'éducation en prenant en compte chacun des cinq éléments qui entre dans cette définition.

La première relation dissymétrique, elle se définit ainsi parce que dans le processus d'apprentissage, il y a une relation. Relation entre l'éducateur et l'éduqué. Cette relation est dissymétrique parce que l'un choisit pour l'autre dans ce sens la relation n'est pas équitable, ce n'est pas du donnant donnant. L'éducateur choisit ce que doit apprendre l'éduqué.

Le deuxième point de cette définition est la nécessité, en effet elle est nécessaire parce que personne ne peut acquérir le savoir si cela ne lui vient de quelque part. Il faut une transmission d'une génération à une autre pour que la connaissance puisse être acquise.

Le troisième point est la notion de provisoire, l'objectif de l'éducation est de transmettre pour pouvoir transmettre, si l'éducateur n'avait reçu et transmettait, le savoir serait figé et on serait obligé de tout recommencer à chaque nouvelle génération.

Le quatrième point et le dernier est la visée de l'émergence, en s'éduquant l'individu devient autonome. Au début ce qu'on lui apprend et la mise en pratique dépendent de l'éducateur, mais au final il revient à l'éduqué de décider de se les approprier et les mettre en pratique. Cette volonté est propre à l'éduqué et vient de lui. En effet « l'action éducative n'est possible que si elle intègre à la fois, un volontarisme obstiné sur ses moyens et une attention extrême aux espaces de liberté qui permettent à l'éduqué de se « mettre en jeu ».

L'éducation vise donc la transmission d'un ensemble de savoirs de la part de l'éducateur vers les éduqués. Les enfants étant considérés comme des êtres imparfaits, des êtres caractérisés par des manques, non raisonnables et non responsables, il est évident qu'il faille leur inculquer ce dont ils ont besoin pour s'intégrer dans la société dans laquelle ils vivront. Certains considèrent que les aspects informels de l'éducation constituent la socialisation. Mais, ce concept fait référence à un processus interactif plus large et continu, dont l'éducation fait partie, processus qui englobe également les interactions avec les pairs, les Média, les œuvres et objets culturels, etc.

Le style parental d'éducation se caractérise par un type d'interaction parent-enfant pouvant être observé à travers diverses situations, colorant la vie familiale dans lequel l'enfant se développe.

### **1.1. Les différents styles parentaux d'éducation**

Le but premier des parents est donc de pouvoir élever leur enfant pour qu'ils deviennent des adultes capables que convoite la société. Ce processus prend des années et on peut dire qu'il n'existe pas de formation pour ça l'expert faisant défaut. Les parents se trouvent donc livrés à eux-mêmes pour cette tâche. Ils n'ont aucune difficulté à s'informer des besoins nutritifs, vestimentaires ou médicaux de l'enfant, et il leur est dit à tous qu'un enfant a besoin de contacts physiques affectueux et d'un soutien émotionnel. Or, si cela peut suffire pour faire un enfant sain, heureux et équilibré, la compétence d'un adulte est une tout autre affaire. (UNESCO-BREDA, 1993).

Selon Darling et Steinberg (1993), le style parental correspond à une constellation d'attitudes qui sont communiquées à l'enfant et qui créent un climat émotif à travers lequel les comportements parentaux sont exprimés. Par conséquent, le style parental se traduit, en partie, par les pratiques parentales qui représentent des comportements à partir desquels les enfants peuvent inférer les émotions des parents.

Comment peuvent-ils donc en faire des adultes compétents ? Quelles sont les méthodes qu'ils peuvent employer.

#### **1.1.1. Style d'éducation selon Bernstein**

Une recherche de Bernstein conduit à la conclusion que la structure de la famille détermine la pratique éducative des parents. Il définit deux styles éducatifs et linguistiques : « le type positionnel » et « la famille à orientation personnelle ». Le premier est que les rapports parents-enfants sont déterminés par leur statut et leurs rôles. Chacun est défini et limité par son statut d'âge, de sexe et de rôle. Tout est rendu légitime par l'autorité et le pouvoir des parents. Chez le deuxième type, les rapports sont déterminés par les qualités personnelles particulières de chacun. Il suit une discussion avec les enfants, le non-autoritarisme. Chez les familles ouvrières, dans lesquelles les parents sont définis de manière plus stricte et la communication est moins libre, les parents « attrapent » leurs enfants dans des cadres plus rigoureux et étroits. À l'inverse, dans les familles de la classe supérieure, les rapports visent le développement de la personnalité de l'enfant et les cadres du comportement requis sont plus relâchés.

Les familles *position-oriented* dans lesquelles les comportements entre les parents et les enfants découlent de leurs statuts respectifs, et les familles *person-oriented*, dans lesquelles on reconnaît d'abord les qualités personnelles spécifiques de chacun. À travers un modèle théorique très élaboré, Bernstein a construit les hypothèses suivantes : plus les conditions sociales dans lesquelles vivent les familles sont favorables, plus elles sont *person-oriented*, plus l'expression verbale est élaborée et plus les parents attachent de l'importance au développement de l'autonomie et de la créativité de l'enfant. Plus les conditions sociales sont difficiles, plus la structuration familiale est *position-oriented*, plus l'expression verbale est restreinte et plus les parents attachent de l'importance au contrôle de l'enfant et à son obéissance.

### 1.1.2. Style d'éducation selon Lautrey

Lautrey (1980) a mis à profit ces développements conceptuels et a combiné de manière très astucieuse type de familles, styles éducatifs et développement intellectuel de l'enfant. Dans une recherche d'une conceptualisation rigoureuse, il a mis en relation l'appartenance sociale en passant par l'étude de l'organisation quotidienne avec l'enfant, la typologie de Lautrey permet de catégoriser et de penser des usages différenciés de la règle. Les trois styles d'éducation familiale définis font écho au paradoxe de la règle.

- Le **style rigide** décrit les pratiques d'éducation familiale où la règle s'applique indépendamment des situations, en d'autres termes, ne se négocie jamais. L'enfant ne doit pas déroger à la règle et doit lui obéir aveuglément.
- Le **style souple** correspond à un usage circonstancié de la règle et offre une certaine marge de manœuvre à l'enfant puisqu'il y apprend que la règle peut se négocier, être modulée en fonction des situations.
- Le **style faible** est caractérisé par l'absence de régularité dans l'usage de la règle : l'enfant sera une fois autorisé à faire quelque chose et la fois suivante ne le sera plus sans que ne lui soit fournie d'explication.

Des parents avec le mode de structuration de leur groupe familial et a examiné comment cette structuration affecte les valeurs et principes éducatifs qui sont jugés importants dans la famille et qui guident les pratiques. Lautrey a distingué trois types de structurations familiales peuvent être décrites, celles à structuration rigide (règles immuables, peu de stimulation pour l'enfant), celles à structuration faible (absence de règles, stimulation forte) et celles à structuration souple (règles flexibles, stimulation forte). En combinant les théorisations de Piaget et de Kohn, il a

montré d'une part que les formes souples de structuration familiale sont plus fréquentes dans les classes sociales aisées, qui valorisent l'originalité et l'initiative chez leurs enfants et qu'inversement les formes rigides se trouvent davantage dans les milieux populaires, qui accordent de l'importance aux normes externes et au contrôle de l'enfant, la structuration faible tendant à augmenter aux deux extrémités de l'échelle sociale.

Lautrey fait la distinction entre classe, milieu familial et évolution de l'enfant. Il développe l'idée de l'influence du fonctionnement familial sur le développement des structures cognitives. Il définit trois types de familles :

- Structure faible, milieu stimulant l'enfant, régulation et contrôle faibles.
- Structure ferme, normes et régulations immuables, sans exceptions.
- Structure flexible, combinant la régulation et la liberté.

Lautrey constate la cohérence entre les valeurs éducatives des parents et les principes de l'éducation. Dans les classes inférieures, on développe plus la tendance au conformisme et à la soumission et cela est déclaré être une vertu. Le principe fondamental de l'éducation est axé sur le contrôle externe de l'enfant. Dans les classes supérieures, l'accent est mis sur l'originalité, l'initiative, la négation de la distance et sur l'autocontrôle. La liberté de l'enfant, son droit personnel au choix, est le privilège des familles des riches.

Les principaux défauts des familles des classes inférieures, cités par Furken sont le fatalisme et la passivité. Y sont très souvent rencontrés l'oppression des femmes, l'autoritarisme des adultes, le manque de vie privée, l'insertion anticipée des enfants dans la vie des adultes.

Sur le plan psychologique, la famille est considérée comme un milieu d'interactions de ses membres, les fonctions s'y rapportant. Les recherches sur ce sujet comportent des termes comme : harmonie, organisation, désorganisation....

Dans les recherches de Bel, Harner, Klaus, conduites au cours des années 70 et 80 du dernier siècle, l'accent est mis sur l'effet unidirectionnel des rapports, au point que la socialisation est examinée comme un processus orienté des parents vers les enfants. On étudie les effets de l'intégration causés par l'enfant et sur son initiative qui sont liés à ses caractéristiques personnelles ; l'effet du contact de l'enfant aîné avec les parents, etc. Il est constaté que l'enfant, qui prend en considération les attentes des parents, reçoit du soutien et des émotions positives. Si l'enfant commet des actes d'agressivité et de violence à l'égard des parents, il se heurte également à un contrôle plus sévère..

### 1.1.3. Style d'éducation selon Baumring

Baumrind (1967, 1971, 1989), quant à elle a introduit les styles éducatifs. En croisant deux dimensions des comportements parentaux, le soutien (support) et le contrôle, elle a identifié trois styles d'éducation : le style autoritaire (contrôle élevé et soutien faible), le style permissif (contrôle faible et soutien élevé) et le style autoritaire (contrôle et soutien élevés). Cette typologie qui a été développée aux États-Unis, suggère que le dernier style est celui qui assure le meilleur développement de l'enfant.

- « Le contrôle parental **autoritarif (démocratique)** » - est une combinaison de contrôle parental, de technique inductive et d'un soutien inconditionnel du désir de l'enfant d'être autonome et indépendant. Tendresse, bonté et compréhension, attention, bienveillance, beaucoup de communication, contrôle et exigence de prendre conscience de son comportement. Le contrôle autoritarif (démocratique) caractérise les parents qui ont une attitude nettement rationnelle. Ils encouragent l'enfant par des moyens verbaux, mais ils tracent aussi les limites du comportement raisonnable requis ; ils fixent les normes et les moyens de respect ; en même temps, ils stimulent l'enfant à l'indépendance ; la place principale dans l'éducation occupe l'idée de l'infantilité, respectivement, de la maturation et les droits et les obligations en découlant, surtout ceux liés à la liberté du choix. Une modalité de ce style est dénommée « comportement harmonieux ». La différence en réside dans le contrôle qui entre en jeu très rarement.
- Le style **autoritaire** - « diktat », est une oppression systématique de l'initiative et de la dignité personnelle des enfants par le biais de l'ordre, de la menace, de l'autoritarisme, c'est l'insistance sur la rigueur de la punition, une moindre chaleur, compassion, et compréhension, une plus rare communication avec les enfants. Le contrôle ferme, la violence, ne stimulent pas les enfants à exprimer leur propre opinion. Le style autoritaire caractérise les parents qui sont adeptes à l'idée du contrôle et modèlent leurs rapports avec l'enfant dans le prisme de principes et de règles immuables qui ne se prêtent point à la discussion : respect de l'autorité, du pouvoir, de la tradition, du travail, de l'ordre, l'obéissance et la soumission aux éducateurs.
- Le style **permissif (désengagement)** est propre aux parents ne reconnaissant pas les conceptions traditionnelles d'éducation et poursuivant le libre développement des enfants, qui accentuent sur le choix de la part de l'enfant ; sur la liberté, sur

l'impulsivité de l'enfant, ils punissent peu, ayant peur que de cette manière ils ne restreignent la liberté enfantine. Ce qui est caractéristique pour le style de « **désengagement** » c'est qu'on considère trop tôt que l'enfant est mature pour être indépendant. Passivité des parents. Le résultat en est, le plus souvent, l'individualisme et l'égoïsme ; cela se produit, très souvent, en cas de maladie ou de décès des parents.

Baumrind désigne encore la déformation des styles familiaux : « Indulgence » et « Protection ». L'indulgence est le manque d'exigence, la désorganisation, le mauvais mode de vie, les parents n'encouragent pas les enfants, ils font des remarques rarement et ils ne forment pas l'enfant à l'indépendance et à la confiance en soi. Lors de la protection, les parents assurent par leur travail la satisfaction de tous les besoins de l'enfant, ils éliminent tous ses soucis, efforts, difficultés en les assumant eux-mêmes. Le résultat en est, très souvent, le manque d'autonomie, d'initiative, « le despotisme en dessous ».

Les styles parentaux ont des conséquences différentes sur le développement des jeunes. Les enfants de parents autoritaires ont tendance à présenter un faible niveau d'autonomie et de compétences cognitives et sociales. À l'inverse, les enfants de parents démocratiques présentent une haute estime de soi, et s'avèrent indépendants et compétents dans les domaines social et scolaire. Par ailleurs, les jeunes issus de familles permissives sont plus souvent irresponsables, et montrent des faiblesses dans l'autocontrôle, de même que dans leurs compétences cognitives et sociales (Baumrind, 1978, 1991 ; Maccoby Et Martin, 1983).

## **2. Définition du mariage**

Dans le processus de mariage, les femmes sont une partie concernée, mais du fait de notre société patriarcale, leur voix ne compte pas toujours. Soit pour le cas du mariage forcé elle cède à la volonté des parents, soit elle choisit sa voie au détriment des désirs parentaux et prend le risque de s'engager dans une union. La fille avant d'être mère ou épouse, est d'abord femme et ça bien souvent on le néglige.

La femme dans la société africaine, est d'abord formée pour être épouse et mère. L'indice le plus important de la mesure dans laquelle les femmes participent au développement se trouve dans la définition de leur rôle au sein de la famille. Il ne s'agit point tant de la forme particulière de la famille que de ce qui est exigé des femmes en priorité dans ce contexte et de savoir s'il existe ou non pour les soutenir des personnes ou institutions capables de les aider à remplir les tâches définies comme faisant partie des fonctions familiales des femmes. La dépendance, dont la notion justifie le rôle subordonné de la femme au sein de la famille, est

inscrite dans les codes antiques et les enseignements d'un grand nombre de religions, y compris le christianisme et l'islam. Mais c'est un principe que ne pratiquaient pas les sociétés primitives, non plus qu'un certain nombre de sociétés non industrielles, qui donnaient, et donnent encore, à la femme un rôle complet à jouer dans le mode de production domestique.

En Europe et en Amérique à l'orée du siècle, les spécialistes des sciences sociales s'efforçaient de fournir la justification "scientifique" du rôle subordonné de la femme dans la division du travail, affirmant qu'il existait une sélection génétique et que la femme était, au sein de l'espèce humaine, une créature physiquement plus fragile, et mentalement plus faible que l'homme (Murray, 1981).

Pour former une famille, on postule d'ordinaire que, pour les adultes, l'état de normalité s'exprime dans le mariage. Il est cependant une proportion notable d'individus qui ne se marient pas et, parmi ceux qui se marient, un certain nombre de séparés, de divorcés ou de veufs des deux sexes... Et il est des couples sans enfants et des enfants naturels. Même si l'appartenance à une famille est considérée comme un critère de normalité statistique et un état souhaitable, la minorité des individus qui ne parviennent pas à cet état est si nombreuse que nous devrions hésiter à qualifier ces individus d'anormaux (Murray, 1981)

Le mariage est donc l'acte par lequel un homme et une femme se choisissent mutuellement et s'engagent à vivre ensemble. C'est un accord de volonté soumis au pouvoir de la volonté des futurs époux. (Leo, 2003) Pour qu'il y ait mariage, il faut qu'il y ait désir des deux parties, il faut que les deux en aient la volonté. Dans la tradition africaine, en plus de la volonté des conjoints, la famille doit donner sa bénédiction pour qu'il y ait mariage, le poids de la famille compte dans cet acte.

Dans notre étude nous pouvons distinguer deux catégories de processus de mariage que nous appellerons tous mariages hors norme, puisqu'elles sont hors norme selon la société dans laquelle se déroule notre étude. Nous aurons donc les mariages forcés et le mariage sans consentement parental.

## **2.1. Autres types de mariage**

Nous avons recensé deux types de mariages : mariage forcé et mariage sans consentement des parents.

### 2.1.1. Mariage forcé

Le mariage forcé est une notion plus complexe qu'il n'y paraît, dans la mesure où d'une part, comme le souligne Rude-Antoine (Jiménez, Lamboley & Cousineau, 2011, p8), il s'apparente à maintes dénominations comme mariage servile, mariage arrangé, mariage traditionnel, mariage coutumier, mariage de raison, mariage de convenance, mariage d'enfant, mariage précoce, mariage fictif, mariage simulé, mariage apparent, mariage de complaisance, mariage blanc, mariage putatif, mariage de nationalité, ou encore mariage indésirable.

Toutes ces nomenclatures soulèvent la question du *consentement* à se prendre mutuellement pour époux à différents égards. Toutefois, dans la notion de « mariage forcé », en tant que telle, l'absence « absolue » de consentement ne saurait être contestée. Il est également soutenu qu'une définition commune est d'autant plus difficile à faire que le mariage forcé n'a pas de statut juridique clair, et que, suivant le pays, l'angle de définition peut être différent selon, par exemple, qu'il s'attarde plus à la contrainte physique ou plus à l'aspect psychologique entourant l'acte de mariage. (jiménez, lamboley & cousineau, 2011, p8) .Dans notre système juridique, selon l'article 356 alinéa 1 Le mariage est considéré comme forcé si l'un des conjoints est contraint au mariage et est répréhensible.

Le mariage forcé peut donc se définir comme étant l'union d'une jeune femme, avec un homme, soit qu'elle ne connaît pas, soit avec un homme qu'elle connaît et qui peut être un cousin, et avec lequel elle refuse de vivre et de se marier. Ce mariage se fait sous la contrainte. Ce sont les parents ou un membre de la famille qui choisissent le futur conjoint et qui organisent le mariage.

Les notions de « mariage arrangé » et de « mariage forcé » sont souvent confondues et utilisées de façon interchangeable. Pourtant, une distinction conceptuelle existe entre elles. Dans le cas du « mariage arrangé », on reconnaît le droit de choisir son époux et de consentir librement et de façon éclairée au mariage et, par conséquent, le droit de refuser l'arrangement, contrairement au « mariage forcé » où il n'existe pas de choix possible. La communauté internationale s'entend pour dire qu'un mariage forcé est un mariage auquel au moins un des deux époux n'a pas valablement consenti. L'intention matrimoniale, soit la volonté réelle de se marier, est alors inexistante. Même si chaque cas de mariage forcé est unique à chaque femme ou jeune fille, parfois il peut être favorisé pour des questions d'honneur des familles dans le but de contrôler le comportement social et sexuel d'une jeune fille ou d'une femme ou de respecter

une tradition ancestrale ou tribale, et non des préceptes religieux. (Jiménez, Lamboley & Cousineau, 2011, P9).

### **2.1.2. Mariage sans consentement des parents**

Comme son nom l'indique, un mariage fait sans le consentement des parents est un mariage où les deux conjoints sans l'accord préalable des parents, ou même en dépit de leur refus décident de s'unir dans le mariage.

En général dans ce genre de mariage, soit la fille a contracté une grossesse avant l'union officielle, ou sans qu'il y ait eu de cérémonie de dot et pour ne pas subir les réprimandes des parents, s'enfuit de la maison avec son fiancé. Soit encore après avoir essayé d'avoir le consentement des parents sans succès les deux conjoints décident de s'enfuir pour se marier. Le plus souvent dans ces mariages, même si la famille finie par accepter le choix de leur enfant, le plus souvent au départ il y a conflit et mésentente, parfois même rejet et malédiction.

### **2.1.3. Rapport entre mariage et éducation**

L'éducation des enfants au sein de leur famille a été pendant longtemps considérée par les chercheurs en sciences humaines et sociales comme un processus informel qui participe au développement des enfants et à leur insertion dans la société. Pour la majorité des personnes et même une grande partie des spécialistes, l'éducation est un processus unidirectionnel. Ceci trouve son sens dans la définition qu'on donne à l'éducation.

Pour produire des adultes responsables, épanouis et complets, il est nécessaire d'inculquer certaines valeurs et qualité à l'enfant. À la mère des classes moyennes, on oppose souvent la mère de la classe ouvrière, pour qui l'éducation est le chemin qui mène à une vie meilleure, mais qui est dans l'impossibilité de lutter contre les effets débilissants de conditions d'existence précaires. Elle a l'impression, souvent à juste titre, de n'avoir aucun pouvoir dans le rapport de forces école-maison. Elle se rend bien compte que l'école ne tolèrera pas que son enfant s'exprime sans retenue et elle pense par conséquent qu'il doit avoir une attitude passive et réservée. De ce fait, elle ne peut lui transmettre la conviction mentale qu'il mérite l'enseignement qu'il reçoit et qu'il est capable de l'assimiler. L'atmosphère qui règne dans un foyer de la petite bourgeoisie où la réussite et la sécurité sont des visées légitimes favorise au contraire cette conceptualisation de soi plus libre et plus autonome. Dans ces circonstances, la vie a une structure plus nette, un véritable sens, et les parents voient plus clairement le rôle qui leur revient dans l'éducation de leurs enfants. Le concept du temps - passé, présent, futur - a un

sens dans la mesure où les ambitions sont justifiées et où il faut par conséquent soigneusement s'y préparer. Le temps prend de l'importance parce qu'il y a beaucoup à faire. (Murray, 1981).

À Petro Rico les qualités comme l'indépendance, la confiance en soi et la réussite personnelle sont privilégiées par les mères issues de classe moyenne et pas autant par celle des classes populaires. Aux États-Unis les mères quel que soit le milieu favorisent ces qualités-là. Tandis que les mères aux États-Unis expriment le désir que leurs enfants puissent réaliser tout leur potentiel d'autonomie, de créativité et confiance en soi, les mères portoricaines de classe moyenne désirent avant tout que leurs enfants deviennent des adultes responsables, capables de prendre des décisions importantes dans la vie. Pour les mères portoricaines, l'indépendance est considérée comme faisant partie de la responsabilité. L'intelligence est reconnue comme importante en tant que capacité de s'entendre avec les autres. Pouvoir obtenir un bon travail est important car cela peut assurer non seulement l'avenir de l'enfant lui-même, mais aussi celui de ses parents vieillissants.

Selon ces travaux les parents des classes moyennes tendaient à manifester un contrôle de soi dans leurs interactions avec l'enfant, à raisonner l'enfant et à exercer une discipline dans un cadre rationnel et clairement défini, à négocier avec lui, à utiliser des punitions et des récompenses censées correspondre à des actes précis de l'enfant et à ce qui les motive, et à faire des plans pour leur réussite à long terme. Les parents des classes populaires, toujours selon ces travaux, n'avaient pas de plan éducatif calculé d'avance, auraient tendance à satisfaire les caprices de leurs enfants, à consacrer peu de temps à leur expliquer les raisons de leurs exigences, à les punir en se souciant peu de l'intention derrière leurs actes. (Gerças, 1979 ; Rollins & Thomas 1979).

Par la suite, certains travaux ont tenté d'expliquer les raisons de ces différences d'attitudes ou de comportements observées chez les parents. Ainsi une première interprétation des pratiques parentales, celle de Kohn (1977), inspirée et inspirant des travaux interculturels, a fait surtout appel au système de valeurs prévalant dans le milieu de travail des parents, valeurs qu'ils transmettent à leurs enfants soit directement à travers leurs interactions verbales, soit indirectement, par le biais de leurs méthodes pédagogiques préférées. Kohn a fait l'hypothèse que lorsque les parents éduquent leurs enfants, ils introduisent des valeurs qu'ils ont eux-mêmes apprises ou adoptées dans leur lieu de travail. Ainsi les enfants sont préparés pour le mode de vie et de travail de leurs parents. Selon cette analyse, les parents de statut social élevé dont la profession implique la prise d'initiative, la manipulation de signes et de symboles et

dont la promotion dépend d'actions personnelles, tendent à valoriser et à encourager l'autonomie dans l'éducation de leurs enfants. En revanche, les parents de milieu ouvrier, qui sont soumis à une surveillance directe dans l'exécution de tâches répétitives et routinières, dont le travail suppose la manipulation de choses et dont la promotion dépend de conditions collectives, tendent à valoriser et exiger de leur enfant ordre et obéissance. Dans cette lancée se sont développés les travaux sur les ethnothéories parentales. On retrouve cette même idée, que dans leurs efforts éducatifs, les parents sont guidés par leurs attentes concernant l'avenir de leur enfant, par la vision qu'ils ont de lui quand il sera adulte.

En Afrique, surtout en milieu rural, la famille et la communauté dans l'ensemble sont chargées de l'éducation des enfants et des jeunes. Ce sont les personnes âgées qui s'occupent de l'éducation des filles. À travers les contes, les récits et les rites initiatiques, les filles reçoivent des connaissances sur l'histoire de leurs ancêtres ; en aidant la mère dans les travaux agricoles, domestiques et artisanaux, elles apprennent les savoir-faire nécessaires pour le rôle d'épouses qu'elles vont jouer dans le mariage quand elles seront adultes. Ce sont les femmes âgées par leur expérience qui leur montrent la façon de se comporter dans la société, les règles de la communauté et, le moment venu, tous les aspects de l'éducation à la vie familiale. Il s'agit d'un type d'éducation qui perpétue les valeurs traditionnelles et qui renforce l'identité de la fille en tant que membre d'une communauté spécifique. Ce type d'éducation survit encore en zone rurale, mais va de plus en plus disparaître en milieu urbain, où c'est le modèle de famille nucléaire qui s'impose.

## **2.2. Conséquence des styles parentaux d'éducation**

Pour prendre la mesure de ce qu'implique un style particulier d'éducation, sur un enfant, nous allons décrire les effets de chaque style parentaux en prenant en compte la typologie des styles parentaux selon Baumrind.

### **2.2.1. Impacts du style autoritaire**

Les attitudes et comportements autoritaires caractérisés par un contrôle coercitif (usage des interdits) favorisent la transmission de la normativité (Kellerhals et al., 1992) et le conformisme (Baldwin, 1948). Kasser, Koestner, Et Lekes (2002) ont interrogé des mères d'enfants de 5 ans sur la restrictivité parentale (attitude stricte maternelle, attitude stricte paternelle, punitions physiques) et les enfants ont été par la suite interrogés à l'âge de 31 ans. Ils ont montré que plus les parents étaient restrictifs, plus les enfants devenus adultes adhéraient à des valeurs de conformité (exemples : obéir, être poli). Ceci s'explique par le fait

que les parents autoritaires sont ceux qui adhèrent le plus à ces valeurs. En effet, les valeurs telles que la politesse et l'obéissance, lorsqu'elles sont choisies comme les valeurs les plus importantes pour les parents sont alors plutôt associées à une structuration rigide plutôt que souple ou faible, quelle que soit la catégorie socioprofessionnelle des parents (Lautrey, 1980). De plus, les valeurs véhiculées à travers les pratiques autoritaires sont : le respect de l'autorité, la valeur du travail et l'obéissance (Duru-Bellat & Van Zanten, 1999). Les adolescents voyant leurs parents comme autoritaires ont les mêmes valeurs que leurs parents (Pratt, Hunsberger, Pancer, & Alisat, 2003). Ainsi, les pratiques autoritaires favorisent la transmission de certaines valeurs.

Pour d'autres objets, ce type de contexte ne favorise pas l'internalisation de la valeur qui leur est associée (Grusec, 1999 ; Gutkin, 1975). Dans ce sens, les techniques disciplinaires parentales d'assertion de pouvoir et de retrait d'amour déclarées par les enfants lors d'un entretien sont liées négativement à la mesure de jugement moral internalisé (Hoffman & Saltzstein, 1967). Il a été montré que dans un contexte contrôlant les comportements, les comportements sont motivés extrinsèquement (par exemple par des facteurs externes) et sont donc moins intégrés (Deci & Ryan, 1987). Dans le versant positif, il a été constaté que la récompense ne favorise pas la motivation intrinsèque (faire un comportement parce qu'il est intéressant ; Deci, Koestner, & Ryan, 1999). Kochanska, Coy, Et Murray (2001) ont étudié la manière dont l'enfant apprend à autoréguler ses comportements. Dans un contexte de « faire » (« do context »), l'enfant doit effectuer un comportement qui ne l'intéresse pas, comme ranger ses jouets, alors que dans un contexte de « ne pas faire » (« don't context »), il doit cesser un comportement qui lui plaisait, comme arrêter de tout toucher. Les résultats ont montré que plus la mère utilisait l'assertion de pouvoir, moins l'enfant se conformait totalement et moins il internalisait les comportements attendus (Kochanska et al., 2001). Les pratiques autoritaires n'engendrent donc pas forcément ce qui est attendu. Dans le même sens, en observant les parents avec leur enfant âgé d'environ 32 mois, il a été montré que le contrôle physique (exemple : gifle, fessée), les actions négatives (exemples : menace, mécontentement, critique) et les récompenses matérielles sont des facteurs favorisant des comportements chez l'enfant contraire à ceux attendus (Lytton & Zwirner, 1975). Les techniques d'assertion de pouvoir, telles que les punitions sévères (claques, fessées), la privation de quelque chose que l'enfant aime bien ou les menaces, attirent l'attention de l'enfant sur les conséquences de son comportement pour lui-même (Hoffman, 1975). Ainsi, les valeurs morales exprimées par l'enfant sont dues à la crainte d'être puni et la peur de l'autorité (Hoffman, 1963a). De plus,

l'enfant évoluant dans un milieu autoritaire a tendance à rechercher l'approbation sociale et/ou à éviter la désapprobation. Ainsi, plus l'expérimentateur observe que les mères ont des pratiques autoritaires maternelles, plus les scores de désirabilité sociale de leur enfant sont élevés (Allaman, Joyce, & Crandall, 1972). Pour terminer, les enfants ayant des parents coercitifs et faisant usage de punitions sévères ont tendance à davantage développer de comportements antisociaux et à choisir des pairs leur ressemblant (Collins et al., 2000). En résumé, les pratiques autoritaires renvoient à l'apprentissage par conditionnement opérant. Ce type d'apprentissage ne semble pas favoriser l'internalisation des valeurs ou des comportements, mais plutôt leur manifestation uniquement en présence de l'agent de pouvoir.

Toutefois, ces pratiques semblent favoriser l'acquisition des valeurs de travail, d'obéissance et de respect de l'autorité.

### 2.2.2. Impacts du style permissif.

Dans le style permissif, l'enfant n'est pas encouragé à obéir à des normes extérieures. Néanmoins, il a été observé que plus les parents étaient permissifs, plus les enfants internalisaient les valeurs morales (Hoffman, 1963a). Ceci peut s'expliquer par le fait que dans ce style l'enfant est encouragé à devenir autonome. L'autonomie renvoie à agir volontairement et à être libre dans ses choix (Deci & Ryan, 2008). Un contexte soutenant l'autonomie consiste à aider l'enfant à obtenir l'information nécessaire pour prendre ses décisions, lui donner des opportunités de choisir et être compréhensif à l'égard de ce qu'il ressent (Deci et al., 1991). Les contextes soutenant l'autonomie favorisent l'internalisation (Deci, Schwartz, Sheinman, & Ryan, 1981).

Lorsque la dimension permissive est scindée, comme nous l'avons indiqué précédemment, en deux styles : le style indulgent et le style négligent (Garcia & Gracia, 2009), les études (Glasgow, Dornsbuch, Troyer, Steinberg, & Ritter, 1997 ; Steinberg et al., 1994) révèlent que la négligence parentale a des conséquences négatives sur les enfants. Steinberg et al. (1994) ont catégorisé les perceptions des adolescents à l'égard des attitudes strictes et soutenantes de leurs parents selon quatre styles éducatifs résumés dans le tableau suivant :

**Tableau I : Résumé des styles parentaux d'éducation selon Steinberg et al**

		Soutien	
		Élevé	Faible
Attitude stricte	Élevé	Démocratique	Autoritaire
	Faible		

Faible	Indulgent	Négligent
--------	-----------	-----------

Leur étude a montré que les adolescents percevant leurs parents comme négligents présentent plus de comportements délinquants et consomment davantage de drogues et d'alcool que les adolescents déclarant avoir des parents démocratiques ou autoritaires (Steinberg et al., 1994). En utilisant cette catégorisation, Glasgow et al. (1997) ont montré que les adolescents percevant leurs parents comme négligents sont moins attentifs en classe, travaillent moins durement et passent moins temps à travailler à la maison sur leurs cours. En revanche, les adolescents déclarant avoir des parents indulgents se considèrent compétents à l'école et sont ceux qui ont le moins de symptômes somatiques (Steinberg et al., 1994). En résumé, dans le style permissif, il semble que ce soit les pratiques favorisant l'autonomie qui permettent d'internaliser les valeurs.

### 2.2.3. Impacts du style démocratique.

Le style démocratique est suffisamment contrôlant pour que l'individu se conforme aux attentes de la société (Baldwin, 1948). Le style démocratique est considéré comme le plus efficace dans la transmission des valeurs de responsabilité personnelle et sociale (Baumrind, 1971 ; Glasgow et al. 1997). Caractérisé par des techniques disciplinaires centrées sur les conséquences pour la victime (imaginer être à la place de la victime par exemple), ce style favorise l'apprentissage des comportements altruistes (Hoffman, 1975). De plus, les enfants vivant dans une structuration familiale souple sont plus adaptés socialement et ont de meilleurs résultats scolaires que ceux vivant dans une structuration familiale faible (Allès-Jardel & Ciabrini, 2000). Les enfants âgés de 6 à 8 ans caractérisant les pratiques éducatives parentales comme souples ont un score d'adaptation scolaire rempli par leur enseignant plus élevé que ceux soumis à des pratiques rigides (Allès-Jardel, Monneraud, & Prospéri, 2001).

En outre, les adolescents percevant leurs parents comme ayant un style démocratique ou indulgent ont moins de problèmes de drogues, d'alcool, de mauvais comportements à l'école et de délinquance, que les parents définis comme négligents ou autoritaires (Garcia & Gracia, 2009). Dans l'étude de Lytton Et Zwirner (1975), les interactions entre les enfants de 2-3 ans et leurs parents étaient observées durant deux après-midis trois heures avant le coucher. Il a été observé que les commandements (usage de l'impératif présent) favorisent les comportements de non-obéissance. Le raisonnement (donner la raison pour laquelle il lui est dit de faire le comportement) s'il venait des mères était lié à la non-obéissance, alors que s'il venait des

pères, il était lié à l'obéissance. L'usage de la raison a donc, des effets mitigés. En revanche, il a été constaté que la suggestion (« Aimerais-tu faire ça ? » par exemple) engendre davantage de comportements obéissants que de non-obéissance. (Lytton & Zwirner, 1975). De plus, des adolescents qui ont rempli un questionnaire sur les pratiques parentales définissant le style éducatif de leurs parents comme démocratique ont des scores d'importance liés aux valeurs comme l'universalisme, la bienveillance, la conformité, la tradition et la sécurité plus élevés que les adolescents caractérisant le style de leurs parents comme négligent ou autoritaire (Martinez & Garcia, 2008).

La discipline maternelle observée, se rapportant au raisonnement, aux suggestions, aux encouragements, ainsi que la variable attachement, est liée positivement à l'internalisation des enfants âgés de 26 à 41 mois (Kochanska, 1995). Les techniques disciplinaires inductives (par exemple : manifester son mécontentement, indiquer à l'enfant que son comportement est blessant pour autrui) rapportées par les mères lors d'un entretien sont liées positivement au score de jugement moral internalisé (Hoffman & Saltzstein, 1967). En résumé, le style démocratique mobilise à la fois des pratiques favorisant l'apprentissage par conditionnement opérant et des pratiques visant à expliquer les raisons pour lesquelles tel comportement n'est pas accepté, à encourager la prise de conscience des conséquences de ses actes ou d'assumer la responsabilité des événements. L'ensemble des résultats expérimentaux révèlent que le style démocratique semble être celui qui apporte les conditions les plus favorables pour que l'enfant internalise les valeurs que les parents souhaitent, consciemment ou non, lui apprendre.

## **II. THÉORIES EXPLICATIVES**

Les actes de la mère bien qu'on ne s'en rende pas toujours compte ont une influence déterminante sur les compétences futures de ses enfants. Elle peut faire de lui un individu brillant qui a toutes les chances de réussir dans la vie, ou elle peut produire un raté intellectuel et social qu'il sera très difficile de changer. Pourtant la mère elle-même n'a pas conscience de cet impact qu'elles peuvent avoir. Elle n'est avertie ni des dangers de cette période, ni de son potentiel, elle n'a pas de guide pour lui montrer quoi faire, c'est d'instinct et selon ce qu'elle a elle-même appris qu'elle transmet, sans avoir la moindre idée de leur immense portée, puisque, très récemment encore, les spécialistes eux-mêmes n'en étaient pas conscients. (La sacrée congrégation pour la famille, 2014)

Pour D.W. Winnicott, la première des choses pour les parents dans l'éducation, c'est d'abord la transmission de leur « héritage », cet ensemble complexe de sens moral, de culture, de

traditions familiales qui est la grande richesse de l'humanité et qui intervient beaucoup dans la formation de l'identité personnelle (Winnicott, 1975).

## 1. Habitus

Traduction du latin *habéo*, l'habitus réfère étymologiquement à ce qui a été incorporé. Cette acquisition provient en premier lieu d'un processus d'apprentissage particulièrement prégnant lors de la prime enfance. L'éducation conditionne en effet un certain nombre de savoir-faire nécessaires à la vie quotidienne. Elle repose également sur un ensemble de prescriptions constitutives d'un « savoir-être ».

Dans le domaine de l'éthique, cette notion a été souvent confondue avec un mot d'usage plus courant : habitude. Malgré une certaine parente, le fait de ne pas les différencier contribue à obscurcir le sens de la vertu, qui est elle-même un habitus. Tant la forme grecque du vocable *hexis* que la forme latine habitus a pour racine le verbe « avoir ». Le sens se dédouble en « possession de » et « disposition à » quelque chose.

Le deuxième sens concerne particulièrement l'éthique, en tant que l'habitus dit la disposition d'une nature (déjà) constituée a une action qualifiée (on parle alors d'un habitus opératif, par distinction d'une disposition de l'être même, comme la santé ou la beauté, qualifiée comme habitus entitatif). Un habitus disposant à agir bien n'est autre qu'une vertu, l'habitus disposant à agir mal étant le vice. Par rapport à la simple disposition, l'habitus ajoute une notion de stabilité. On le voit l'habitus incline à l'action mais sans la déterminer ; il n'exonère pas la liberté de sa décision : il demeure possible au vertueux d'accomplir un acte mauvais et au vicieux d'accomplir un acte bon, c'est-à-dire d'agir contrairement à l'orientation qu'il imprime.

Le premier à évoqué le concept d'habitus fut Aristote. Dans ses Catégories Aristote énonce l'*ékhein*, après substance, quantité, qualité, relatif, localisation, moment, positionnement, et juste avant faire et subir (2 à 3). Il s'agit de l'état actuel d'un être, comme « est chaussé, est armé ». Le substantif *héxis*, sur la même racine, peut donc être traduit par état, et il « se dit d'une disposition, situation bonne ou mauvaise d'un être, ou par soi, ou par rapport à un autre : par exemple, la santé est un état, car c'est une disposition de cette sorte » (Métaphysique Δ, 20, 1122 b 10-14). Il existe donc un rapport, une parente, entre l'état (*héxis*) et la disposition (*diathésis*), qu'il importe de préciser. Un autre passage des Catégories apporte à ce sujet les clarifications utiles (8 b 27 – 9 à 13). État et disposition sont des espèces de qualités.

« Cependant, l'état diffère de la disposition du fait qu'il est chose plus stable et plus durable. Or telles sont les sciences et les vertus. [...] En revanche, sont dites des dispositions les qualités aisées à ébranler et qui changent vite. Ainsi, la chaleur et le refroidissement, la maladie et la santé, ainsi que toutes les autres choses du même genre. [...] Mais il est évident que ce qu'on veut dire en parlant d'états, ce sont les qualités les plus durables et les plus malaisées à ébranler [...] Par conséquent, ce qui distingue un état d'une disposition, c'est que celle-ci est aisée à ébranler, tandis que celui-là est à la fois plus durable et plus mal aise à ébranler. D'autre part, les états, eux, sont également des dispositions, tandis que les dispositions ne sont pas nécessairement des états. En effet, ceux qui ont des états se trouvent aussi en de certaines dispositions qui les expriment, alors que ceux qui se trouvent en certaines dispositions, n'ont pas aussi inmanquablement un état. »

Dans son *Éthique à Nicomaque*, Aristote s'emploie, au livre II, à définir la vertu. Il observe tout d'abord que les phénomènes de l'âme sont de trois sortes : l'état affectif (*pathos*), la faculté (*dunamis*) et l'habitus (*héxis*). Toute la question de la définition de la vertu se réduit donc à déterminer à laquelle de ces trois sortes elle appartient (I. II, ch. 4). Aristote procède par élimination. Il montre que les vertus ne peuvent coïncider ni avec les affections ou passions ni avec les facultés, en sorte qu'elles doivent donc être des habitus. La vertu n'est pas la passion mais un comportement bon relativement à la passion ; on ne loue ni ne blâme quelqu'un parce qu'il éprouve telle passion mais du fait qu'il la gère de telle ou telle manière : bonne ou mauvaise. La vertu suppose un choix délibéré. Par elle nous sommes disposés, alors que par la passion nous sommes mus. Elle n'est pas non plus une faculté, car nul, de nouveau, n'est loué ou blâmé en raison d'une simple capacité naturelle : « nous ne naissons pas naturellement bons ou méchants. » Après avoir ainsi décrit l'habitus comme une disposition stable, durable et ferme, Aristote en vient à définir la vertu comme une telle disposition a un bon état et a un bon agir : « disposition par laquelle un homme devient bon et par laquelle aussi son œuvre sera rendue bonne » (I. II, ch. 5), en se tenant en un juste milieu, ou *médiété*, entre l'excès et le défaut en matière de passion. On aboutit ainsi à une définition complète de la vertu comme « un habitus à agir d'une façon délibérée, consistant en une *médiété* relative à nous, laquelle est rationnellement déterminée comme la déterminerait l'homme prudent » (I. II, ch. 6).

Si la notion est déjà présente dans la philosophie d'Aristote (sous le terme d'*hexis*) ou dans la pensée thomiste (sous le vocable d'habitus), la réactivation du concept par P. Bourdieu lui confère une dimension singulière. Bourdieu (1987) se l'est approprié et l'a complètement repensé «... comme une manière d'échapper à cette alternative du structuralisme sans sujet et

de la philosophie du sujet » (p. 20). Mais, déjà, se trouve au cœur de son analyse la puissance de ce qu'il appelle la « violence symbolique » qui affecte de différentes manières, par les façons de penser, le choix des idées, l'expression des goûts, les options de valeurs, les acquis patrimoniaux, la fréquentation des objets culturels, les modes de représentation de soi, des autres et du monde, et qui se fonde, sur la base d'un « capital culturel » distinct.

Bourdieu emprunte vraiment le concept d'habitus. Tout d'abord dans l'amour de l'art, dont la première publication date de 1966, Bourdieu, Darbel Et Schnapper (1969) se réfère plusieurs fois à Panofsky et introduisent le concept d'habitus. Environ cinq fois, ils en parlent en établissant la différence entre les classes sociales dans l'accès à ce système qu'il appelle « système d'habitudes et d'aptitudes qui définit l'attitude cultivée » (p.152 et p.161). Et, les auteurs ajoutent avec un sens des formules qui caractérisent Bourdieu que « Dans la mesure où elle produit une culture (habitus) qui n'est que l'intériorisation de l'arbitraire culturel, l'éducation familiale ou scolaire a pour effet de masquer de plus en plus complètement, par inculcation de l'arbitraire, l'arbitraire de l'inculcation » (p.162). Il assimile donc en quelque sorte ici, culture et habitus qui s'inscrivent et doivent se comprendre dans les rapports entre classes sociales où ils les différencient les unes des autres.

Un des éléments de critique les plus fréquents porte sur la dimension déterministe attribuée à l'habitus qui en fait voudrait dire que l'individu étant façonné par son entourage (culture, environnement, société) il n'a pas d'influence sur ce qu'il devient ou peut devenir, parce que c'est cet entourage qui le façonne. Ainsi cela suppose qu'il supprimerait toute autonomie de la part des sujets humains. Selon la vision de Bourdieu l'environnement, les situations, les structures font des individus ce qu'ils sont. Les individus sont pour lui le produit de ce qu'ils expérimentent, parce qu'ils sont des êtres à la base vide, sans connaissance ni choix, ils voguent donc aux grés de l'entourage comme des marionnettes. (Ansart, 1990, p.149). En d'autres termes, si on éduque un individu d'une certaine façon, qu'on lui inculque certaines notions et valeurs culturelles, il sera façonné selon ce modèle.

Le concept d'habitus est donc défini de la manière suivante par Bourdieu : « Les conditionnements associés à une classe particulière de conditions d'existence produisent des habitus, systèmes de dispositions durables et transposables, structures structurées, prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de représentations qui peuvent être objectivement adaptées à leur but sans supposer la visée consciente de fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires

pour les atteindre, objectivement « réglées » et « régulières » sans être en rien le produit de l'obéissance à des règles et, étant tout cela, collectivement orchestrées sans être le produit de l'action organisatrice d'un chef d'orchestre ». (Bourdieu, 1980, p. 88-89).

Un habitus est donc un principe qui crée et uni les caractéristiques d'être et relationnelles propre à un ensemble humain, appartenant à un même champ, et donc par-là à une classe de position sociale. Il s'agit d'un schème classificatoire qui rend distinctif et qui différencie en même temps, ce sont Les attitudes, les manières, les pratiques et les biens qui sont associés aux différentes positions dans la société (Bourdieu, 1987). L'habitus est le produit d'une double historicité, celui de l'assimilation par un individu ou un groupe humain des valeurs culturelles d'un autre groupe dominant en fonction de l'héritage culturel des générations antérieures mais aussi et d'un arbitraire culturel socialement imposé par inculcation aux nouvelles générations, mais il est en même temps une « grammaire génératrice des pratiques » (Bourdieu, 1972, p.178). Il agit bien dès lors comme médiation entre le système des régularités objectives et le système des conduites individuelles, et il les intériorise.

Pour Pierre Bourdieu, ces expériences aussi différentes soient-elles ne font le plus souvent que renforcer le poids de l'apprentissage initial. Elles sont en effet perçues en fonction des inculcations premières, les plus durables. L'ensemble de ces expériences auxquelles nous sommes confrontés s'intériorisent et s'accumulent pour se transformer en dispositions générales : façons de faire, de sentir manières d'être – constitutives d'un habitus. Cette incorporation, processus éminemment singulier, est souvent proche chez des agents occupant une position voisine dans l'espace social. Les pratiques des individus réfèrent ainsi à leur classe, à la position qu'ils y occupent et au trajet qui les y a conduits. C'est-à-dire qu'elles sont fortement liées à toute une histoire collective faite de conditions d'existence proches.

En effet, les schèmes de pensée, de perception et d'action qui caractérisent l'habitus, par leur intégration progressive de la naissance à l'âge adulte, conduisent à l'intériorisation des conditions objectives qui marquent la société et le champ social dans lesquels vivent les sujets humains. Pour Bourdieu quand l'habitus se retrouve dans le monde social qui la construit, il existe dans ce monde-là comme un fait admis. Ainsi, peu à peu, les êtres humains incorporent l'extériorité, ils adoptent des schèmes inconscients qui orientent leur façon de penser et d'agir. P. Bourdieu écrit : « Les agents ont une appréhension active du monde, ils construisent leur vision du monde. Mais cette construction est opérée sous contraintes structurelles.

Si, ainsi que Duru-Bellat Et Van Zanten (1999) relève dans leur analyse que la conception de l'habitus repose dans la reproduction s'appuie principalement sur le déterminisme des contraintes objective, puis elle évolue et s'ouvre par la suite pour faire place à une relative autonomie de l'action du sujet Il a donc une certaine marge d'action dans les habitus qu'il se crée. Certes, si les êtres humains se produisent en produisant la réalité humaine et sociale, cette production est déterminée au moins en partie par les structures et les conditions sociales dans lesquelles ils vivent. L'habitus n'est pas seulement structure structurée ; il est aussi structure structurante, dans la mesure où l'habitus dote l'individu de ce sens pratique qui le conduit à agir dans une situation donnée en fonction du sens commun déterminé par les schèmes de perceptions, d'appropriation et d'action qui lui assurent une capacité d'anticipation, de capacités génératrices adaptatives qui sont sources de stratégies potentielles et qui permettent de s'ajuster en fonction des situations. (Bourdieu, 1972, 1980, 1994).

« Les agents tombent en quelque sorte sur la pratique qui est la leur plutôt qu'ils ne la choisissent dans un libre projet ou qu'ils n'y sont poussés par une contrainte mécanique » (1987 p.127).

Produit de l'histoire, l'habitus produit des pratiques, individuelles et collectives, donc de l'histoire, conformément aux schèmes engendrés par l'histoire, il assure la présence active des expériences passées qui, déposées en chaque organisme sous la forme de schèmes de perception, de pensée et d'action, tendent, plus sûrement que toutes les règles formelles et toutes les normes explicites, à garantir la conformité des pratiques et leur constance à travers le temps. L'habitus est donc à la fois le produit de cette histoire individuelle mais aussi collective, incorporée dans nos têtes, nos actions. C'est sans doute parce que cette « histoire est faite corps », extérieur intériorisé, qu'elle est oubliée, dès lors l'habitus est aussi le principe, le vecteur de nos actions, ce qui nous fait réagir « spontanément » de telle manière plutôt que de telle autre.

Fortement marqués par leurs origines, les individus sont amenés, tout au long de leur vie, à opérer des choix dans différents domaines. Ces choix, qu'ils ressentent comme l'expression d'un libre arbitre, sont fortement liés à l'intériorisation de leurs chances objectives de réussite à divers moments et dans différents lieux, donc à leur habitus. Par exemple, si le mariage n'est plus, comme au siècle dernier, une affaire arrangée entre parents, il n'est pas pour autant le fruit d'un choix totalement libre. Les chances objectives qu'ont les filles d'ouvriers d'épouser des fils de polytechniciens sont très réduites, l'homogamie prévaut encore largement. En

choisissant, sans le calculer, les mêmes lieux de sortie, le café, plutôt que la fête entre amis, le bal de village plutôt que l'opéra, les agents issus du même groupe social ont plus de chances de se rencontrer. Chances encore accrues par la distribution sociale des goûts issus de l'habitus : on a dû goût pour ceux qui ont le même goût que soi... Les qualités appréciées par les femmes chez leurs conjoints varient fortement selon les catégories sociales, qu'elles soient physiques (solidité / ligne élancée) ou morales (travailleur / intelligent).

## 2. Transfert

Pour mieux cerner le concept de transfert, nous allons tout d'abord le définir et ensuite aller dans les origines pour en comprendre la théorie.

### 2.1. Définition

L'expression originelle du transfert est *übertragung* de *über* (au-dessus de, par l'intermédiaire de, par-delà, etc.) et de *tragung* (le fait de porter) ; il s'agit de « sur-porter », de « porter par l'intermédiaire » ce que signifie exactement aussi le mot *transfert* en français ou *transference* en anglais (Auriol,2014) .

De par le dictionnaire 36 Dictionnaires et recueil de correspondance transfert selon la définition que le dictionnaire a du domaine de la psychanalyse signifie *phénomène par lequel le sujet projette le sentiment qu'il éprouvait pour un objet sur un autre objet qui sert de substitution au premier*. Dans le dictionnaire Hachette Edition 2010 ,il est défini dans le domaine de la psychologie de l'apprentissage comme « *Cas ou une habitude ancienne facilite l'acquisition d'une nouvelle habitude* ». Il vient du mot latin « tranferre » qui veut dire porter au-delà.

Le transfert désigne, d'après le "Laplanche et Pontalis", "le processus par lequel les désirs inconscients s'actualisent sur certains objets dans le cadre d'un certain type de relation établi avec eux et éminemment dans le cadre de la relation analytique. Il s'agit là d'une répétition de prototypes infantiles vécue avec un sentiment d'actualité marqué. (Loggia, 2014).

Freud (1900), explique que « *la représentation inconsciente est tout à fait incapable, en tant que telle, de pénétrer dans le préconscient et elle ne peut y exercer un effet qu'en se mettant en connexion avec une représentation anodine qui appartient déjà au préconscient, en transférant son intensité sur elle et en se faisant couvrir par elle. C'est là le fait du transfert [...]* ». (p.461)

Ainsi, au départ, le transfert n'est qu'un cas particulier de déplacement de l'affect d'une représentation à une autre. Freud écrit « *Que sont les transferts ? Ce sont des ré-impressions, des copies des motions et des fantasmes qui doivent être éveillés et rendus conscients à mesure des progrès de l'analyse ; ce qui est caractéristique de leur espèce, c'est la substitution de la personne du médecin à une personne antérieurement connue* » (Freud, 1905). La personne « *antérieurement connue* », l'expérience le prouve, est tout à fait généralement une figure parentale, aimée ou crainte.

Une certaine conception du transfert du point de vue émotif renvoie au développement de sentiments vis-à-vis de quelqu'un qui n'y est, en principe, pour rien. Ainsi le transfert traduirait essentiellement un « affect », bien que comme nous le verrons par la suite, tout ne soit pas si simple, et que quelque chose d'autre détermine le transfert compris comme l'expression d'un affect. (Heller, 1993).

## **2.2. Origine du concept de transfert**

Le phénomène du transfert occupe une place importante dans la psychanalyse pourtant il a fallu attendre 1912 pour que Freud écrive sur cette question « la dynamique du transfert » in *La technique psychanalytique* (Freud 1970).

LACAN a montré que le transfert est un phénomène absolument général du lien interhumain et comme tel ne saurait être localisé à la cure analytique. En réalité, s'il y a relation, je te transmets mes effets et tu me transmets les tiens. En fait le transfert naît du fait que l'une des parties de la relation cherche à combler un besoin, un problème, un manque dans sa vie « *Tous les bruits du monde proviennent du manque. Chacun crie à cause de ce qui lui fait défaut. Même les joies proviennent du manque : si l'on exulte, c'est parce qu'auparavant il y avait un problème et qu'à présent, le voilà résolu* » assure Rabbi Na'hman de Braslav. (Auriol, 2014)

Examinons donc désormais ce que dit Freud lui-même du transfert. Dans *Psychanalyse et médecine*, Freud évoque l'influence personnelle de l'analyste. Selon le père de la psychanalyse, il s'agit là du véritable moteur qui donne le dynamisme à la cure psychanalytique, et l'attachement (qu'il soit positif, comme l'admiration, ou négatif, comme la colère ou le ressentiment) du patient envers son psy l'aide à avancer en revivant les blessures de son passé pour mieux les dépasser.

Toujours dans *Psychanalyse et médecine*, Freud nous apprend que : « le malade répète, sous la forme de cet amour pour l'analyste, des événements psychiques qu'il a déjà une fois vécus [...] Et il répète aussi sous nos yeux ses réactions de défense d'alors ; il aimerait reproduire, dans ses rapports avec l'analyste, toutes les vicissitudes oubliées de sa vie. Ce qu'il nous montre est ainsi le noyau de son histoire intime, il le reproduit de façon palpable, présente, au lieu de s'en souvenir. »

Il est intéressant également de noter que nous pouvons retrouver des notions de « transfert » dans d'autres domaines de notre vie. Ce concept peut dès lors nous aider à mieux comprendre certains de nos problèmes relationnels en dehors de la relation "patient/psy" : relations conflictuelles nous unissant à nos supérieurs hiérarchiques, ou à notre conjoint sur lequel nous pouvons parfois projeter des conflits non résolus. Dans le cas de nos mères ayant vécu un mariage hors norme, selon qu'elle l'ait vécu, dans une optique parfois inconsciente de se guérir des blessures subies, et dans l'optique d'en guérir, elle essaie de le reproduire, de le revivre d'une autre manière dans la relation qu'elles entretiennent avec leur fille. Le fait qu'une situation soit émotionnellement explosive n'est pas suffisant pour qu'on la qualifie de transférentielle. Pour que la situation soit transférentielle, il faudrait que la personne qui transfère rattache une situation présente à une situation passée, et qu'une fois la situation passée connue la situation présente devient compréhensible. La situation passée doit expliquer et la charge émotionnelle et la dynamique interpersonnelle qui se déroule dans la situation présente. *Le transfert est une manifestation inconsciente dans le présent d'une situation passée.*

Freud mentionne que les faiblesses du système de refoulement sont encore plus gênantes que le refoulement lui-même. Si un souvenir refoulé pouvait être tout simplement maintenu dans l'inconscient, il ne réveillerait pas sans cesse chez ceux qui entourent le sujet toute une série de méfiances. Ces mécanismes font que le sujet a tendance à revivre une situation qui ressemble à ce que le sujet n'a pas envie de vivre en réalité. Par exemple une femme battue dans son enfance ne comprend pas pourquoi tous les hommes qu'elle rencontre la battent. Au bout d'un moment elle se dit que tous les hommes sont comme cela, et se résigne à vivre ce qu'elle a enterré en elle. Le refoulement est peut-être la moins mauvaise solution possible, mais ce n'est jamais une solution très constructive.

Ainsi, par le transfert, le patient trouve chez certains interlocuteurs le lieu où des représentations « anciennes » sont actualisées. Ces représentations, actualisées sur la personne

de l'analyste, concernant généralement les différents modes de relation que le sujet entretient avec ses différents « objets », ce qui se manifeste par différents types de comportements ou affects (par exemple, la colère).

### **2.3. Question de recherche**

Étant donné que le nombre de femmes est un peu plus élevé que le nombre d'hommes dans la société du Cameroun (Ministère de la promotion de la femme, 2012), l'apport des femmes dans le développement d'une localité, d'une région ou d'un pays n'est pas négligeable. Mais si celles-ci n'ont pas les mêmes chances de pouvoir apporter leur contribution à la société, ce qui constitue un handicap sérieux à son développement.

La femme a donc dans cette optique un rôle important à joué, son implication est primordiale, étant donné qu'elle est la principale responsable de l'éducation des enfants, garçons comme fille. Si elle est fragilisée, la génération qu'elle élève l'est aussi. Pour participer à ce développement elle doit pouvoir en avoir les moyens, pas seulement financier mais aussi intellectuel et psychologique. Le moyen le plus efficace d'y arriver est l'instruction. Les femmes ayant été victimes de mariage hors norme n'ont pas toujours pu finir leur instruction, et ont dû renoncer si elle en avait à leur ambition. Le fait d'avoir vécu un mariage hors norme, un mariage forcé par rapt n'a-t-elle pas une influence sur l'éducation qu'elle donne à leurs enfants, filles en particulier ?

### **2.4. Hypothèses générale et spécifiques**

De notre question de recherche principale, nous avons donc pu ressortir l'hypothèse principale suivante, le ressenti engendré par un certain type de processus de mariage que les mères ont vécu influence le style parental d'éducation qu'elle donne à leur (s) fille (s) ?

De cette hypothèse découlent quatre hypothèses de recherches spécifiques :

- Le processus de mariage où la mère a consciemment choisi son conjoint en accord avec ses parents affecte le style parental d'éducation qu'elles donnent à leurs filles.
- Le processus de mariage où la mère a été enlevée avec le consentement des parents, qui ont obligé celle-ci à se marier avec le conjoint qu'ils lui ont choisi affecte le style parental d'éducation que celles-ci donnent à leurs filles ?

- Le processus de mariage où la mère s'est fait enlever avec la complicité de son fiancé sans le consentement de ses parents affecte le style parental d'éducation qu'elles donnent à leurs filles.
  
- Le processus de mariage où la mère a été enlevée pour un mariage sans le consentement de ses parents, ni le sien affecte le style parental d'éducation qu'elles donnent à leurs filles.

**Tableau II : Récapitulatif des hypothèses**

QUESTIONS	OBJECTIFS	HYPOTHÈSES	VARIABLES	INDICATEURS	MODALITÉS
Le processus de mariage vécu par la mère influence-t-il le style d'éducation parentale qu'elle donne à sa fille ?	Vérifier que le processus de mariage vécu par la mère a une influence sur le style d'éducation parentale qu'elle donne à sa fille.	Le processus de mariage vécu par la mère a une influence sur le style d'éducation parentale qu'elle donne à sa fille.	VIG : le processus de mariage	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Processus de mariage avec bénédiction parentale</li> <li>- Processus de mariage sans bénédiction parentale</li> <li>- Processus de mariage femme non consentante organisé par les parents</li> <li>- Processus de mariage femme non consentante organisé par les tiers</li> </ul>	
			VDG : le style d'éducation parentale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démocratique</li> <li>- Autoritaire</li> <li>- Permissif</li> </ul>	
Q1 : le processus de mariage normal influence-t-il le style d'éducation parentale que la mère donne à sa fille ?	Vérifier que le processus de mariage normal à une influence sur le style d'éducation parentale que la mère donne sa fille	Le processus de mariage normal à une influence sur le style d'éducation parentale que la mère donne à sa fille.	VI1 : mariage avec bénédiction parentale	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Consentement des parents</li> <li>- Consentement des fiancés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Oui</li> <li>- Oui</li> </ul>
			VD1 : style parental d'éducation	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démocratique</li> <li>- Autoritaire</li> <li>- Permissif</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rigoureux</li> <li>- Laxiste</li> <li>- Modéré</li> </ul>
Q2 : le processus de mariage consenti entre un homme et une femme sans le consentement	Vérifier que le processus de mariage consenti entre un homme et	Le processus de mariage consenti entre un homme et une femme sans le consentement parental à une	VI2 : mariage sans consentement parental	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pas de consentement parental</li> <li>- Consentement entre les deux fiancés</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Non</li> <li>Oui</li> </ul>

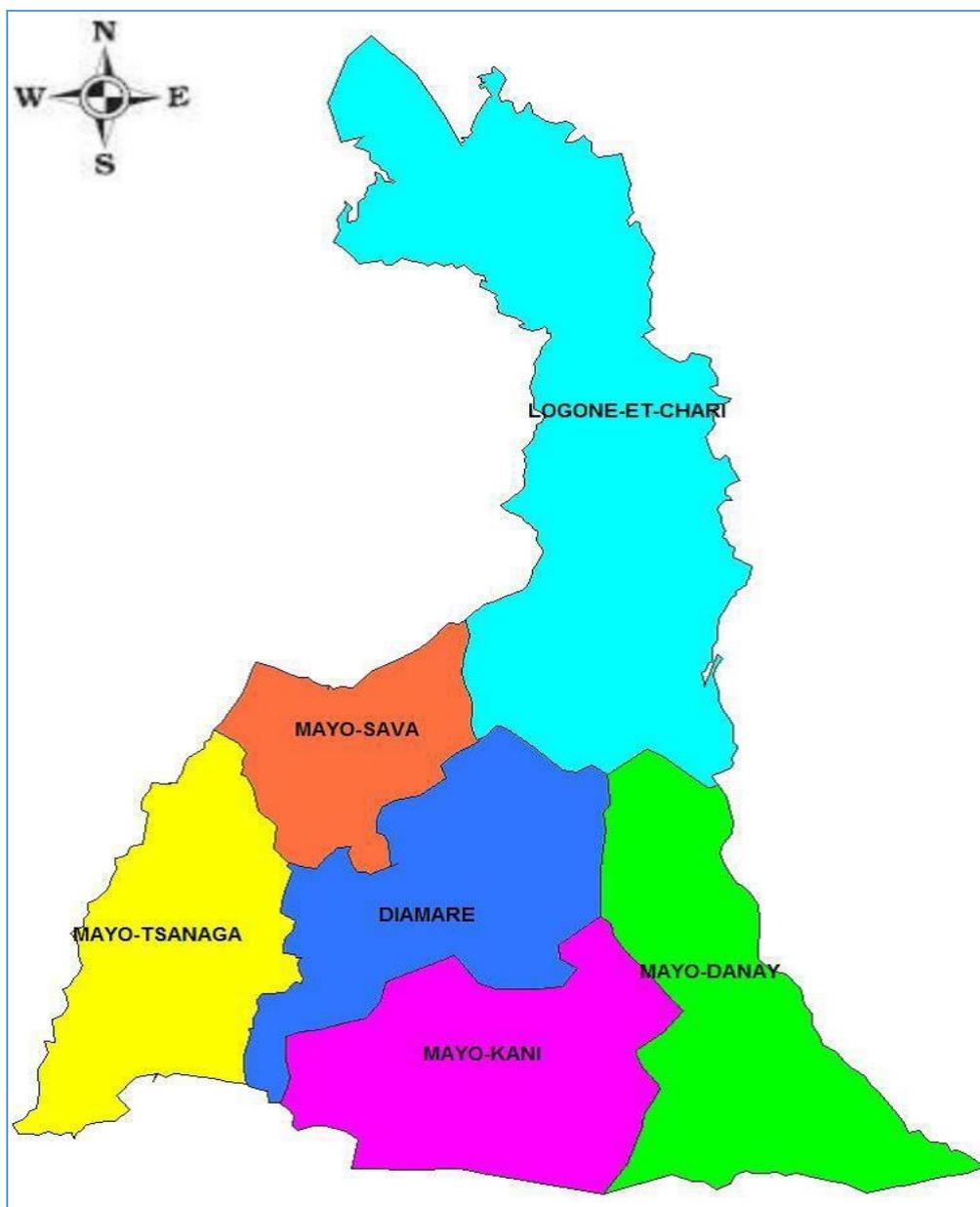
parental influence-t-il le style d'éducation parentale que la mère donne à sa fille ?	une femme sans le consentement parental à une influence sur le style d'éducation parentale qu'elle donne à sa fille.	influence sur le style d'éducation parentale qu'elle donne à sa fille.	VD2 style d'éducation parentale	- Démocratique - Autoritaire - Permissif	- Rigoureux - Laxiste - Modéré
Q3 : le processus de mariage entre un homme et une femme non consentante organisée par les parents influence-t-il l'éducation que la mère donne à sa fille ?	Vérifier que le processus de mariage entre un homme et une femme non consentante, organisée par les parents influence le style d'éducation parentale qu'elle donne à sa fille.	Le processus de mariage entre un homme et une femme non consentante organisée par les parents influence le style d'éducation parentale qu'elle donne à sa fille.	VI3 : processus de mariage femme non consentante organisé par les parents	- Consentement des parents - Consentement du fiancé - Pas de consentement de la fiancée	- Oui - Oui - Non
			VD3 : style parental d'éducation	- Démocratique - Autoritaire - Permissif	- Rigoureux - Laxiste - Modéré
Q4 : le processus de mariage entre un homme et une femme non consentante, organisé par des tiers influence-t-il le style d'éducation parentale que la mère donne à sa fille ?	Vérifier que le processus de mariage entre un homme et une femme non consentante, organisé par des tiers influence le style d'éducation parentale qu'elle donne à sa fille.	le processus de mariage entre un homme et une femme non consentante, organisé par des tiers influence le style d'éducation parentale qu'elle donne à sa fille.	VI4 : processus de mariage femme non consentante organisé par les tiers	- Pas de consentement des parents - Consentement du fiancé - Pas de consentement de la fiancée	- Non - Oui - Non
			VD4 : style parental d'éducation	- Démocratique - Autoritaire - Permissif	- Rigoureux - Laxiste - Modéré

## **CHAPITRE III : MÉTHODOLOGIE**

Le problème auquel nous essayons de trouver solution, s'inscrit dans la compréhension de la divergence des styles parentaux d'éducation des mères en fonction de leur processus de mariage. Notre hypothèse de recherche est que le processus de mariage vécu ou subi par une mère à une incidence sur le style parental d'éducation que celle-ci peut donner à sa fille.

## I. PRÉSENTATION DU SITE DE L'ÉTUDE ET DU DÉROULEMENT

Nous concentrerons notre étude dans la zone de l'Extrême-Nord étant donné que dans cette localité que les mariages hors norme sont encore récurrents, en nous focalisant sur les zones du Diamaré et Mayo-Danay pour des raisons de commodités d'accessibilités à la population et à l'information.



Carte de la région de l'Extrême-Nord

Créée en novembre 2008 par décret présidentiel, la région de l'Extrême-Nord s'étend sur une superficie de 34 263 km<sup>2</sup>. Elle a un climat soudano-sahélien de type tropical sec qui s'étend du sud au centre de la région et de type soudano-sahélien au nord. Ce climat est caractérisé par des sécheresses récurrentes et les moyennes pluviométriques annuelles décroissent avec le temps. Ainsi, les moyennes interannuelles de la zone, supérieures à 850 mm avant 1999 n'ont été que de 700 mm sur la période 2000-2005. L'ouest de la région est dominé par une courbe montagneuse comprenant les monts Mandara (1000-1100 m de hauteur), Roumsiki (1224 m de hauteur).

Par ailleurs, la région est bordée des montagnes aux formes tourmentées et particulièrement pittoresques dans les départements du Mayo- Sava et du Mayo-Tsanaga. Les sols de l'Extrême-Nord ont des formes pédologiques spécifiques et sont adaptés aux différentes cultures :

- Les sols sableux dans les plaines, favorables pour les cultures du sorgho et de l'arachide ;
- Les sols limoneux riches en alluvions le long des cours d'eau, favorables au coton, sorgho et patate douce ;
- Les sols argileux favorables à la culture du sorgho rouge.

Le réseau hydrographique de la région est composé de deux bassins : le bassin du Niger et le bassin du Lac Tchad. À l'exception du Logone et du Chari qui prennent leur source dans des régions plus arrosées et s'écoulent vers le bassin tchadien, l'ensemble des cours d'eau de la région est caractérisé par des écoulements non permanents. Les facteurs climatiques, le relief et les autres caractéristiques de l'environnement sont susceptibles d'entraver le développement de la région.

### **1. Données administratives**

La région de l'Extrême-Nord a pour chef-lieu Maroua. Elle comprend 6 départements :

- Le Diamaré qui a Maroua comme chef-lieu, dispose de 09 arrondissements ;
- Le Mayo-Kani qui a pour chef-lieu Kaélé comprend 7 arrondissements ;
- Le Logone et Chari qui est le plus vaste département de la région, est quant à lui constitué de 10 arrondissements et a pour chef-lieu Kousséri ;
- Le Mayo-Sava dont Mora est le chef-lieu se compose de 3 arrondissements ;
- Le Mayo-Danay dont Yagoua est le chef-lieu, dispose de 11 arrondissements ;

- Le Mayo-Tsanaga, département le plus peuplé de la région a 7 arrondissements avec Mokolo comme chef-lieu.

## 2. Caractéristiques socioéconomiques

Avec une population estimée à 3 480 414 habitants au 1<sup>er</sup> janvier 2010, soit 17,9 % de la population totale du Cameroun, l'Extrême-Nord est la deuxième région la plus peuplée du pays après le Centre pour une densité moyenne de 101,6 habitants/km<sup>2</sup>. La région de l'Extrême-Nord compte une multitude de groupes ethniques parmi lesquels : les *Arabes Choas*, les *Guiziga*, les *Kanouri*, les *Kirdi*, les *Kotoko*, les *Moudang*, les *Mofou*, les *Mousgoum*, et les *Peuhls* qui sont plus concentrés dans le Diamaré. La langue la plus répandue de la région est le *Foufouldé*.

L'urbanisation est assez faible dans la région de l'Extrême-Nord, seul 24 % de la population vit en zones urbaines. La promiscuité et l'absence d'adduction d'eau potable constituent les principales causes de l'insalubrité, entraînant la prolifération de maladies hydriques. Des efforts sont faits pour approvisionner les populations en eau de bonne qualité. Tous les six départements (avec 12 centres) sont connectés au réseau de la Camerounaise des eaux et de nombreux puits et forages y existent.

Parmi les principales ressources de l'Extrême-Nord, on a les ressources halieutiques qui sont très importantes, en particulier dans la vallée du Logone et le barrage de Maga. Le climat et la végétation constituent également des facteurs favorables à la culture du riz et du coton et à la pratique de l'élevage.

L'agriculture est l'une des principales activités économiques de la région. Elle s'exerce notamment à travers la culture du riz, du coton, du sorgho et du maïs. Le sorgho de saison de pluie est le plus répandu tandis que le maïs est cultivé principalement en période de décrue dans la zone du Lac Tchad. Le riz, le coton, les oignons et la gomme arabique constituent les principales cultures de rente de la région.

L'élevage joue un rôle important dans l'activité économique des communautés où il se pratique. Au-delà de sa rentabilité, l'élevage est davantage pratiqué par référence au prestige social qu'il apporte. En effet, la possession d'un cheptel important est synonyme de richesse. Les principales zones d'élevage sont : la plaine du Logone, la plaine du Diamaré, et celles des hautes terres des Mandara. On y élève les bovins, les petits ruminants, les porcins. Ce dernier type d'élevage est de plus en plus pratiqué dans les localités de Yagoua, Kaélé, Tokombéré et

Mora. Le petit élevage (ruminants, volailles) est diversifié au niveau des villages et centres urbains. Les activités de pêche se déroulent dans la vallée du Logone principalement et dans le bassin conventionnel du Lac-Tchad. Le commerce est assez dynamique dans cette région au regard du nombre de marchés périodiques et de sa position géographique qui fait d'elle une zone de transit par excellence.

L'artisanat et le tourisme constituent également des atouts économiques pour cette région. Les infrastructures de la région sont nombreuses. Le réseau routier est de 667 km de routes bitumées sur 30 616 km de distance. La téléphonie mobile a impulsé le réseau de communication. Cependant les tarifs des appels restent assez élevés.

En matière d'éducation, l'Extrême-Nord dispose en 2008 de 93 écoles maternelles et 1775 écoles primaires. Dans le domaine de la santé, la région dispose de 2 hôpitaux régionaux, de 28 districts de santé avec 6 non reliés au réseau électrique, de 243 aires de santé dont 40 sont non construites. (Ministère de l'économie, 2010)

## **II. ÉCHANTILLONNAGE**

### **1. Population de l'étude**

Notre population d'enquête pour ce travail sera constituée des femmes mariées ou ayant été mariées vivant dans la zone de l'Extrême-Nord et ayant au moins une fille. Nous interrogerons les femmes indépendamment de leur niveau d'étude, de leur ethnie ou de leur statut matrimonial actuel.

### **2. Technique d'échantillonnage**

L'échantillon interrogé pour cette étude est composé de femmes mariées qui ont volontairement voulu répondre à nos questions.

Pour avoir accès à une diversité de femmes et pour avoir la chance de rencontrer des femmes ayant subi un mariage hors norme, nous avons sélectionné un groupe de réunion de prière de femmes, Femmes Camerounaises Pour Christ (FCC) où nous avons pu réaliser l'interview de cinq (05) de nos cas volontaires et ensuite faire un focus group de huit (08) femmes, parmi lesquelles deux (02) ayant passé les interview individuels. Nous avons aussi fait appel à une association de Femmes nommée Association des Mères d'Élèves (AME) qui sont membres d'un réseau appelé Réseau camerounais des Associations des Mères d'Élevés pour l'Éducation des filles. Elles ont pour objectif principal de promouvoir l'éducation des enfants

et en particulier celui de la jeune fille. Les associations sont implantées dans la majorité des écoles de la ville de Maroua et de l'extrême-nord. Ce projet a été initié par l'Unicef au vu des multiples obstacles à l'éducation des filles dans la région. Nous avons pu par cette association rassembler 12 femmes pour réaliser un autre focus group. Nous avons aussi interviewé 05 femmes dans la localité de Salack, une ville située à (21 km de Maroua). Nous avons pu contacter les femmes que nous avons interrogées grâce à une intermédiaire qui était une connaissance et qui nous a aussi servi d'interprète.

Pour le reste des interviews, six (06) en l'occurrence, nous avons ciblé les femmes qui se sont présentées dans les ONG de luttes contre les discriminations faites aux femmes. Les ONG précédemment cités sont notamment, Association de Lutte contre les Violences faites aux Femmes (ALVF) et association de dénonciation des violences faites aux filles à et hors de l'école dans la vallée du Logone (ADVF) et Action Locale Pour un Développement Participatif et Autogéré (ALDEPA) et Association pour l'Autonomisation et de la jeune Fille (APAD). Notons que toutes ne s'y rendent pas pour les mêmes raisons, donc pas forcément pour l'objet de notre étude. Certaines pour des violences familiales, d'autres pour abandon du foyer par leur mari, certaines pour dénoncer les cas de mariages forcés subit par leur fille ou une proche, d'autres encore pour avoir de l'aide et apprendre un métier.

Nous avons donc pu réaliser en tout deux focus group, l'un avec 8 femmes et un autre avec 12 femmes et nous avons pu interviewer seize femmes. Nous avons pu exploiter les données des deux focus group, mais seulement huit (08) des interviews réalisés. Il a été aussi réalisé un questionnaire aux femmes ayant passé les interviews.

### **3. Critères de sélection**

Nous avons choisi parmi les femmes de notre échantillonnage pour l'interview, 20 femmes qui avaient les capacités de lire et écrire pour pouvoir répondre aux questions du questionnaire écrit. Le choix des mères interrogées s'est fait sur plusieurs critères, elles devaient :

- avoir subi l'un des trois processus de mariage objet de notre étude ;
- être dans la tranche d'âge entre 25 et 70 ans ;
- avoir eu au moins une fille ;
- être disposée et disponible à se faire interroger et à se faire enregistrer.

### **III. PRÉSENTATION DES OUTILS DE COLLECTES DE DONNÉES**

Pour pouvoir recenser nos données, nous utiliserons trois outils principaux. Un outil quantitatif, le questionnaire et deux outils qualitatifs : l'interview et le focus group qui utiliseront le même guide.

#### ➤ Le questionnaire

Afin de mettre en évidence des observables des processus des mariages hors norme dans la réalité, nous avons choisi le questionnaire. Notre objectif est d'analyser le sens et la récurrence des réponses recueillis auprès des mères ayant subi un mariage hors norme. Cet outil avait des questions fermées pour que les répondantes aient une orientation de ce dont on voulait parler et une question ouverte pour des modalités d'expression plus libre.

#### ➤ L'interview et le focus group

Le choix de recourir à une deuxième technique s'est fait pour enrichir les réponses au questionnaire par des réponses plus personnelles, plus précises et donc plus argumentées. La visée de cet entretien de recherche est d'obtenir de l'information sur les observations, les attitudes et les opinions concernant le concept étudié et par rapport aux réponses déjà obtenues.

L'interview et le focus group ont été choisis en plus du questionnaire pour :

- nuancer les réponses et envisager le concept étudié dans sa complexité
- ne pas induire les réponses dans l'optique de l'auteur
- recueillir une vraie diversité d'avis et d'expériences.

#### **1. Présentation du questionnaire**

Les questions 1, 2 et 3 parlent du processus du mariage. Pour chaque question, il y a cinq possibilités de réponses, les quatre premières visant un scénario possible suggéré, la dernière pour permettre à l'interviewée de répondre en ses propres termes. Dans les questions 1 et 2, il s'agit de comprendre et de faire ressortir ce qu'était la vision de la norme en termes de processus de mariage et d'ambition avant l'évènement de mariage pour avoir des éléments de comparaison. La question 3 a pour but d'identifier le processus de mariage dont il a été question dans la réalité.

Les questions 4, 5 et 6 visent à ressortir les ressentis et la qualité des rapports avant et après le processus de mariage vécu ou subi. Pour ce faire la question 4 est posée pour déterminer comment l'interviewée se percevait avant le processus de mariage. La question 5 ce qu'elle a ressenti à la suite de son processus de mariage et la question 6 ce que ça a apporté comme changement à son caractère à la suite du processus de mariage.

Les questions 7, 8 et 9 ont pour but d'avoir une vision de ce que l'interviewé souhaite pour sa fille, dans la question 7 en termes d'ambition, dans la question 8 en termes de processus de mariage et dans la question 9 les traits de caractère qu'elle pense être nécessaire pour que sa fille atteigne ce qu'elle lui souhaite.

Les questions 10 à 15 visent à déterminer le type d'éducation (à savoir autoritaire, démocratique et permissif selon Baumind) que l'interviewée donne à sa fille. Chacune des trois réponses des questions 10 à 15 fait ressortir un style d'éducation parentale dans différents domaines de la vie quotidienne. La question 10 concerne les tâches domestiques, la question 11 les punitions, la question 12 les loisirs, les questions 13 les études et l'avenir socioprofessionnel, la question 14 le dialogue et enfin la question 15 l'amour et l'affection.

## **2. Présentation du guide d'interview**

Pour la passation de nos entretiens nous avons utilisé un guide d'entretien. Mais comme le soulignent Raphaël Desanti et Philippe Cardon, un guide d'entretien n'est pas une liste de questions pré formatées car il ressemblerait à une sorte de questionnaire d'enquête. En effet contrairement au questionnaire, il doit présenter des thèmes et sous thèmes directeurs qui devront être abordés au cours de l'entretien. Il doit être précis, formalisé et organisé.

Nous avons essayé de construire un guide d'entretien capable de répondre au mieux à notre problématique, de valider ou d'invalider nos hypothèses et d'apporter des éléments de réponse à notre questionnement général. Pour cela nous avons choisi de construire des questions clairement définies. Les questions ont été regroupées dans quatre grands thèmes qui sont les suivants :

### **2.1. Présentation de l'interviewé et du processus de mariage**

Dans ce premier volet, il est question que chaque interviewée se présente et décrive avec le plus de détails possible son processus de mariage. Notamment le déroulement du processus de mariage, ses impressions par rapport à ce processus, les avis des parents et les siens.

## 2.2. Le vécu du mariage jusqu'à l'arrivée du premier enfant

Dans ce thème, les questions abordées sont notamment l'attitude du mari après le mariage avant l'arrivée du premier enfant, l'attitude de l'interviewé et ses sentiments avant l'arrivée du premier enfant et aussi l'écart avant l'arrivée du premier enfant.

## 2.3. Le rapport des mères avec les filles

Dans le rapport entre les mères et les filles, plusieurs aspects devaient ressortir. Chaque interviewée devait parler des désirs qu'elle a pour sa fille en termes de mariage, d'ambition professionnelle. Un autre aspect abordé était la manière dont elle les éduque et leur attente par rapport à l'éducation qu'elle donne.

## 2.4. L'expérience du passé et les solutions envisagées pour mieux éduquer les filles

Dans ce dernier terme, il était beaucoup plus question de perspectives, de ce qui a marché dans l'éducation qu'elles ont données ou pas, mais aussi ce qu'elles pensent qu'il faille améliorer par rapport à l'éducation qu'elles ont reçu et fonction de leur expérience.

## 3. Profil des répondants

Le tableau de notre échantillonnage pour l'interview est le suivant :

**Tableau III : Distribution des femmes en fonction de leur âge et leur processus de mariage**

	<b>Bénédiction parentale</b>	<b>Sans bénédiction parentale</b>	<b>Organisé par les parents sans consentement de la fille</b>	<b>Organisé par des tiers autres que les parents directs sans consentement de la fille</b>	<b>TOTAL</b>
25 ans à 45 ans	07	03	03	01	<b>14</b>
45 ans à 70 ans	02	02	06	01	<b>11</b>
<b>TOTAL</b>	<b>09</b>	<b>05</b>	<b>09</b>	<b>02</b>	<b>25</b>

Selon leur processus de mariage, nos interviewées étaient réparties ainsi qu'il suit : 09 se sont mariées avec bénédiction parentale, 05 sans bénédiction parentale, 09 ont eu un mariage sans

leur consentement organisé par leurs parents, et 02 ont eu un mariage sans leur consentement organisé par des tiers.

**Tableau IV : Distribution des femmes en fonction de leur situation professionnelle**

	<b>En cours de formation pour un emploi</b>	<b>Sans emploi</b>	<b>Professionnelle ou ayant été professionnelle</b>	<b>TOTAL</b>
25 à 45 ans	05	09	02	<b>14</b>
45 ans à 70 ans	00	03	07	<b>11</b>
<b>TOTAL</b>	<b>05</b>	<b>11</b>	<b>09</b>	<b>25</b>

Parmi les 25 femmes que nous avons interrogées, 09 étaient ou avaient été professionnelles, 05 sont en cours de formation pour un emploi et 11 d'entre elles donc la majorité était sans emploi.

**Tableau V : Distribution des femmes en fonction de leur situation matrimoniale**

	<b>Toujours mariée</b>	<b>Veuve</b>	<b>Séparée</b>	<b>Divorcée</b>	<b>TOTAL</b>
25 ans à 45 ans	08	04	03	00	<b>13</b>
45 ans à 70 ans	06	03	00	01	<b>12</b>
<b>TOTAL</b>	<b>14</b>	<b>07</b>	<b>03</b>	<b>01</b>	<b>25</b>

Nos interviewées étaient majoritairement mariées. En effet sur 25 femmes, 14 d'entre elles étaient mariées, 07 veuves, 3 séparées et une divorcée.

**Tableau VI : Distribution des femmes en fonction du nombre de filles qu'elles ont**

	<b>1-3</b>	<b>4-5</b>	<b>TOTAL</b>
25 à 45 ans	07	08	15
45 à 70 ans	06	04	10
<b>TOTAL</b>	<b>13</b>	<b>12</b>	<b>25</b>

Parmi celles à qui nous avons fait répondre aux questionnaires, nous avons une diversité d'ethnie, notamment 04 de l'ethnie *Toupouri*, 05 de l'ethnie peul, 02 de l'ethnie *Mandara*, 08 de l'ethnie de *Massa*, une (01) de l'ethnie *Kotoko* et 05 de l'ethnie *Guizigua*.

#### **IV. DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET LIMITE DE L'ENQUÊTE**

Les difficultés rencontrées venaient de la disponibilité des femmes. C'est par des affinités qu'il a été possible de rassembler certaines femmes. La langue aussi a été un frein, il n'était pas facile de faire comprendre aux femmes les questions qu'on leur posait, l'interprétation n'était pas toujours évidente, certaines notions leur étaient étrangères.

#### **V. MÉTHODE D'ANALYSE**

Pour l'analyse, nous avons choisi de reprendre les résultats les plus significatifs pour notre étude. Rappelons que notre recherche a pour objectif principal de dégager l'effet engendré par un processus de mariage vécu ou subi par la mère sur le style d'éducation parentale qu'elle donne à sa fille.

Comme le suggèrent de nombreux auteurs, nous avons retranscrit dans leur intégralité tous nos entretiens. L'interprétation a été faite en fonction de leurs caractéristiques sociales, de leur statut, de leurs représentations et au regard de notre problématique et de nos hypothèses.

Nous avons choisi de faire une analyse de contenu. Selon Laurence Bardin : « L'analyse de contenu est un ensemble de techniques d'analyse des communications. Il ne s'agit pas d'un instrument mais d'un éventail d'outils, ou plus précisément d'un même outil mais marqué par une grande disparité dans les formes et adaptable à un champ d'application très étendu : les communications ». Pour notre part nous avons décidé de faire une analyse thématique.

Cette démarche consiste à rechercher des thèmes et des sous thèmes significatifs que l'on retrouve d'un entretien à un autre au fur et à mesure de leur lecture. Il faut dans un premier temps, après la lecture du corpus d'entretien, procéder à un repérage thématique qui permet de construire ensuite une « grille d'analyse thématique ».

L'intérêt de l'analyse thématique, avec l'usage d'une grille d'analyse, c'est qu'elle permet de dresser des typologies, des profils types d'individus partageant des traits de conduites communs, des cohérences communes et dont on peut repérer les mêmes logiques, les mêmes facteurs explicatifs.

Nous avons choisi cette méthode car elle permet de rendre compte de la relation qu'entretiennent nos enquêtés avec un certain nombre d'objets sociaux ou de situations sociales et de remonter ainsi aux structures sociales. Comme le souligne Michel Molitor dans son étude sur l'herméneutique collective ce n'est pas à l'individu concret dont on analyse le discours que l'on s'intéresse, mais bien à ses représentations sociales ou encore à ce que l'on pourrait appeler les « explications socialement répandues et qui donnent un sens à la réalité » dont il se fait le relai en les traduisant dans les catégories de son expérience, de sa subjectivité.(Molitor ,1990,p 20)

Selon Raymond Quivy et Van Campenhoudt, les méthodes d'analyse de contenu obligent le chercheur à prendre beaucoup de recul à l'égard des interprétations spontanées et, en particulier, des siennes propres. En effet, il ne s'agit pas d'utiliser ses propres repères idéologiques ou normatifs pour juger ceux des autres, mais bien de les analyser à partir de critères qui portent d'avantage sur l'organisation interne du discours que sur son contenu explicite. Nous avons à travers cette méthode, cherché à mettre en évidence le sens des messages contenus dans le discours puis de mettre en lumière les habitus c'est-à-dire les valeurs, les comportements et les styles de vie de nos enquêtés.( Quivy et Campenhoudt,1985,p 234)

Le discours pose des justifications et ce qui nous intéresse dans notre analyse c'est la manière dont les enquêtés le reconstruisent, le transposent et le légitiment en disant beaucoup des représentations et des stéréotypes. La finalité de l'approche qualitative est de comprendre les pratiques de l'enquêté mais aussi le sens qu'il leur accorde. Tout au long de notre travail d'analyse et d'interprétation, nous tenterons de souligner les concordances et les différences entre enquêtés. L'approche quantitative quant à elle, viendra selon les thèmes abordés appuyer les résultats.

**CHAPITRE IV :**  
**PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNÉES**

Nous présenterons les données quantitatives sous formes de tableaux et diagrammes et ensuite nous compléterons au fur et mesure par une analyse thématique des données qualitatives pour faire ressortir la pertinence de certains observables. Ainsi seront possibles les regroupements, les classements et l'organisation en catégories, ces catégories devant répondre aux exigences suivantes :

- permettre de rendre compte du contenu des réponses obtenues,
- permettre de classer toutes les réponses obtenues,
- permettre de répondre à la question de départ, à l'objet de la recherche.

Pour répondre à l'objet de ce travail de recherche, les catégories choisies devront se baser sur différents aspects de la façon de gérer l'éducation de sa fille en fonction du processus de mariage vécu.

## **I. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS**

Nous allons dans un premier temps faire une description des résultats obtenus des données récoltées sur le terrain.

### **1. Processus de mariage**

Le premier volet de notre étude s'est axé sur le processus de mariage en lui-même. La vision qu'avaient les enquêtés avant le mariage, le processus proprement dit et les différents ressentis des répondantes après le processus de mariage.

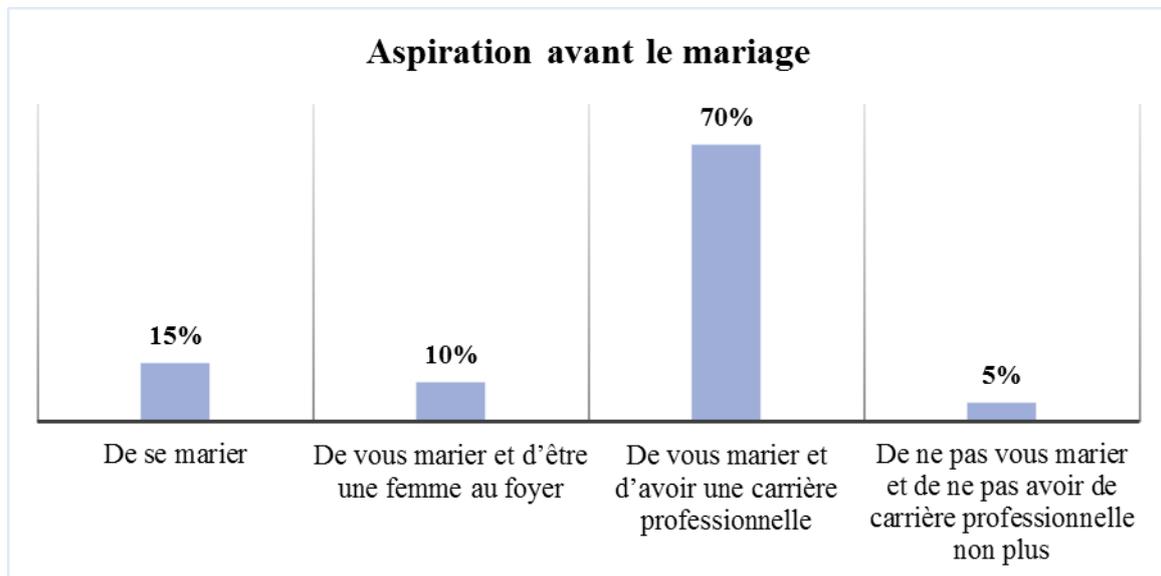
Il nous a semblé important de parler de cet aspect dans la mesure où le côté anthropologique intervient quelque peu dans notre recherche.

#### **1.1. Vision du mariage et avant le mariage**

Avant le mariage les enquêtés avaient une idée de ce qu'était un processus de mariage normal pour elle. Selon le questionnaire, pour toutes les répondantes un mariage dans la norme était celui où les parents et les fiancés étaient consentants donc un mariage avec bénédiction parentale.

Le mariage est une étape importante sinon primordiale dans la vie d'une femme dans le contexte de la société africaine en général et nordiste en particulier. En grande partie les

femmes interrogées ne savaient pas ce qui les y attendait, elles étaient tout à fait ignorantes de ce qu'était le mariage et la vie de couple. Ce qu'elles en pensaient ou espéraient dans le mariage étaient différents.



Le tableau nous décrit les aspirations des répondantes avant le mariage. 15% souhaitaient juste se marier, 10% rêvaient de se marier et d'être femme au foyer, 70% rêvaient de se marier et d'avoir une carrière professionnelle, et 5% ne voulaient ni se marier ni avoir une carrière professionnelle.

### 1.1.1. Mariage normal

Les avis sur la vision du mariage selon que les femmes soit dans les milieux urbains ou ruraux varient. Pour celles des milieux urbains, bien qu'elles aient choisi et accepté de se marier, elles voulaient faire des études, faire des études et surtout pouvoir travailler. Les femmes interrogées avaient pour la plupart dû abandonner leurs études pour pouvoir s'occuper de leur foyer et de leur mari.

C'est ce que nous dit Minda, bien qu'elle ait elle-même choisi de se marier :

*Hum ! je vois, mon rêve c'était que je voulais continuer mes études je n'ai pas pu parce que j'étais dans le mariage, et ma spécialité ne me permettait pas d'aller ailleurs, c'est-à-dire qu'il n'y avait pas ma filière ici au lycée technique ici à Maroua, donc ça devait se passer à Garoua, quand je me suis marié la seconde c'était de l'autre côté donc je ne pouvais plus aller continuer mes études. Et travailler aussi, le handicap que j'ai eu c'est que quand j'étais dans le mariage, je devais travailler, j'avais réussi à un emploi là, bon mon*

*mari avait fait l'accident, donc je n'ai pas pu aller, mon nom est sorti mais je n'ai pas pu me déplacer parce que j'étais à l'hôpital avec mon mari.*

Pour celles des milieux ruraux, penser avoir des rêves avant ou après le mariage est même impensable. C'est comme si leur vie était dédiée au mariage. Elles sont chez les parents avant d'avoir un mari, quand elles en ont un elles suivent ses directives. Pour l'avis de la plupart, les maris ne pourraient même pas autoriser que leurs femmes aillent sur les bancs de l'école. Faire des études et avoir une carrière professionnelle étaient donc totalement exclu pour elle.

Le mariage, pour certaines d'entre elles, est perçu comme la chose à faire, sans véritablement savoir ce qu'il en est. Parmi elle, certaines ne savaient pas ce qui les y attendait. Malgré cela, il y avait des critères pour les hommes qu'elles voulaient épouser. Par exemple pas de militaire parce que les hommes en tenue ont la réputation d'être irresponsable. Pourtant c'est exactement le genre d'homme qu'elles redoutaient qu'elles ont épousé.

### **1.1.2. Mariage consenti entre les deux époux en dehors du consentement des parents**

Le mariage sans consentement parental, surtout celle de la fille n'est pas considéré comme un mariage, non seulement pour les parents mais pour la fille elle-même. Étant parti parfois dans des conditions conflictuelles, il est plus difficile pour elle de s'y adapter. Ceci est dû au fait qu'elle aussi voulait avoir un mariage dit normal, mais on à cause de certaines circonstances a du faire un autre choix.

Nos interviewées avaient d'autres ambitions en dehors de la vie matrimoniale. Elles voulaient faire des études, mais ce désir n'était pas aussi fort que celui de se marier avant leur processus de mariage. Elle désirait avoir un travail mais beaucoup plus de se marier. En général ce sont les désillusions du mariage qui les ont amenés à revenir au rêve de faire des études et d'avoir une carrière professionnelle.

### **1.1.3. Mariage entre un homme et une femme non consentante, organisé par les parents**

Les filles qui sont allées en mariage sans leur consentement étaient très jeune et n'avait aucune maturité aucune n'avait une idée de ce qu'elles allaient affronter. C'était dans l'ordre des choses d'obéir à ses parents et de respecter leur souhait. Elles avaient des envies propres, mais le respect de leurs parents primait sur tout, et ensuite ça a été celui de leur mari.

Une seule voulait devenir religieuse, donc rester célibataire. D'autres aspiraient à faire des études et avoir un travail, ou encore juste se marier mais avec celui qu'elles auraient choisi.

#### **1.1.4. Union consentie entre un homme et une femme non consentante organisée par des tiers**

La vision du mariage qu'avaient ces femmes variait en fonction du fait qu'elles aient vécu dans un milieu urbain ou rural. Dans ce cas-ci il était plus difficile de trouver des cas de femmes disposées à répondre à notre enquête, nous n'en avons eu que deux.

Pour l'une celles de la zone urbaine le rêve c'était vraiment de faire des études, et avoir une carrière professionnelle. Pour celles de la zone rurale, à la façon dont elles décrivent le fait qu'elles soient allées en mariage c'est un peu comme si elle était une brebis à qui on dit quelle route prendre. Elles n'avaient pas de rêve précis mais suivaient juste les directives qu'on lui donnait.

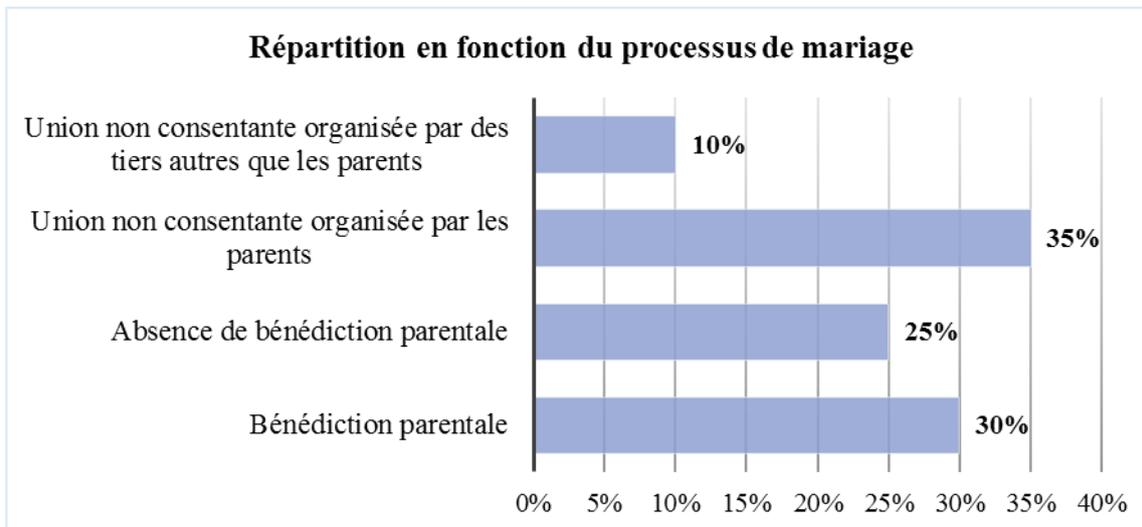
*« On m'a prise, je suis seulement parti » Selena, 38 ans, mariée.*

#### **1.2. Processus de mariage proprement dit**

Le processus de mariage de chacune de nos interviewées, entendu comme le procédé par lequel elles sont allées en mariage varie de l'une à l'autre. Ils peuvent être regroupés en quatre groupes. Une de nos interviewées, qui nous servait aussi parfois d'interprète a bien défini les différents processus possibles en ces termes :

*« Quand tu t'es marié avec ton mari là comment ça s'est passé ? On t'a donné seulement naaaaaa, vous vous êtes entendus naaaaaaaa, ou bien tu n'as pas voulu on t'a donné de force » Damaris, 52 ans, mariée.*

En fonction de leur processus de mariage, nos répondantes étaient réparties comme suit :



Le tableau porte sur le processus de mariage qu'a eu chacune des répondantes. Nous constatons que 30% ont eu un mariage avec bénédiction parentale, 25% ont eu un mariage sans bénédiction parentale, 35% ont eu un mariage organisé par les parents sans leur consentement, et enfin 10% ont eu un mariage organisé par des tiers autres que leurs parents sans leurs consentements.

Nous remarquons que dans notre échantillon, les femmes ayant eu un mariage organisé par les parents sans leur consentement sont majoritaires soit 35% ceci parce qu'encore jusqu'à une époque pas très lointaine, ce processus de mariage dans la région ciblée était la norme. Aujourd'hui il existe encore mais est fait de façon plus subtile.

Nos répondantes lors des focus group ont pu avoir l'occasion de nous donner des détails de leur processus de mariage comment elles l'ont vécu et comment elles se sont perçues après le processus de mariage.

### **1.2.1. Mariage normal**

Pour les mariages normaux on considère que les parents, et la fille étaient consentants, en d'autres termes, il n'y a pas eu de blocage. Les parents n'avaient pas d'objection à ce que leur fille se marie avec le fiancé qu'elle avait choisi. Donc tout s'est passé dans l'ordre des choses, c'est-à-dire fiançailles, cérémonie de dot et différentes cérémonies officielles et religieuses, comme ce fut le cas pour Minda :

*« Ma part le choix venait de moi personne ne m'a imposé quoi que ce soit, on a passé le temps de fiançailles puis il est venu voir mes parents, ils ont demandé est ce que tu es*

*d'accord, j'ai dit oui c'est mon choix. Ils ont dit bon si c'est ton choix tu es libre, donc c'est comme ça qu'il est passé par les étapes. Il est passé par la dot, puis le mariage »*

Cependant, parmi celles nous ayant décrit des mariages normaux, certaines sont allées en mariage mineur, donc pouvant être considéré comme immature, n'étant pas consciente de leur choix au moment du mariage. Les seules qui ont avoué n'avoir pas été consentantes, étaient soit séparé de leur mari, soit veuve.

La seule veuve qui a décrit son mariage comme consenti entre elle et son époux était dans l'ambiguïté. En effet, elle décrit son accord comme forcé par le destin, donc pas vraiment dépendant de son bon vouloir. Elle avoue qu'au début elle ne savait rien de son prétendant, ne le connaissait pas et n'avait même pas créé de lien d'amitié avant de se marier avec lui.

### **1.2.2. Mariage consenti par la fille sans consentement des parents**

Ces mariages-là sont très courants et les raisons sont diverses. La raison la plus courante est le conflit familial, le mauvais climat relationnel avec les parents ou les tuteurs qui poussent la fille à vouloir partir de la maison. Quand ce sont ces raisons qui sont évoquées, en grande partie ces filles forcent la main de leur parent en contractant une grossesse dans le domicile familial.

De son récit, nous savons que Viviane vivait dans des conditions pénibles avec sa tante qui l'avait récupéré depuis qu'elle était toute petite fille. Elle ne se sentait pas acceptée par celle-ci comme sa fille et ses parents l'ayant déjà « donné » ne la considéraient plus comme leur fille. Elle ne se trouvait donc nulle part chez elle. Sa tante quant à elle ne voulait pas qu'elle se marie au monsieur qu'elle a choisi, parce que celui-ci ayant déjà été marié une fois avec une enfant issue de cette union. Sa tante étant une fervente croyante considérait que sa nièce serait dans le péché.

Une autre raison de ce genre de mariage était aussi le refus des parents pour des raisons d'obédience religieuse ou de tribu. Les moyens de communication étant très limités à l'époque, savoir qu'une fille allait quitter sa tribu pour une autre était un grand détachement, et ce même si la tribu de la personne qu'elle avait choisi d'épouser avait une culture similaire à la leur. À ce moment les filles avaient soit le choix de capituler, soit celui de tenir sur leur position et épouser celui qu'elle aime.

Une de nos interviewées a imposé son choix et elle s'y est tenue jusqu'à ce que son père accepte son choix parce que son désir de la voir mariée était encore plus grand que celui de la voir mariée avec quelqu'un de sa tribu.

### **1.2.3. Mariage avec consentement des parents sans consentement de la fille**

Ce n'est pas facile de penser que ça puisse arriver qu'une fille soit allée en mariage sans son consentement, pourtant à l'époque c'était monnaie courante, c'était même presque la règle. Le parent décidait et la fille suivait. Le Mariage pouvait se faire sous l'influence du père ou de la mère, mais dans la majorité des cas, ce sont les mères qui mettaient la pression et influençaient les filles à se marier avec l'homme qu'elle leur avait choisi.

Certaines se voyaient contraintes parce que leur dot devait servir à payer la dot de leur frère, étant parfois les seules filles ou l'ainée. Si elle ne se mariait pas, donc ne faisait pas entrer de dot, ses frères ne se marieraient pas non plus. D'autres encore c'était parce que la mère se rendait compte que la fille avait quelque difficulté scolaire et estimait que ce serait une perte de temps. Les parents ayant parfois peur de voir leurs filles contracter des grossesses à la maison, préféraient les envoyer le plus tôt en mariage et le plus souvent sans demander leur avis. Ils disposaient d'elles comme ça leur plaisaient.

La pression et la menace ont été les moyens pour amener la fille à aller en mariage, on peut dire que ça a été le cas de Salma, parce que bien que n'ayant pas résisté, elle a été tout au long de son enfance mise sous pression, voilà ce qu'elle nous en dit.

*« Mon papa même me disait que quand tu touches déjà trop un garçon tu risques d'être grosse, moi je ne peux pas (rire générale) parce que c'est ce qu'on disait, quand je pars à l'école je reviens mon père il est là assis là il regarde sa montre il me dit : goudak pes meh goudoum pes meh<sup>27</sup>, donc il me tue et il tue aussi le gars, quel gars, il ne connaît pas s'il y a même un gars ou pas, mais quand tu viens en retard ça veut dire qu'il y a quelqu'un, donc je te tue, je le tue. Donc en cas de grossesse, il me tue il le tue. Tu vois ça, c'est un traumatisme non, chaque jour tu viens on te dit, pes meh<sup>28</sup> » Salma, 52 ans, veuve.*

Cette pression mise sur elle depuis sa petite enfance, l'amène à se marier sans résistance bien que ce ne soit pas son choix.

---

<sup>27</sup> Sur lui je tire (avec une arme) et sur toi aussi je tire

<sup>28</sup> Je te tue

*« Moi ce n'est pas que c'est la personne que j'ai choisie, c'était l'ami de mon père, l'ami de mon père comme il avait perdu sa femme et ses enfants, mon père a dit que ma fille est là elle va te consoler. Et quand il m'a dit que tu pars moi j'ai juste obéi... sans discuter, même pas une fois et je suis parti il a dit que personne ne doit demander quoi que ce soit ni ma mère en tout cas personne... on te dit que va, tu vois un guenderou<sup>29</sup> comme ça, on te dit que va, tu ne peux pas dire non » Salma, 52 ans, veuve.*

Cette pression allait parfois jusqu'à ce que les parents, surtout les mères menacent de se suicider si leurs filles ne se marient pas avec l'homme de leur choix.

#### **1.2.4. Mariage sans consentement des parents de la fille ni des parents**

Ces cas sont plus difficiles à dénicher. Les femmes ayant subi ce genre de processus de mariage, étant dans le foyer et avec le père de leurs enfants, ont beaucoup plus de mal à s'exprimer par rapport à leur histoire, et si le mari n'est plus là, la belle-famille a encore de l'influence. Une de nos participantes du focus group explique comment ça se passe souvent :

*« Personne ne sait, parfois c'est même le chef qui demande, il y a la fille de tel là que je veux, les dougourous<sup>30</sup> qui sont autour de lui là ils vont s'arranger parce qu'ils savent qu'elle va venir au marché, c'est le jour du marché que tout le monde sort se balader, on vient au marché là on va la prendre et partir avec elle, c'est après que l'information trouve le père qu'on a enlevé ta fille ».Dannée,50,mariée.*

Ceci arrivait en général quand le père n'avait pas une très grande influence dans la famille, ou alors que voyant que dans les pourparlers le fiancé risquait de perdre la femme qu'il désirait soit parce qu'il n'en avait pas assez de moyens, soit parce qu'il était d'un autre village, soit parce qu'il y avait de petite mésentente entre les familles qu'on finisse par enlever la fiancée en question sans aucune forme de protocole.

Dans ce cas-là, les parents de la fille même étaient mis sur le fait accompli, puisqu'une fille déjà enlevée était considérée comme déshonorée, et il était plus judicieux pour les parents ensuite d'accepter de régulariser la situation avec ce que le fiancé pouvait donner. C'est aussi un peu ce qui arrivait quand la fille se rendait compte que son fiancé ne serait pas accepté par ses parents, sauf qu'à ce moment elle était complice de son enlèvement. Elle pouvait donc

---

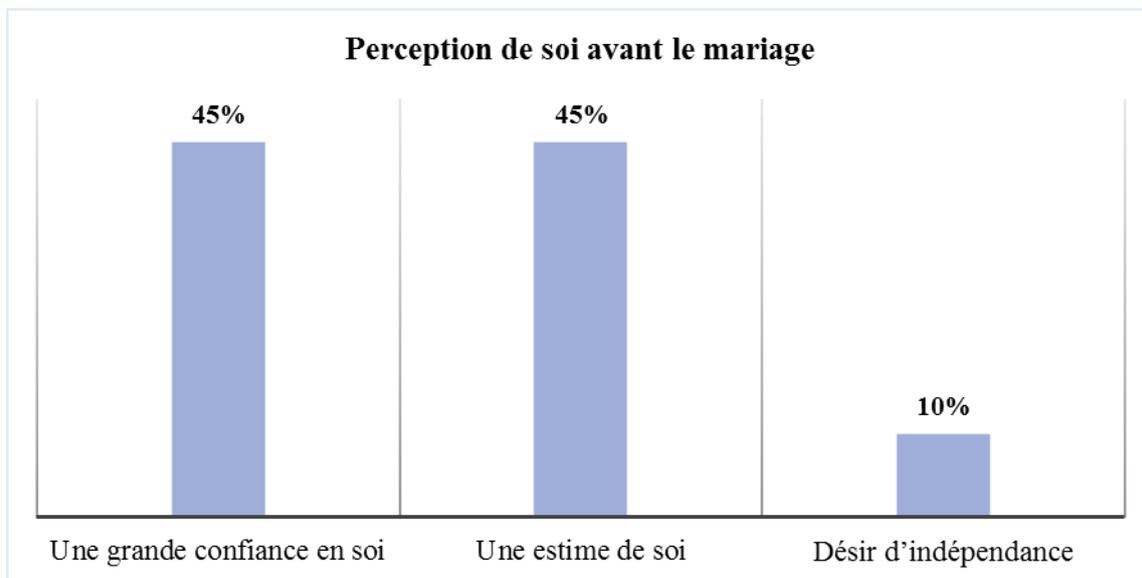
<sup>29</sup> Un personnage

<sup>30</sup> Sbières, esclaves du chef

être classée dans la catégorie union entre son homme et elle, sans le consentement des parents (pas de bénédiction parentale).

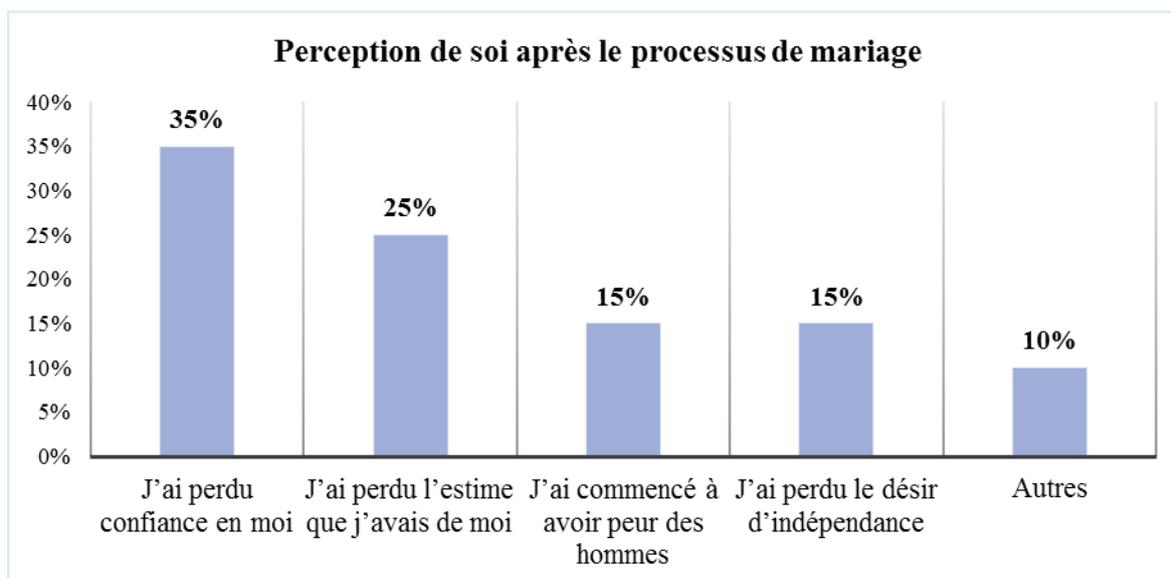
## **2. Qualités des rapports avec son entourage perception de soi, avant et après le processus de mariage**

Le processus de mariage quel qu'il soit est une nouvelle étape dans la vie de chaque être humain et particulièrement pour nos répondantes. Il entraîne dans leur vie un changement radical, de vie, de perception de soi et de relation avec l'entourage. Les tableaux suivants nous décrivent ce qu'il en a été pour nos répondantes :



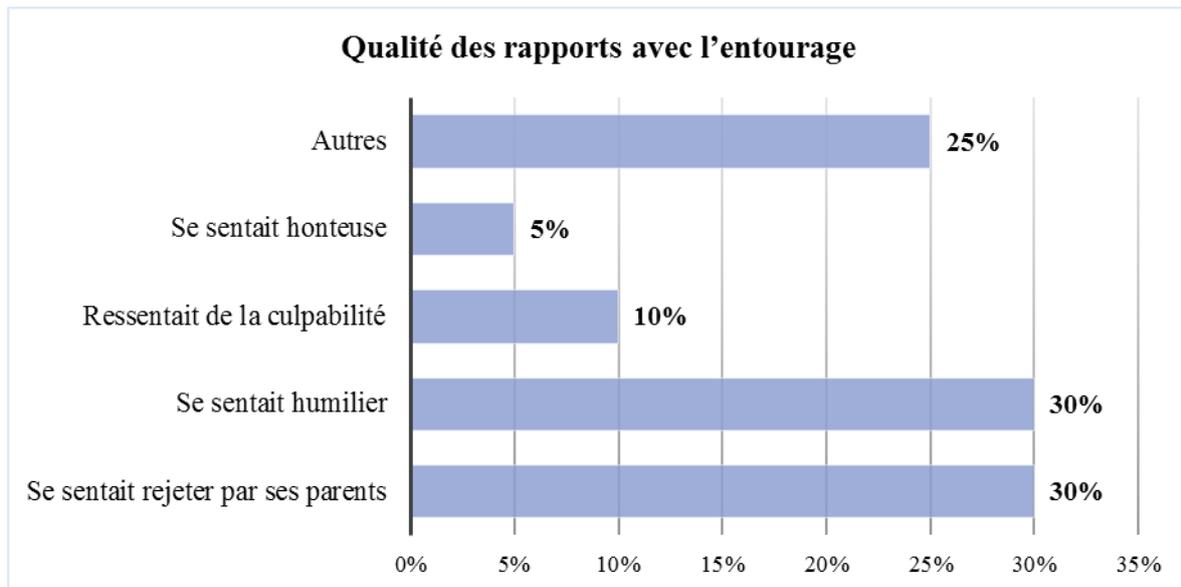
Avant leur mariage, 45% de nos répondantes se percevaient comme ayant une grande confiance en elle, 45% comme ayant une grande estime d'elle-même et seulement 10% comme ayant un grand désir d'indépendance.

Il en ressort qu'une minorité des répondantes avaient une propension à l'indépendance soit 10% ceci s'explique par le fait qu'en majorité à cette époque l'éducation était axée sur le fait que la femme doit dépendre de quelqu'un, soit de ses parents ou tuteurs, soit de son mari.



Après le processus de mariage qu'elles ont eu la perception que les répondantes avaient d'elle-même est devenue la suivante. 35 % ont perdu confiance en elle contre 45 % qui avaient confiance en elle avant le mariage, 25 % ont perdu l'estime qu'elle avait d'elle-même contre 45 % qui avaient de l'estime d'elle-même avant le processus de mariage. 15 % ont commencé à avoir peur des hommes alors qu'aucune n'avait peur des hommes avant le mariage, et enfin 15 % ont perdu leur désir d'indépendance contre 10 % qui avait un désir d'indépendance avant de se marier.

Le fait que les femmes commencent à avoir peur des hommes après leur processus de mariage, vient du fait qu'en majorité, les femmes n'avaient aucune expérience sexuelle avant leur mariage, aucune éducation sexuelle même, ce qui pour certaines à engendrer une certaine crainte des hommes. Pour celles qui ont perdu leur désir d'indépendance c'était soit parce que leur mari s'occupait bien d'elle et la nécessité de voler de leur propre aile ne s'imposait plus, soit parce qu'au final elles se sont rendu compte qu'elle ne pourrait plus réaliser les rêves qu'elles souhaitaient.



À la suite de leur processus de mariage, nos répondantes ont eu un type de rapport avec leur entourage. 30 % se sont senties rejetées par leurs parents, 30 % se sont senties humiliées, 10 % ressentaient de la culpabilité, 5 % se sont senties honteuses et 25 % a eu un sentiment autre que celui qui leur était proposé.

### **2.1. Mariage normal**

Les femmes ayant choisi leur époux et étant allé avec la bénédiction parentale, étaient heureuses de s'être mariées et le vivaient très bien. Bien que le choix qu'elles avaient fait ait bloqué certaines ambitions pour elle, elle n'en était pas moins heureuse.

### **2.2. Mariage consenti entre les deux époux en dehors du consentement des parents**

Pour celles ayant choisi leur conjoint sans le consentement de leurs parents, le sentiment qui revient c'est le regret. Les raisons du regret étaient de plusieurs ordres. Regret de n'avoir pas eu un mariage conventionnel, regret de n'avoir pas été un modelé pour celles qui étaient les aînées, regret de n'avoir pas écouté les conseils parentaux et de s'être retrouvé dans des conditions difficiles. Le regret était vraiment le sentiment qui revenait le plus pour celles ayant contracté une union entre elle et son homme sans le consentement parental.

Un autre sentiment qui a été mis en exergue a été le sentiment de rejet parental. Pour celles ayant forcé le mariage en contractant des grossesses, elles se sont senties rejetées à cause de

la déception qu'elle leur avait causé. Pour celles n'ayant pas eu de grossesse et dont la raison de refus de ses parents était le fait que le fiancé soit d'une tribu différente, le sentiment de rejet venait du fait qu'elles étaient pointées du doigt comme la paria, celles qui avaient choisi d'aller se marier loin, de se séparer des siens.

### **2.3. Mariage entre un homme et une femme non consentante, organisé par les parents**

Pour celles qui n'ont pas fait le choix de leur conjoint, le mariage était traumatisant et selon certaines parce qu'elles n'y ont pas été préparées. Elles n'y étaient pas préparées parce que ce n'était pas ce qu'elles souhaitaient à ce moment-là, parce qu'elles allaient dans une nouvelle vie à laquelle on ne les avait pas préparées psychologiquement, elle savait qu'elle devait juste être de bonne femme soumise et serviable. Elles ne savaient rien de la sexualité ou de la gestion des relations avec un homme.

Ce manque de préparation a entraîné de la peur. Peur le plus souvent à cause de l'acte sexuel, peur de l'homme aussi puisque durant toute leur enfance on avait passé le temps à les mettre en garde contre les hommes. La crainte ressentie dans le domicile familial pouvait continuer à se faire ressentir dans le cadre du mariage.

Pour Salma, la crainte qu'elle ressentait déjà dans le domicile familial, elle a continué à le ressentir dans son mariage.

*« Moi la première rencontre même, que voilà le père de ma fille et me voici, je tremblais comme une feuille ; c'est comme si j'avais froid, c'est comme si, je ne sais même pas comment expliquer ça... tout mon corps tremblait, tellement j'avais peur » Salma, 52 ans, veuve.*

Certaines ont exprimé aussi des regrets, pas du fait de n'avoir pas choisi leur mari, mais plutôt de n'avoir pas pu vivre leur adolescence comme les autres, en allant faire la fête, s'amuser et connaître les folies de jeunesse, car une fois marié avec des enfants elle se rend compte qu'elles ne peuvent plus vivre ce genre de vie.

Malgré la peur et le regret, ces femmes ont quand même un sentiment de satisfaction, satisfaction d'avoir obéi, de mériter la bénédiction et la faveur parentale même si tout ne va pas toujours bien dans le mariage.

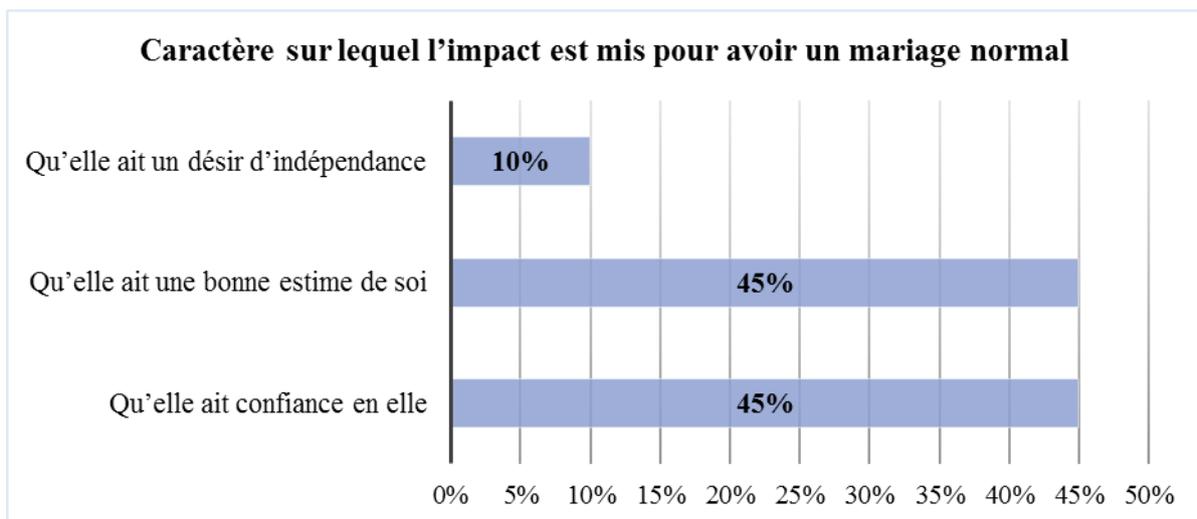
## 2.4. Union consentie entre un homme et une femme non consentante organisée par des tiers

Les femmes ayant vécu un mariage où ni les parents, ni elles n'étaient consentantes, ont comme sentiment principal, le rejet. Elles ont l'impression d'avoir été abandonnées, laissées à elles-mêmes, sans défense, sans recours parce qu'elles n'ont personne vers qui se tourner et se retrouvent impuissantes face à la situation qu'elles vivent.

Pour les plus rebelles la solution c'est de se faire mal à elle-même, pour celles plus soumise, elles subissent juste ce qui leur arrive se laisse faire

## 3. Rapport, relation avec sa fille et éducation de sa fille

Après le processus de mariage, les femmes ont eu en général des enfants très tôt après leur mariage, dans la moyenne quatre mois après elles étaient enceinte. L'éducation et les rapports avec leurs filles étaient des éléments clé de notre recherche.



Pour leur permettre d'atteindre les objectifs qu'elles ont fixés pour leur fille, 45 % des mères misent sur le développement chez leur fille de la confiance en elle, 45 % préfèrent mettre l'accent sur l'estime qu'elles ont d'elle-même, et 10 % souhaitent développer leur désir d'indépendance.

Résultats qui sont concordants à la question des mères de savoir comment elles se qualifiaient avant leur mariage, les pourcentages sont identiques, 45 % des mères disaient avoir confiance en elle, 45 % disaient avoir une bonne estime d'elle-même et 10 % avaient un désir d'indépendance.

### 3.1. Vision de l'éducation pour les filles

Même si beaucoup d'efforts sont faits pour améliorer l'éducation des filles et pour donner les mêmes chances de réussite au garçon et à la fille, la différence dans l'éducation familiale se fait toujours ressentir.

### **3.1.1. Mariage normal**

La plupart des femmes qui ont eu un mariage normal, essaient de donner une éducation équilibrée à leur fille. Pour celles qui en ont les moyens, elles mettent l'accent sur les études, et les encouragent à être indépendantes. Pour celles n'en ayant pas les moyens, elles les éduquent dans l'optique de devenir de bonne épouse plus tard. Cependant pour les veuves, la présence de l'autorité d'un père fait qu'elles ont parfois du mal à gérer les dérives dans lesquelles leurs filles s'égarer.

### **3.1.2. Mariage consenti entre les deux époux en dehors du consentement des parents**

Dans ce cas de figure, les mères donnent une éducation axée sur la recherche d'indépendance. Indépendance beaucoup plus financière, puisque en même temps elle espère garder leur emprise sur elle. Pour elles, la priorité absolue d'une femme c'est d'abord d'avoir un emploi avant de penser au reste.

### **3.1.3. Mariage entre un homme et une femme non consentante, organisée par les parents et Union consentie entre un homme et une femme non consentante organisée par des tiers**

Les femmes ici trouvent que les garçons ont plus de chance de réussir que les filles, pour elles les chances sont beaucoup plus mises du côté du garçon. Elles avouent elle-même le faire. Et elle pense dans ses conditions qu'une fille en même temps d'être intelligente en classe, elle doit pouvoir être une bonne ménagère pour être plus tard une bonne femme de foyer.

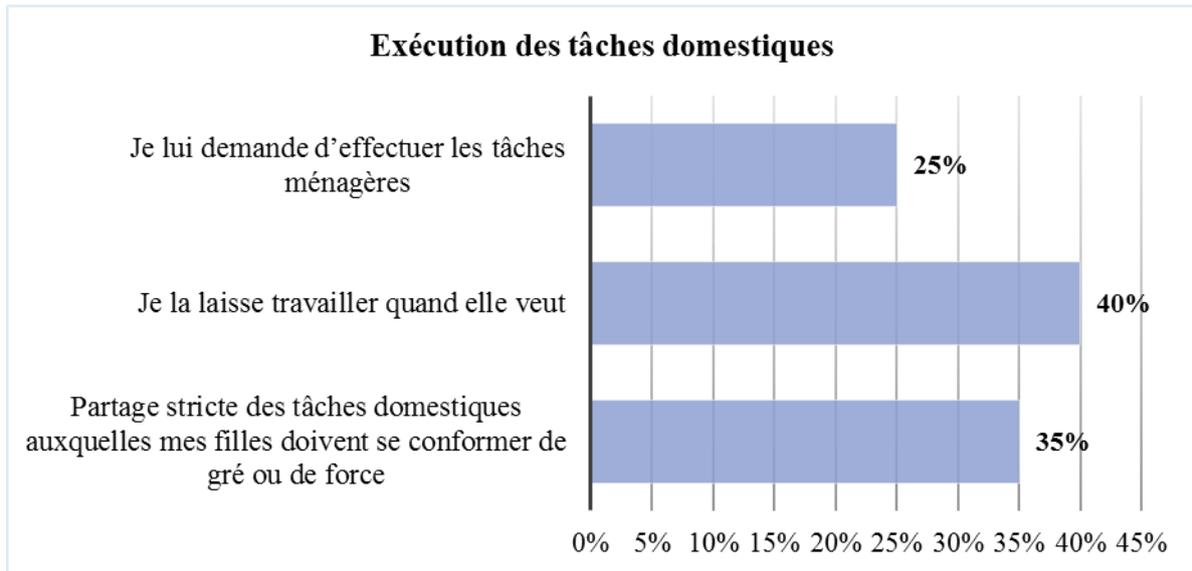
Les femmes trouvent que l'on demande plus aux filles par rapport au garçon. Elles continuent de privilégier l'éducation morale et familiale, parce que même si elles n'ont pas toujours fait le choix de leur conjoint, le mariage reste pour elle l'accomplissement, parce que pour elle-même bien éduqué la fille a besoin d'un mari pour être accompli.

La tradition et la culture ont encore un grand impact sur l'éducation des filles. Même si elle souhaite que leurs filles soient plus instruites qu'elle, il n'en est pas moins important pour elle que la fille apprenne à être « une bonne femme ».

### 3.2. Éducation Des Filles

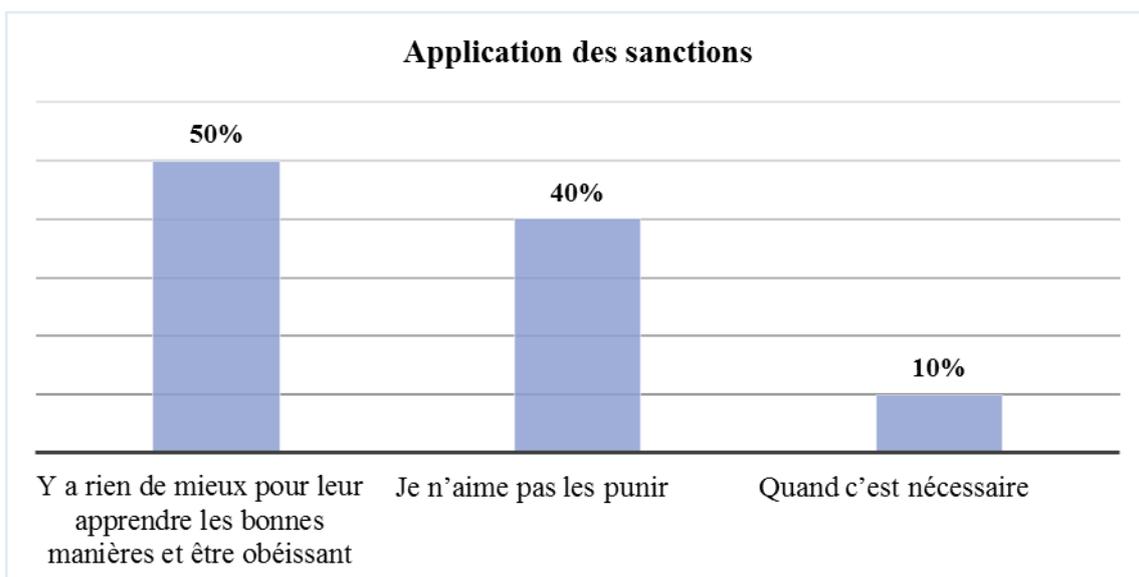
Nous avons pensé pour avoir une meilleure idée des rapports des femmes avec leurs filles, étudier différents aspects de l'éducation dans la vie familiale quotidienne.

Le premier aspect était celui des tâches domestiques :



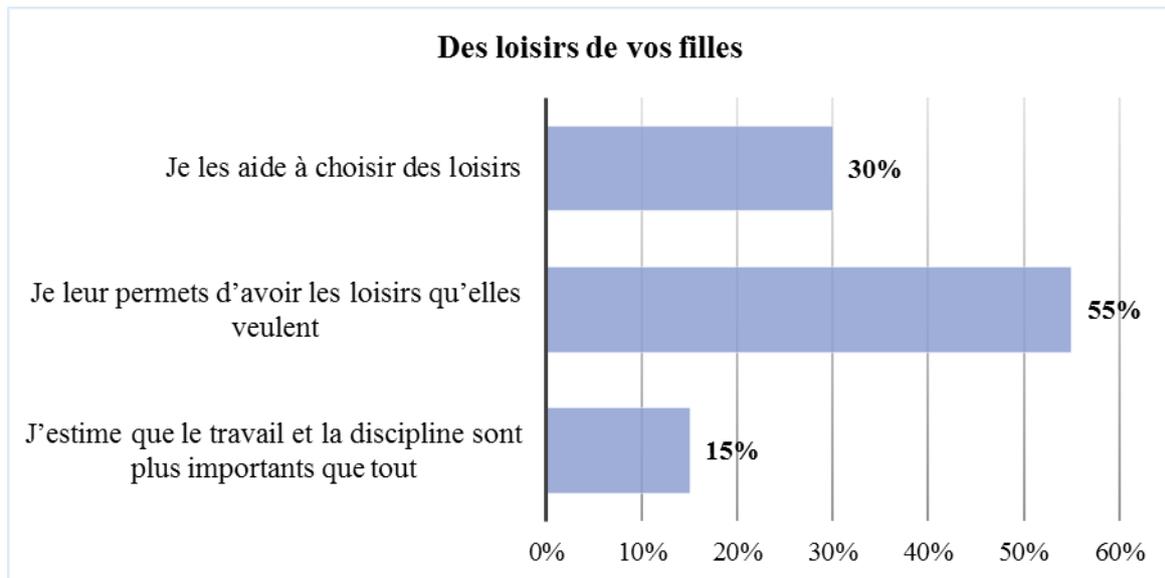
Dans leur éducation pour ce qui est des tâches domestiques, 35 % des mères sont strictes sur le travail que les filles ont à faire, 40 % les laissent faire ce qu'elles veulent pour les tâches domestiques, 25 % sont plus souples et expliquent d'abord pourquoi il est nécessaire de faire la tâche avant de la lui faire effectuer.

Nous remarquons que la plupart des mères sont permissives en ce qui concerne les tâches domestiques



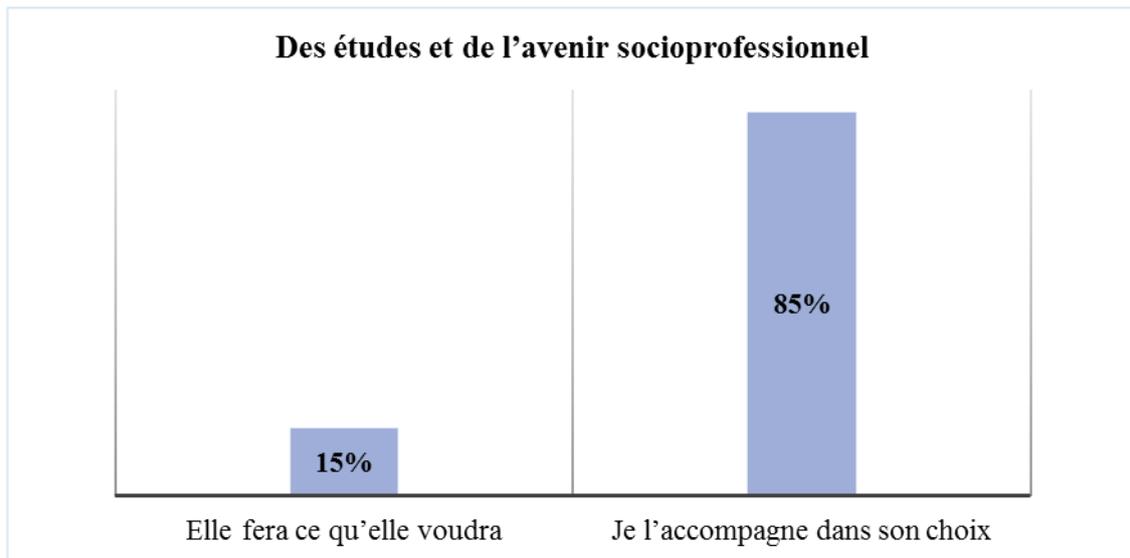
Pour les sanctions, 50 % des mères sont strictes et pensent que les punitions sont primordiales 40 % sont légères en ce qui concerne les sanctions et 10 % sont à la fois souple et trouvent les punitions nécessaires dans une certaine mesure.

Pour ce qui est des sanctions la majorité des mères sont strictes, et pensent que la punition est le meilleur moyen pour faire apprendre à l'enfant parce que dans la tradition africaine, il n'est pas question de négocier avec un enfant.



Pour ce qui est des loisirs, 15 % des mères sont plutôt regardantes à l'excès, 55 % sont légères pour les loisirs, et 30 % sont plutôt souples et préfèrent accompagner leurs enfants dans le choix de leurs loisirs.

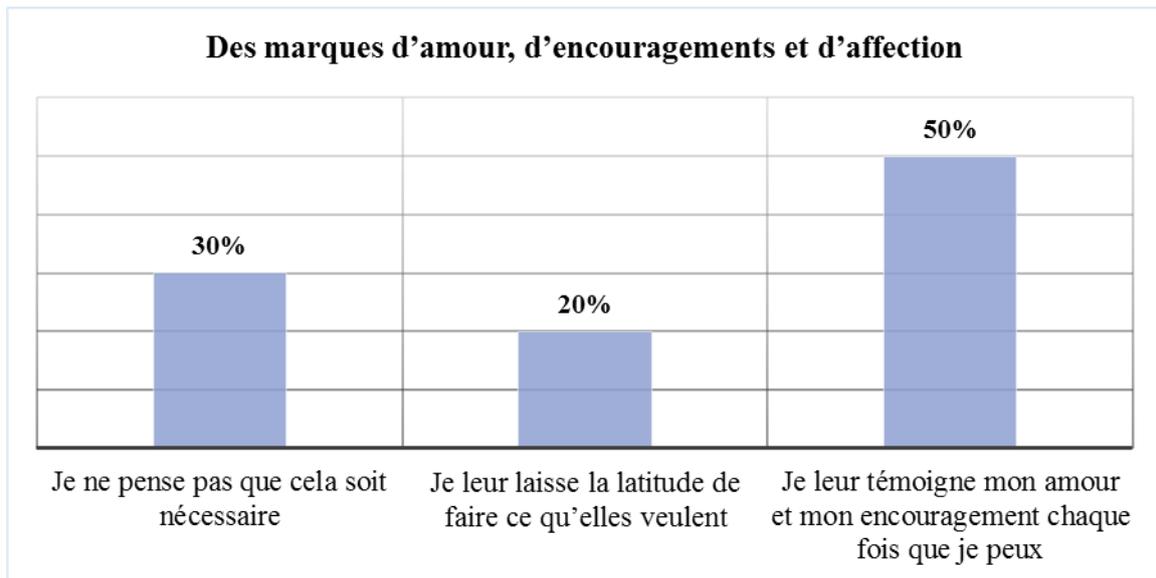
La majorité des mères ne sont pas regardantes sur les loisirs, parce qu'en général, dans le milieu africain, la majorité des loisirs qu'un enfant peut avoir, est soit dans la maison, soit aux alentours. Les autres loisirs sont bien trop coûteux, le parent ne peut donc pas avoir un réel contrôle sur ces choses-là.



En ce qui concerne l'avenir professionnel, 15 % ne sont pas regardantes sur l'avenir professionnel de leur fille donc n'y mette pas un accent particulier, 85 % des mères préfèrent les accompagner dans leur choix donc sont plutôt démocratiques.

Pour le dialogue, 35 % pensent qu'il n'est pas nécessaire d'avoir un dialogue avec leur fille, 5 % sont plutôt relax, ne mettent pas de frein au dialogue et laisse même aux filles le choix de l'objet du dialogue, 50 % estime qu'il faut dialoguer pour tout mais en y mettant les formes, et parmi nos répondantes 02 n'ont pas répondu.

La question du dialogue était légèrement délicate pour elle. Certaines mères pensaient que le dialogue était nécessaire et important, d'autres encore pensaient qu'il était assez utopique de croire que le dialogue pouvait changer quelque chose, parce que d'après elles, la société ne permettait pas qu'on puisse dialoguer avec son enfant, les autres trouveraient que c'était laxiste, que les enfants étaient dorlotés et que les enfants en profiteraient pour faire ce qu'elles veulent.



Nos répondantes ont été 30 % à penser que les marques d'affections ne sont pas nécessaires, 20 % estiment qu'il faut leur montrer leur affection en toutes occasions sans restrictions et 50 % pensent qu'il est nécessaire de leur témoigner leur amour et leur encouragement chaque fois que possible.

## II. VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES

Notre étude porte sur les processus de mariage et le style d'éducation parentale de la jeune fille. Notre question de recherche principale était le processus de mariage de la mère n'influence-t-elle pas le style parental d'éducation qu'elle donne à sa fille.

Notre hypothèse principale tirée de notre question de recherche est le processus de mariage influence le style d'éducation parentale que la mère donne à sa fille.

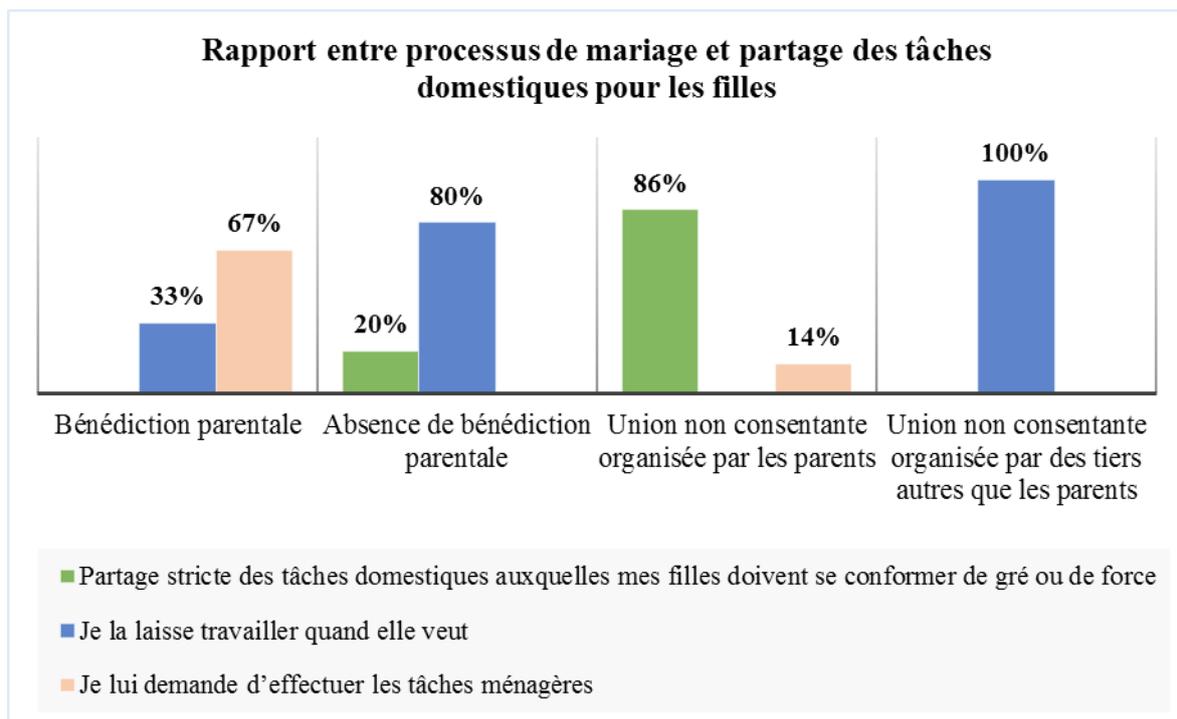
De là, ont découlé quatre hypothèses spécifiques :

- ❖ Le mariage consenti par les fiancés avec la bénédiction parentale influence le processus d'éducation parentale que la mère donne à sa fille.
- ❖ Le mariage consenti par les fiancés sans la bénédiction parentale influence le style d'éducation parentale que la mère donne à sa fille.
- ❖ Le mariage organisé par les parents sans le consentement de la fille influence le style d'éducation parentale que celle-ci donne à sa fille.

❖ Le mariage organisé par des tiers autres que les parents sans le consentement de la fille et de ceux-ci influence le style d'éducation parentale que celle-ci donne à sa fille. L'objet principal de notre étude portait sur le style d'éducation parentale que la mère donne à sa fille. Pour pouvoir le déterminer, nous nous sommes penchés sur certains aspects de l'éducation dans la vie courante.

De ce fait, nous avons axé notre analyse pour en ressortir les résultats qui suivent.

### 1. Tâches domestiques



Tests du Khi deux			
	Valeur	ddl*	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi deux de Pearson	21,170	6	0,002
Rapport de vraisemblance	24,837	6	0,000
Association linéaire par linéaire	5,890	1	0,015
Nombre d'observations valides	20		

(\*) Degré de liberté (Khi deux = 21,170, ddl = 06, p = 0,002)

## **HYPOTHÈSE 1 : La relation entre processus de mariage et partages des tâches à 5 % est significative**

En ce qui concerne les tâches domestiques et en fonction de leur mariage, pour les femmes ayant eu un mariage normal, aucune n'est autoritaire, 02 répondantes sont permissives et 04 sont démocratiques.

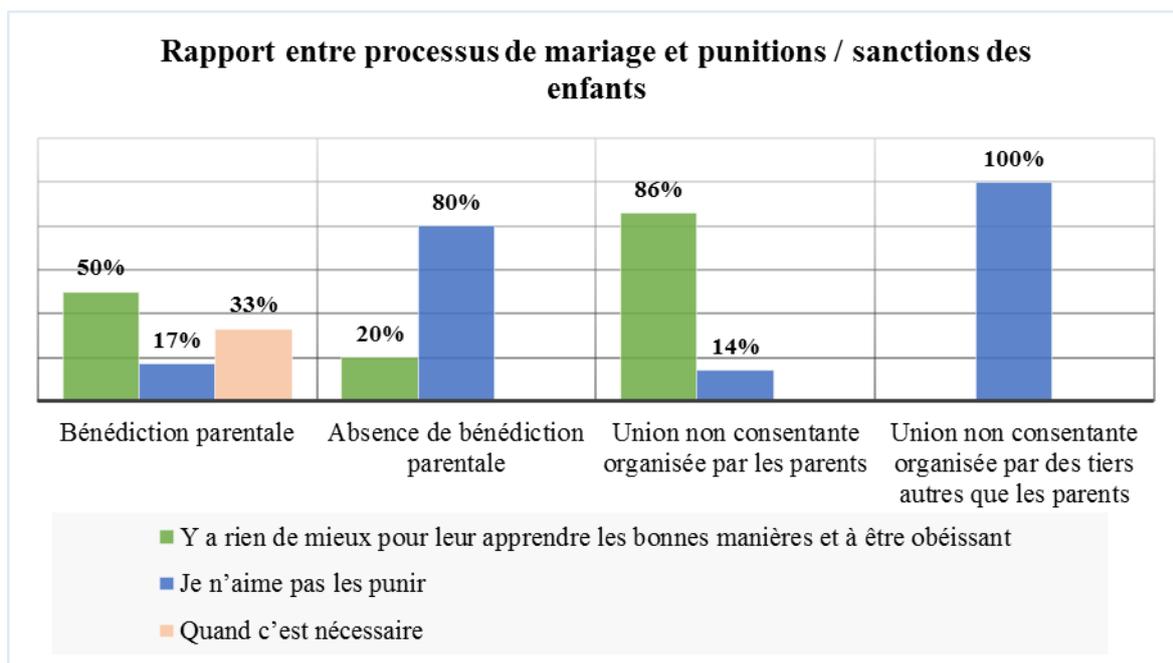
Parmi celles qui ont eu un mariage sans bénédiction parentale, 01 est autoritaire en ce qui concerne les tâches domestiques, 04 sont permissives et aucune n'est démocratique.

Pour celles qui ont eu un mariage organisé par leur parent sans leur consentement, 06 sont autoritaires en ce qui concerne les tâches ménagères, aucune n'est permissive et 01 démocratique.

Toutes nos répondantes qui ont eu un mariage organisé par des tiers sans leur consentement, sont permissives en ce qui concerne les tâches domestiques avec leur fille.

Nous pouvons donc dire en conclusion que celles qui ont eu un mariage normal sont démocratiques, celles qui ont eu un mariage sans bénédiction parentale en majorité sont permissives, celles qui ont eu un mariage organisé par leur parent sans leur consentement sont autoritaires et celles qui ont un mariage organisé par les tiers sans leur consentement sont en majorité permissives.

### **2. Les sanctions et les punitions**



Tests du Khi deux			
	Valeur	ddl*	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi deux de Pearson	14,126	6	0,028
Rapport de vraisemblance	14,851	6	0,021
Association linéaire par linéaire	0,984	1	0,321
Nombre d'observations valides	20		

(\*) Degré de liberté (Khi deux = 14,126, ddl = 06, p = 0,028)

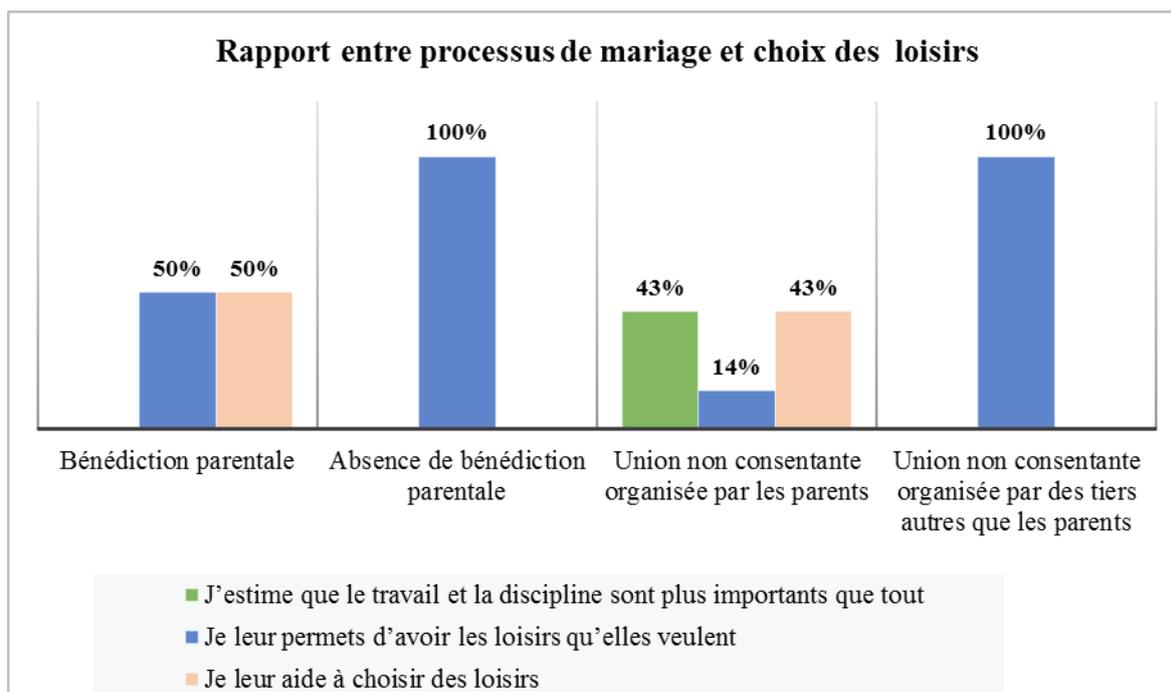
**HYPOTHÈSE 2 : La relation entre processus de mariage et sanctions à 5 % est significative**

Pour ce qui est des punitions, parmi celles qui ont eu un mariage normal, 03 sont autoritaires avec leurs filles, 01 est permissive et 02 sont démocratiques.

Les femmes qui ont eu un mariage sans bénédiction parentale, 01 est autoritaire, 04 sont permissives et aucune n'est démocratique. Parmi celles qui ont eu mariage organisé par leurs parents sans leur consentement, 06 sont autoritaires, 01 est permissive et aucune n'est démocratique. Pour ce qui est de celles qui ont eu un mariage organisé par des tiers autres que leurs parents sans leur consentement, toutes sont permissives en ce qui concerne les punitions.

Nous pouvons conclure qu'en majorité les femmes qui ont eu mariage normal en ce qui concerne les sanctions et les punitions sont autoritaires, celles qui ont eu un mariage sans bénédiction parentale en majorité sont permissives, celles qui ont eu un mariage organisé par leurs parents sans leur consentement, la majorité est autoritaire et celles qui ont eu un mariage organisé par des tiers sans leur consentement sont permissives.

**3. Loisirs**



Tests du Khi deux			
	Valeur	ddl*	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi deux de Pearson	13,571	6	0,035
Rapport de vraisemblance	16,606	6	0,011
Association linéaire par linéaire	1,582	1	0,208
Nombre d'observations valides	20		

(\*) Degré de liberté (Khi deux = 13,571, ddl = 06, p = 0,035)

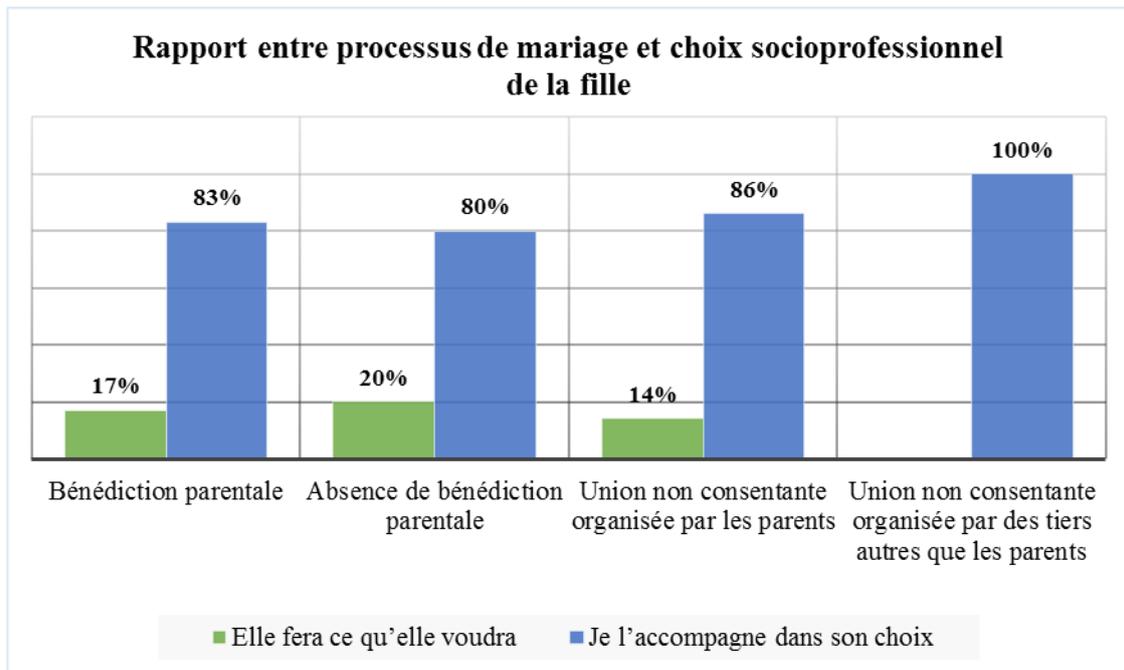
**HYPOTHÈSE 3 : La relation entre processus de mariage et loisirs à 5 % est significative**

De nos répondantes qui ont eu un mariage normal aucune n'est autoritaire en ce qui concerne les loisirs, 03 sont permissives et 03 sont démocratiques.

Parmi les femmes qui ont eu un mariage sans bénédiction parentale, aucune n'est autoritaire pour les loisirs, 05 sont permissives et aucune n'est démocratique. Pour celles qui ont eu un mariage organisé par leurs parents sans leur consentement, 03 sont autoritaires pour les loisirs, 01 est permissive et 03 sont démocratiques. De celles qui ont eu un mariage organisé par des tiers autres que leurs parents, toutes sont permissives pour les loisirs.

En conclusion nous pouvons dire que nos répondantes qui ont eu un mariage normal sont en ce qui concerne les loisirs, permissives et démocratiques. Celles qui ont eu un mariage sans bénédiction parentale sont en majorité permissives, celles qui ont eu un mariage organisé par leurs parents sans leur consentement en majorité sont démocratiques et celles qui ont eu un mariage organisé par les tiers sans leur consentement sont en majorité permissives.

#### 4. Études et avenir socioprofessionnel



Tests du Khi deux			
	Valeur	ddl*	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi deux de Pearson	0,467	3	0,926
Rapport de vraisemblance	0,756	3	0,860
Association linéaire par linéaire	0,212	1	0,645
Nombre d'observations valides	20		

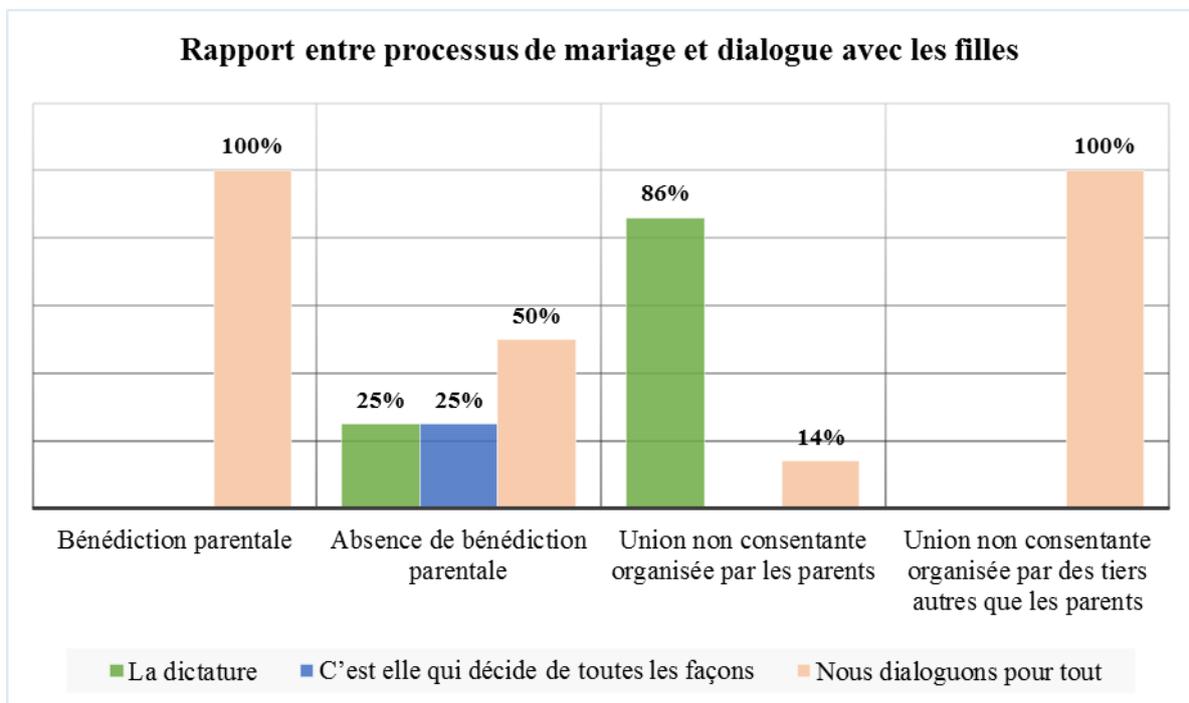
(\*) Degré de liberté (Khi deux = 0,467, ddl = 03, p = 0,926)

**HYPOTHÈSE 4 : La relation entre processus de mariage et le choix de l'avenir socioprofessionnelle à 5 % n'est pas significative.**

Ceci parce que l'avenir socioprofessionnel dans l'Extrême-Nord n'est pas une réelle priorité, la priorité serait qu'elle se marie d'abord et qu'elle ait un avenir socioprofessionnel ensuite. Comme nous l'avons dit plus haut l'accomplissement de la femme c'est le mariage.

En ce qui concerne l'avenir socioprofessionnel, parmi celles qui ont eu un mariage normal 01 est permissif, 05 sont démocratiques. Pour les femmes qui ont un mariage sans bénédiction parentale 01 est permissive et 04 sont démocratiques. De celles qui ont eu un mariage organisé par leur parent sans leur consentement 01 est permissive, 06 sont démocratiques. Parmi celles qui ont eu un mariage organisé par des tiers sans leur consentement, toutes les répondantes sont démocratiques en ce qui concerne leur avenir socioprofessionnel.

### 5. Dialogue



Tests du Khi deux			
	Valeur	ddl*	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi deux de Pearson	15,024	6	0,020
Rapport de vraisemblance	16,700	6	0,010
Association linéaire par linéaire	5,635	1	0,018
Nombre d'observations valides	18		

(\*) Degré de liberté (Khi deux = 15,024, ddl = 06, p = 0,020)

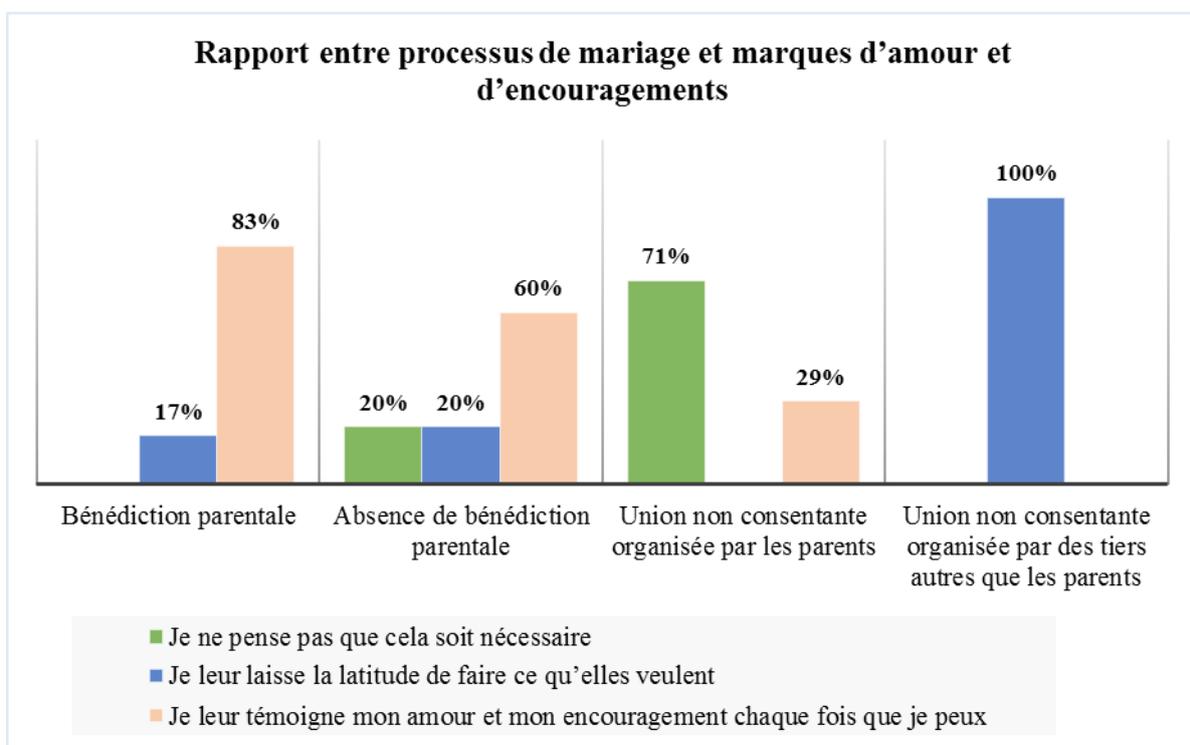
## **HYPOTHÈSE 5 : La relation entre processus de mariage et dialogue avec les filles à 5 % est significative**

Pour le dialogue, de celles qui ont eu un mariage normal toutes sont démocratique dans ce domaine.

Parmi les femmes qui ont eu un mariage sans bénédiction parentale, une est autoritaire en ce qui concerne le dialogue, une est permissive et deux sont démocratiques, et une n'a pas donné d'avis. Pour celles qui ont eu un mariage organisé par leurs parents sans leur consentement, 06 sont autoritaires pour ce qui concerne le dialogue, aucune n'est permissive et une est démocratique. De celles qui ont eu un mariage organisé par des tiers autres que leur parent sans leur consentement, 01 est démocratique, et une n'a pas donné d'avis.

En conclusion, nous pouvons dire qu'en ce qui concerne le dialogue, sont en majorité démocratiques : les femmes qui ont eu un mariage normal ; un mariage sans bénédiction parentale et celles qui ont eu un mariage organisé par les tiers sans leur consentement. Par contre, celles qui ont eu mariage organisé par leurs parents sans leur consentement sont en majorité autoritaires.

### **6. Marques d'amour, d'encouragements et d'affection.**



Tests du Khi deux			
	Valeur	ddl*	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi deux de Pearson	17,481	6	0,008
Rapport de vraisemblance	17,901	6	0,006
Association linéaire par linéaire	5,127	1	0,024
Nombre d'observations valides	20		

(\*) Degré de liberté (Khi deux = 21,170, ddl = 06, p = 0,002)

**HYPOTHÈSE 6 : La relation entre processus de mariage et marques d'amour et d'affection à 5 % est significative.**

Pour ce qui est des marques d'amours et d'encouragement, sur celles qui ont eu un mariage normal, aucune n'est autoritaire sur ce point-là, une est permissive et 05 sont démocratiques.

Des femmes qui ont eu un mariage sans consentement parental, 01 est autoritaire pour ce qui est des marques d'affection et d'amour, une est permissive et trois sont démocratiques. En ce qui concerne les répondantes qui ont eu un mariage organisé par leurs parents sans leur consentement, 05 sont autoritaires, aucune n'est permissive, et 02 sont démocratiques. Pour les femmes qui ont eu un mariage organisé par des tiers autres que leurs parents toutes sont permissives pour les marques d'amour et d'affection.

Pour les marques d'affection, d'amour et d'encouragement, ce qui ressort c'est qu'en majorité, les femmes qui ont eu un mariage normal sont démocratiques, celles qui ont eu un mariage sans consentement parental sont démocratiques, celles qui ont eu un mariage organisé par leurs parents sans leur consentement sont autoritaires et celles qui ont eu un mariage organisé par les tiers sans leur consentement toutes sont permissives.

L'analyse quantitative nous a permis d'expliquer ces résultats car en réalité le style d'éducation parentale que les mères ayant eu un certain processus de mariage donnent à leur fille s'explique par rapport à l'éducation qu'elles-mêmes ont reçue, l'attitude des filles, et les leçons tirées de leur expérience.

## **7. Éducation des mères**

Les femmes que nous avons interrogées, avaient été mariées très jeune. La plus jeune avait 13 ans et les plus âgées 18 ans quand elles se mariaient. Elles reconnaissent toutes qu'elles n'ont pas eu beaucoup d'expérience, ni eu de conseils particulier pour cette vie qu'elles allaient commencer à vivre.

### **7.1. Mariage normal**

Les femmes qui ont choisi leur conjoint et ont fait un mariage dans les normes, ont eu une éducation où on leur permettait d'avoir leur mot à dire, ce qui fait que quand un prétendant s'est présenté, on a demandé leur avis et on a respecté leur décision.

### **7.2. Mariage consenti entre les deux époux en dehors du consentement des parents**

Dans ce cas-ci, les femmes ont eu une éducation plutôt rigide, avec autour d'elles un environnement où se prônait beaucoup plus de liberté, ou du moins ce qu'elles pensaient. En se mariant, elles pensaient pouvoir acquérir cette liberté qu'elles ne retrouvaient pas dans leur famille.

### **7.3. Mariage entre un homme et une femme non consentante, organisé par les parents**

Ici, l'éducation des mères a été beaucoup plus rude. Elles n'avaient pas le droit de protester ou de céder à leur désir. Les parents avaient un total contrôle sur leur vie. Leur imposer leur choix était donc pour leurs parents tout à fait naturel.

### **7.4. Union consentie entre un homme et une femme non consentante organisée par des tiers**

Les femmes de cette catégorie, n'avaient pas forcément une éducation rigide, Elles étaient même bien souvent proches de leurs parents. C'est pour ça que dans leur processus de mariage, leurs parents n'étaient pas toujours mis au courant de ce qui se préparait, mais étaient mis directement devant les faits. Elles ont donc reçu une éducation assez équilibrée.

### **7.5. Attitude des filles**

Les mères interrogées avouent qu'ils leur est parfois difficiles de comprendre leur fille malgré les conseils qu'elles leur donnent.

### **7.5.1. Mariage normal**

L'attitude observée par les mères ayant eu un processus de mariage varie d'une femme à une autre, dépendant de son expérience de la vie et du mariage, mais aussi de ce qu'elles souhaitent pour leurs filles.

Pour elles sachant que ce n'est pas ce qu'elles ont appris dans leur éducation, l'attitude des filles à avoir une tendance à aimer des sorties sans but est pour elle assez difficile à gérer. Pour elle c'est un affront de voir les filles continuer à déambuler même quand elles leur ont dit de ne pas sortir.

### **7.5.2. Mariage consenti entre les deux époux en dehors du consentement des parents**

Les mères de ce groupe aussi ont du mal à gérer les filles, ce sur quoi elles aussi mettent l'accent, ce sont les sorties. Pour elles les sorties sont le nœud de tout, une des femmes a même expliqué que c'était l'une des raisons qui l'avait poussé à vouloir se marier sans attendre le consentement de ses parents. Mariam qui est encore assez jeune explique que son comportement n'était pas celui que ses parents attendaient d'elle et reconnaît qu'elle n'a pas été sage d'écouter leur conseil, mais son désir de liberté et d'indépendance était plus fort :

*« Ce que moi je dis c'est que c'est moi-même qui à tort parce que j'ai été têtu, si j'avais suivi ce que mes parents me disaient je n'allais pas être entré dans tout ça, parce que les parents disaient toujours que, il faut attendre son jour, moi comme j'étais parti à Yaoundé, je voyais comment les autres filles aussi faisaient, ils étaient libres » Mariam, 34 ans, séparée.*

Ces femmes trouvent que le désir de liberté de leur fille est trop grand, toujours à vouloir être hors de la maison et bien souvent sans raison valable.

### **7.5.3. Mariage entre un homme et une femme non consentante, organisée par les parents**

Les femmes de ce groupe, trouve ce côté libertin des filles modernes courageux, audacieux, et elle exprime ainsi son admiration :

*« Quand je vois les filles de maintenant faire les avances aux hommes là, je les admire » Hannatou, 66 ans, divorcée.*

Elles déplorent cependant le manque d'ambition de leurs filles malgré tous les efforts qu'elle a fait pour les y pousser. Elles n'ayant pas choisi leur mariage, trouvent que celles-ci ne

profitent pas de la chance qu'elles ont de pouvoir faire des choix, mais estime qu'elles veulent les gâcher en voulant se marier trop tôt.

L'indépendance et la liberté que les filles veulent prendre par rapport à elles, elles ne le supportent pas.

#### **7.5.4. Union consentie entre un homme et une femme non consentante organisée par des tiers**

Les femmes de cette catégorie aussi, trouvent que leurs filles aiment se promener, elles ne comprennent pas à quoi riment ces promenades et préfèrent les garder sous leurs yeux. Pour elles les filles sont plus en sécurité près d'elle plutôt qu'en dehors de la maison.

### **7.6. Conseils des mères**

Pour pouvoir leur inculquer ce qu'elles ont appris, les mères interrogées donnent à leurs filles des conseils dans différents domaines, autant qu'elles pouvaient de ce qu'elles avaient connu.

#### **7.6.1. Mariage normal**

Certaines pensent même que leur donner des conseils parfois ne sert à rien et préfèrent s'en tenir au destin. D'autres encore dans le désir de voir leur fille avoir un bon mariage à défaut de métier, c'est de leur dire de faire attention aux hommes et de ne pas être libertine.

Pour les femmes des milieux ruraux, elles expriment aussi le fait qu'elles ne pouvaient que leur dire que ce qu'elles savaient parce qu'elles-mêmes ignorantes d'un autre moyen d'éducation, que ce soit en matière de sexualité ou autre chose puisque elles-mêmes n'en a pas reçu véritablement, tout ce qu'elles ont appris de la sexualité et du mariage c'est ce qu'elles-mêmes ont reçu pendant qu'elles étaient dans le mariage. Elles leur donnent des conseils par rapport à leur scolarité, n'ayant pas eu les mêmes chances d'aller à l'école, elles leur rappellent combien il est important de faire des études. Elles leur disent aussi de faire attention aux relations avec les hommes, d'être patiente et de s'abstenir.

L'une de celles qui a témoigné donner des conseils dans presque tous les domaines de la vie et de façon assez élaborée est l'une des mères qui a eu un mariage choisi, mais qui a aussi eu un certain background scolaire, elle a fait ses études jusqu'au certificat d'aptitude professionnel (CAP) :

*« Moi je parle à ma fille, les conseils que je lui donne, je lui parle de, il y a aussi comme elle est une jeune fille, je lui parle des menstrues, je la prépare comme elle ne connaît*

*pas, je lui dis qu'il y aura un changement physiologique sur son corps. Il faut qu'elle s'attende à ça, pas qu'elle soit surprise. Et puis je lui parle des Infection Sexuellement Transmissibles, donc il ne faut pas qu'elle s'amuse, il y a les maladies qui peuvent la guetter dehors. Je lui donne les conseils sur ses études, qu'elle doit se concentrer sur ses études, parce que l'éducation, tout passe d'abord par l'éducation, il faut qu'elle continue l'école, et c'est après l'école qu'elle aura beaucoup de projets à réaliser dans sa vie, je lui parle des hommes, de se méfier avec les hommes, il faut être sage, ce n'est pas quand un homme vient se placer devant toi là, il ne faut pas se laisser emporter directement par leur parole. Donc même si quelqu'un te promet le mariage, il faut attendre l'âge mûre, quand elle sera capable de raisonner, de dire oui, je veux. Je lui parle des conséquences étant mineures de se marier, si tu conçois à tel âge, tu t'exposes à tel, par exemple les fistules obstétricales, bon son organisme n'est pas encore mûre pour porter un bébé. Je lui parle de Dieu, qu'elle doit craindre Dieu dans sa vie, parce que chaque être humain a été créé à l'image de Dieu, et les conséquences du péché donc tout ça je lui parle de ça, donc l'hygiène à la maison, comment faire la vaisselle, comment faire ceci, donc quand tu es jeune fille tu dois obéir à tes parents, tu dois les aider dans certains travaux, je ne peux pas l'occuper totalement parce qu'elle va à l'école, elle présente aussi un examen, donc je limite mes travaux. Donc ce n'est que le weekend qu'elle peut m'aider dans les travaux ménagers ». Minda, 38 ans, mariée.*

#### **7.6.2. Mariage consenti entre les deux époux en dehors du consentement des parents**

Le conseil principal de ces mères vient du fait qu'elle-même pense avoir fait une erreur en n'écoutant pas les parents. Pour celles qui n'ont pas pu être patientes et avoir l'accord des parents, et les écouter, elles conseillent à leurs filles d'être plus attentive à ce qu'on leur dit parce que les aînés, les parents ont plus d'expérience. Pour celles dont la différence de tribu était la cause du désaccord des parents, elles conseillent de choisir un mari dans sa tribu pour éviter les rejets et les éloignements de la famille qui sont assez difficiles à vivre.

#### **7.6.3. Mariage entre un homme et une femme non consentante, organisée par les parents**

Pour celles n'ayant pas pu mettre ses filles à l'école, les conseils se portent sur la vigilance par rapport aux hommes. Faire attention aux hommes parce qu'en majorité ils viennent tromper et abuser. Elles leur conseillent de mettre l'accent sur le peu qu'elles savent faire, le commerce, l'agriculture ou les petits métiers qu'elles peuvent faire. Pour celles ayant eu les

moyens de leur permettre de faire des études, les mères mettent l'accent sur les études et leur fait comprendre que bien que le mariage soit une bonne chose, faire des études et avoir un métier c'est encore mieux.

#### **7.6.4. Union consentie entre un homme et une femme non consentante organisée par des tiers**

La plus grande peur des femmes n'ayant pas choisi leur mariage c'est de voir leur fille privée de leur rêve, donc au maximum elle évite de les bourrer de conseil. Elles veulent qu'elles aspirent à un bon mariage et de bonne carrière mais sans trop leur mettre dans la pression des conseils.

### **7.7. Les expériences du passé, les solutions pour l'avenir**

Chacune des femmes interviewées de son vécu, de son ressenti a tiré des leçons. Elles pensent que de ces leçons-là les filles ne feront pas les mêmes erreurs qu'elles et n'auront pas à vivre ce qu'elles ont vécu.

#### **7.7.1. Mariage normal**

L'une des leçons qu'ont tirée ces femmes par rapport à l'éducation qu'elles ont reçue et l'expérience qu'elles ont vécue est pour elle qu'il faut parler et faire des enfants ses amis. Leur parler en évitant de les humilier devant leurs amis, devant leur connaissance sinon ils se rebellent. Être plus conciliant et compréhensif de leur préoccupation. Ne faut pas blesser l'amour-propre de l'enfant, lui montrer du respect. Trouver des stratégies pour le corriger sans blesser son orgueil.

#### **7.7.2. Mariage consenti entre les deux époux en dehors du consentement des parents**

Pour ces femmes, le meilleur moyen de faire apprendre à sa fille est de partager son expérience. Lui parler des erreurs qu'elle a commises et pour la prévenir de ne pas en faire les mêmes. Pour celles qui ont choisi d'aller dans une tribu autre que la sienne, c'est de lui faire comprendre que le choix porte de lourde conséquence, d'autant plus qu'elles se rendent compte que les filles ne choisissent plus seulement des conjoints en dehors de leur tribu mais hors de leur région même. Elles expliquent que l'adaptation est beaucoup trop difficile parce

que selon ce qu'elles ont appris il est difficile de pouvoir s'intégrer chez les autres et encore plus difficile que la famille l'accepte Danné s'explique en disant :

*« Aujourd'hui je vois beaucoup de filles de notre tribu qui vont dans d'autres tribus, elles n'ont pas les difficultés que moi j'ai connues, parce que j'étais toujours celle qu'on pointait, elle s'est mariée avec un tel comme ça là, le plus proche même... mais j'ai vécu donc comme ça. Un homme, d'aller chercher une fille ailleurs elle vient elle est respectueuse là, la famille ne la rejette pas, on l'accepte, parce qu'elle vient faire des enfants, elle vient agrandir la famille, et tout et tout il y a pas trop de problèmes de ce côté. Mais quand c'est la fille qui quitte pour aller dans une autre tribu là trop de problèmes, parce qu'il y a nos gens qui partaient épouser les femmes même à l'ouest tout ça, il revenait avec elle. Mieux même dans la zone, quand c'est à l'ouest là on dit qu'elle va partir avec tes enfants. Et c'est vrai il y a beaucoup qui sont parti avec les enfants quand le mari revient au nord la femme dit qu'elle ne vient pas. Elle reste à l'ouest avec ses enfants, elle ne va pas au nord. C'est là que je comprends pourquoi nos parents ne voulaient qu'on quitte la tribu. Il fallait qu'on se marie dans notre tribu, pour avoir les mêmes coutumes, pour ne pas leur ramener le désordre tout ça » Danné, 50 ans, mariée.*

### **7.7.3. Mariage entre un homme et une femme non consentante, organisée par les parents et Union consentie entre un homme et une femme non consentante organisée par des tiers**

Les femmes de cette catégorie pensent que de ce qu'elles ont vécu, ce qu'elles veulent inculquer à leurs filles c'est la patience. Leur impatience les entraîne à faire de mauvais choix. Elles pensent aussi qu'il est important de leur montrer plus d'attention et de leur montrer des marques de leur affection. Une autre chose qu'elles pensent devoir privilégier, c'est d'accorder aux filles de pouvoir faire des études plus poussées, satisfaire leur curiosité pour qu'elle n'ait pas à vouloir la satisfaire ailleurs et donner une grande place au dialogue. C'est ce que Danedjo explique. Ce qui d'après elle peut faire la différence dans l'éducation des enfants aujourd'hui c'est le dialogue, mais aussi l'aide à la satisfaction de la curiosité des enfants :

*« Moi je peux dire n'est-ce pas, ce qui a manqué, pour moi dans l'éducation que j'ai reçu, c'est le dialogue. Dialogue avec les parents, avec la mère, même le père, il y a le dialogue qui a manqué. Et de temps à autre qu'on puisse sortir l'enfant, qu'il voit un peu l'extérieur. C'est vrai qu'on dit que l'enfant marche trop, mais de temps à autre l'enfant doit*

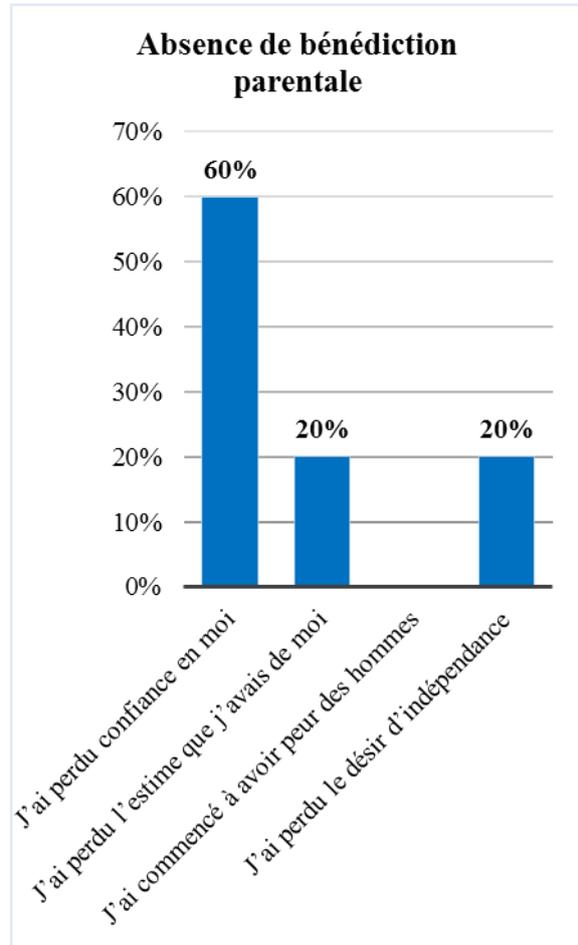
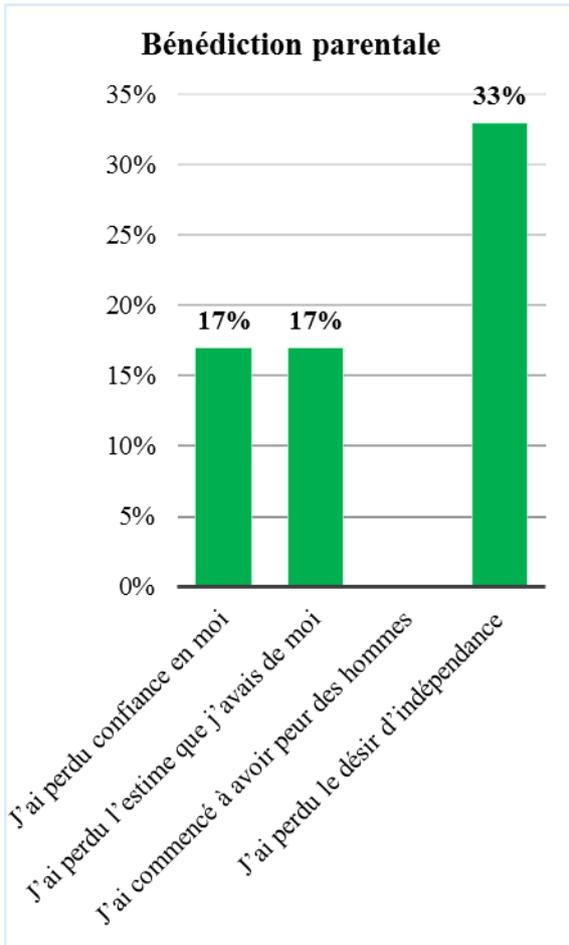
*voir les réalités là dehors. On peut sortir avec l'enfant, il voit ce qui se passe dehors, et puis on rentre ensemble, faire de l'enfant son ami. Il y a ça qui a manqué parce que nous autre là il n'y pas de dialogue, on t'a dit que va, monte, descend, tu obéis, tu n'as pas d'avis à donner, tu n'as rien à dire. Et quand tu arrives pour t'imprégner dans la société c'est difficile, si ce n'est pas la grâce de Dieu, tu te sens... comment dire voilà, donc c'est ça qui a manqué dans notre éducation, donc a obéis. Et on a appris à connaître et à aimer toujours dans l'obéissance, parce que tu pars en mariage, chez ton père on te dit pas de sortie pas de ceci, maintenant ton mari c'est quelqu'un qui veut sortir, il te dit aujourd'hui on va sortir, tu dis que moi je ne sors pas ça pose déjà problème ».*

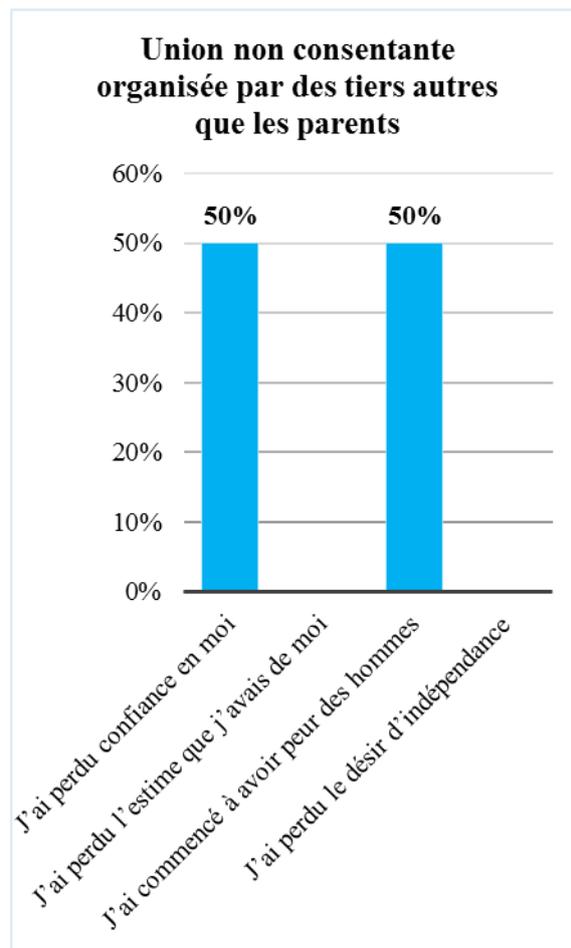
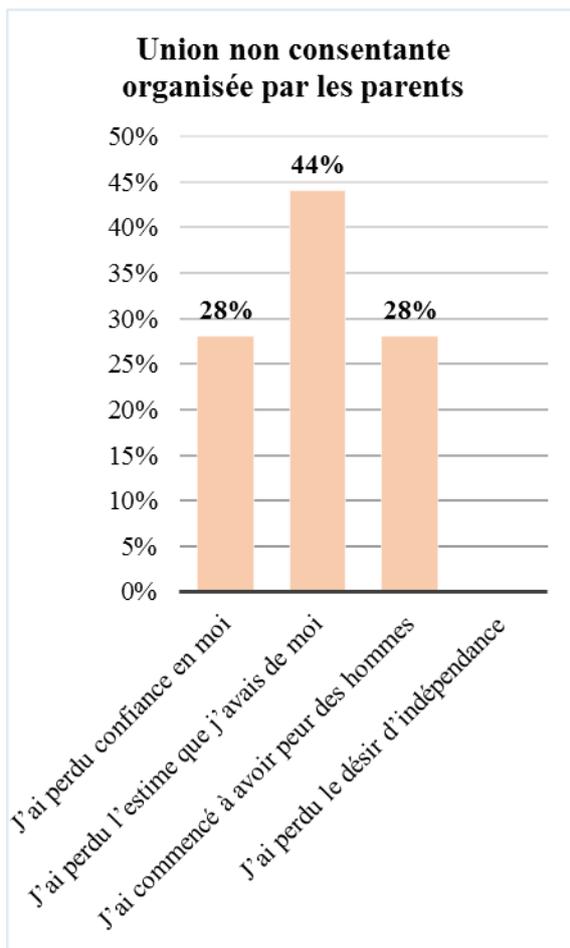
### **III. DONNÉES EXPLICATIVES DES HYPOTHÈSES**

Pour mieux cerner l'objet de notre étude et comprendre les résultats que nous en avons tiré, nous avons eu besoin de certaines données pour mieux expliquer nos hypothèses.

#### **1. Perception de soi après le processus de mariage**

Après interview de nos répondantes, nous avons pu établir qu'après leur processus de mariage celles-ci ont eu un changement de la perception qu'elles avaient d'elle-même.





En fonction de leur processus de mariage, nous avons pu ressortir que sur les 07 qui avaient perdu confiance en elle, 01 s'était marié avec la bénédiction parentale, 03 sont parties en mariage sans le consentement de leurs parents, 02 se sont mariées sans leur consentement mais celui de leur parent, et une s'était mariée sans leur consentement ni celui de leur parent.

Sur les 05 qui ont perdu l'estime d'elle-même, 01 a eu un mariage normal, 01 s'est marié sans bénédiction parentale, 03 ont eu un mariage organisé par leur parent sans leur consentement.

Pour celles qui ont commencé à avoir peur des hommes (soit 3), 2 femmes ont eu un mariage organisé par leur parent sans leur consentement, et 01 mariage organisé par des tiers sans leur consentement ni celui de leur parent.

03 répondantes ont perdu leur désir d'indépendance, parmi lesquels 02 ont eu un mariage normal et 01 a eu un mariage où elles n'avaient pas de bénédiction parentale.

02 ont eu des réponses autres que celles qui avaient été proposées. Les deux qui ont eu des propositions différentes ont eu un mariage normal.

En conclusion, en majorité ce sont donc celles qui se sont mariées sans la bénédiction familiale ont perdu confiance en elle. La majorité de celles qui ont perdu l'estime d'elles-mêmes, a eu un mariage organisé par leurs parents, sans leur propre consentement. Il n'y a que les mères ayant eu un mariage sans leur consentement qui ont commencé à avoir peur des hommes. Les répondantes qui ont perdu leur désir d'indépendance sont celles qui ont choisi d'aller en mariage, certaines avec bénédiction parentale, d'autres sans bénédiction parentale. Et les deux répondantes qui ont eu des réponses autres que ce qui leur a été proposé ont eu un sentiment de joie et de bonheur et avaient toutes eu un processus de mariage avec bénédiction parentale.

<b>Tests du Khi deux</b>			
	Valeur	ddl*	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi deux de Pearson	14,877	12	0,248
Rapport de vraisemblance	17,199	12	0,142
Association linéaire par linéaire	3,163	1	0,075
Nombre d'observations valides	20		

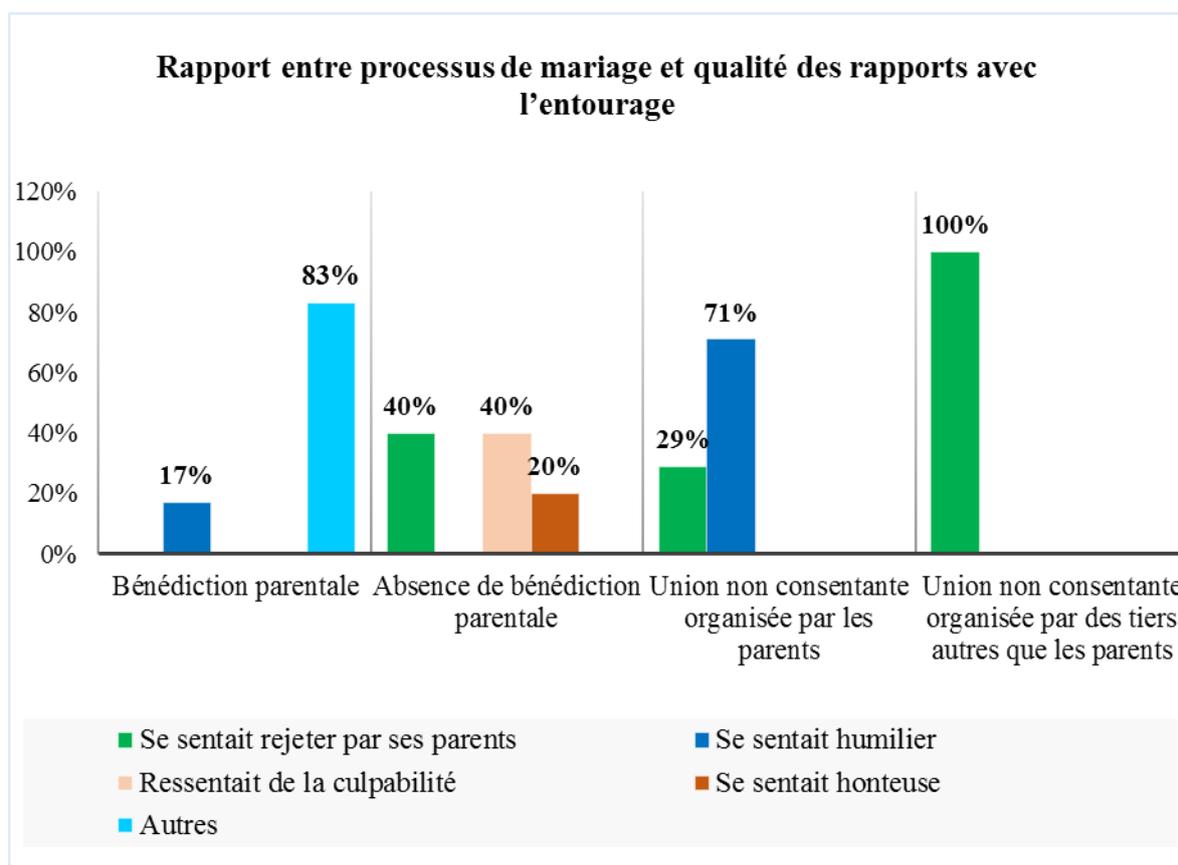
(\*) Degré de liberté (Khi-deux = 14,877, ddl = 12, p = 0,248)

**HYPOTHÈSE 1 : La relation expérience du processus de mariage et perception de soi n'est pas significative.**

Ceci s'explique par le fait que la perception que les femmes ont d'elles, d'après notre enquête qualitative est influencée par autre chose que le processus de mariage même, entre autres l'éducation qu'elles ont reçu, les rapports avec le mari et l'entourage. Ce n'est pas parce qu'elle a eu une certaine perception d'elle après le processus de mariage qu'elle le garde toute leur vie.

## **2. Qualité des rapports avec l'entourage**

Une autre chose qui change aussi après le processus de mariage c'est la qualité des rapports avec l'entourage. Ce que nous décrit le graphique suivant :



En ce qui concerne le ressenti après le processus de mariage, parmi les répondantes qui ont eu un mariage normal, aucune ne s'est senti rejeté par ses parents, une s'est senti humilié, aucune n'a ressenti de la culpabilité et aucune n'a n'ont plus eu un sentiment de honte. 05 ont eu un sentiment autre que ce qui était proposé qui était parfois la joie, le bonheur ou le sentiment d'être heureuse.

Pour celles qui ont eu un mariage sans bénédiction parentale, 02 se sont senties rejetées par leur parent, aucune ne s'est sentie humiliée, 02 ont ressenti de la culpabilité et une s'est sentie honteuse.

Parmi celles qui ont eu un mariage sans leur consentement et organisé par leurs parents 02 se sont senti rejeté par leurs parents, 05 se sont senti humiliée, aucune n'a ressenti de la culpabilité et aucune ne s'est senti honteuse.

Toutes celles qui se sont mariées sans leur consentement et organisé par des tiers autres que leur parent se sont senties rejetées par leurs parents.

<b>Tests du Khi deux</b>			
	Valeur	ddl*	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi deux de Pearson	32,365	12	0,001
Rapport de vraisemblance	33,628	12	0,001
Association linéaire par linéaire	11,653	1	0,001
Nombre d'observations valides	20		

(\*) Degré de liberté (Khi deux = 32,365, ddl = 12, p = 0,001)

**HYPOTHÈSE 2 : La relation expérience du processus de mariage et qualité des rapports avec l'entourage est significative ceci s'explique par le comportement du conjoint et celle de l'entourage.**

### **2.1. Comportement du conjoint**

Dans le mariage, le comportement du conjoint a aidé à atténuer le ressenti par rapport au processus de mariage ou bien à l'empirer.

#### **2.1.1. Mariage normal**

Les femmes ayant eu des mariages dans les normes en majorité, à part quelques petites difficultés par rapport à l'adaptation et le rapport à l'autre, leur mariage pour elle s'est bien passé. Cependant certaines ont été des exceptions, dans le positif comme dans le négatif.

Parmi nos interviewées, une seule a témoigné qu'avec son mari rien n'a vraiment changé, il était toujours présent et s'occupait même du bébé. Il était présent pour elle et les enfants et était vraiment satisfait de son mariage au moment de l'interview.

Par contre, pour celles qui se sont mariées vraiment jeune sans préparation et un peu pour suivre la norme, au début du mariage elles ne savaient pas en réalité ce qui les attendait dans le mariage et ne savaient donc pas si ce qu'elle vivait était la norme ou pas, mais elle le décrit comme bien.

*« Les débuts quand il n'y avait pas d'enfant c'était bien, mais..., non, comme ça. Est-ce que quand tu ne connais pas un autre homme, donc tu te dis que c'est seulement comme ça que la vie du mariage est » Aïssatou, 48 ans, veuve.*

Après quelques années elle a commencé à se dire que ce qu'elle vivait ce n'était pas normal parce qu'elle se rendait compte que l'intérêt de son mari pour elle n'avait qu'une raison, les relations sexuelles. Après quelques années, il ne faisait même plus semblant et montrait que son intérêt pour elle était purement physique, parce qu'en dehors de cette relation comme elle nous l'a décrit, elle n'avait aucune relation d'aucune sorte avec son mari.

### **2.1.2. Mariage consenti entre les deux époux en dehors du consentement des parents**

Les femmes ayant choisi de suivre leur fiancé sans le consentement de leurs parents ont continué à ressentir du rejet de la part de leur conjoint quand ceux-ci ne leur apportaient pas l'attention dont elle avait besoin. En majorité avant qu'elle ne soit dans le mariage, les maris avaient de l'attention et de l'intérêt pour celle-ci mais une fois dans le mariage, ceux-ci se détachaient et les femmes le ressentaient comme un abandon et un rejet, d'où leur regret par la suite. Et le pire c'est qu'elle se rende compte que l'intérêt de leur mari ne se porte sur elle que lorsqu'ils ont besoin de rapport sexuel ou quand il y a un enfant dont ils ont le désir d'avoir la garde. Mais la garde tant que ce n'est pas à lui de s'occuper du bébé, seulement de le savoir à lui et avec lui.

### **2.1.3. Mariage entre un homme et une femme non consentante, organisé par les parents**

Pour les femmes s'étant mariées sans leur consentement, les maris sachant que les femmes ne les aiment pas au départ ont pour elle eu beaucoup de tact. Certains maris ont été compréhensifs des sentiments de leur femme et ont aidé à atténuer le ressenti engendré par leur processus de mariage. C'est le cas de Hannatou qui dit :

*« Bon, c'est vrai que mon mari a eu beaucoup de tact, je le lui reconnais, je lui en suis reconnaissante d'ailleurs... parce qu'il me disait dès que ça te fait mal tu me dis, mais au bout d'une semaine je crois qu'il n'a pas pu tenir... oui, il a pris du temps pour m'appivoiser comme un animal, il a vraiment pris du temps » Hannatou, 66 ans, divorcée.*

Ils ont été, pour certains, patients en ce qui concerne le premier rapport sexuel, d'autres ont utilisé les flatteries et la ruse, d'autres encore ont même utilisé des médicaments relaxants pour permettre à leur femme ignorante et inexpérimentée de la chose d'être plus à même de la supporter.

#### **2.1.4. Union consentie entre un homme et une femme non consentante organisée par des tiers**

L'intérêt pour les participantes a été beaucoup plus ressenti lors des rapports sexuels, parce que c'était quelque chose qu'elles découvraient, c'était quelque chose qu'elles expérimentaient pour la première fois. Pour celles qui ont ressenti du désintérêt, c'est qu'elle se rende compte que leur conjoint ne s'intéressait pas à leur bien-être mais seulement à l'acte sexuel et la procréation. Dans ce cas elle subissait leur mariage comme une fatalité. Pour celles ayant eu l'attention de leur mari, elles se sont senties comprises et ont mieux géré les ressentis par rapport au processus de mariage qu'elles ont subi.

### **2.2. Comportement des femmes**

Suite au comportement de leur conjoint, les femmes ont développé des attitudes

#### **2.2.1. Mariage normal**

Les femmes adoptent des attitudes et des sentiments engendrés du fait du comportement de leur mari. Pour celles ayant eu des conjoints leur portant de l'attention et les respectant, la relation dans le mariage était comme toute autre relation, avec ses hauts et ses bas mais gérable. Par contre pour celles vivant dans l'indifférence de leur mari elles vivent dans la tristesse, une souffrance qu'elles préfèrent parfois cacher pour préserver l'honneur et l'intégrité du foyer.

#### **2.2.2. Mariage consenti entre les deux époux en dehors du consentement des parents**

Les femmes que nous avons rencontrées et qui ont choisi de partir avec leur fiancé en dehors du consentement de leurs parents, comme nous l'avons eu ont eu des regrets.

Du fait de devoir assumer leur choix, certaines plutôt que de rentrer chez leurs parents dans la honte ont préféré fuir et mari et famille, certaines une à deux années de mariage, d'autres après beaucoup plus de temps. Leur mari les ayant déçus, les parents les ayant avertis de la déception, elles préfèrent se recroqueviller dans leur coin et gérer comme elle peut. Pour celles ayant moins de courage elles préfèrent supporter ce qu'elles sont en train de vivre, le subir et l'accepter comme une fatalité. Parmi les femmes que nous avons interrogées, une minorité seulement était mariée, la plupart étaient soit séparé, soit veuve.

### **2.2.3. Mariage entre un homme et une femme non consentante, organisé par les parents**

La majorité des femmes ayant eu un mariage qu'elles n'ont pas choisi, ont eu beaucoup plus de mal à l'accepter. Pour celles qui ont eu l'attention de leur mari, cette attention n'a pas empêché d'avoir des conséquences sur la vision qu'elles pouvaient porter à leur mari, la crainte et le sentiment de vivre avec un parfait inconnu.

C'est ce que Hannatou explique :

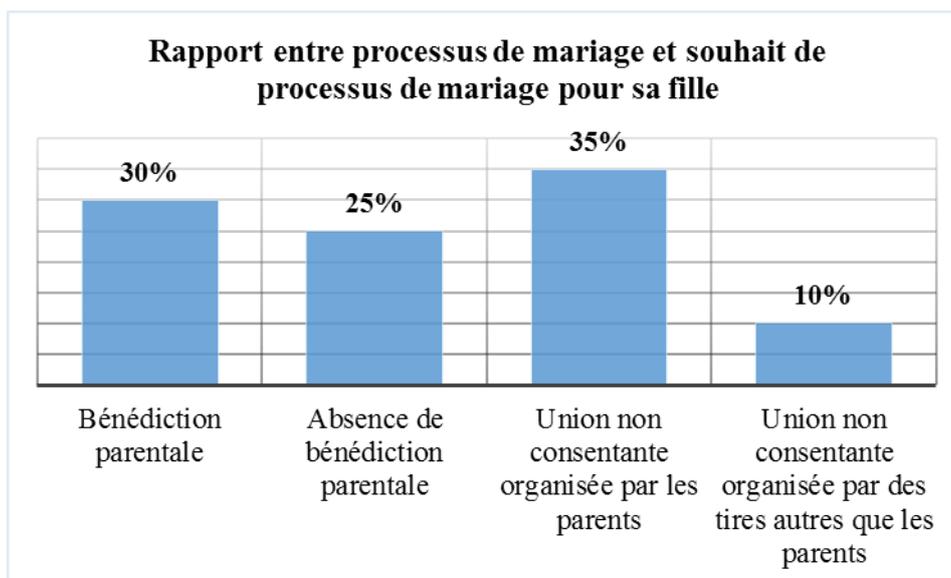
*« Moi j'avais un traumatisme. C'était connaître l'homme, l'acte sexuel là c'était traumatisant pour moi... ce choc m'a fait mal, et au fond de moi il est devenu comme mon ennemi, Bon je, on fait avec, mais au fond de moi c'est comme si je le découvrais une deuxième fois,... j'avais l'impression que c'était une autre personne. J'avais du mal à accepter ça, bon puisque je suis là-dedans, je ne pouvais pas reculer, et puis j'ai assumé jusqu'à ce que les enfants soient venus. C'est comme ça que j'ai vécu ça, j'ai toujours eu l'impression de vivre avec un étranger » Hannatou, 66 ans, divorcée.*

### **2.2.4. Union consentie entre un homme et une femme non consentante organisée par des tiers**

Pour ces femmes, deux attitudes sont observées, pour celles étant dans le milieu rural, l'attitude est une attitude d'acceptation du choix imposé. Elle le vit juste, ce qu'elle n'a pas choisi comme quelque chose qu'elle ne peut pas changer. Pour une autre, l'attitude c'est à une sorte de rébellion à ce qu'elles ont subi. Pour contrecarrer, elles ont fait des études, trouvé des emplois. Une en particulier travaillait dans le domaine de prévention de mariage forcé.

## **3. Rapport et ambition souhaités pour sa fille**

Toutes les femmes que nous avons eues à interroger, ont eu des ambitions et des souhaits pratiquement similaires pour leur fille. C'est ce que nous montrent les tableaux qui suivent :

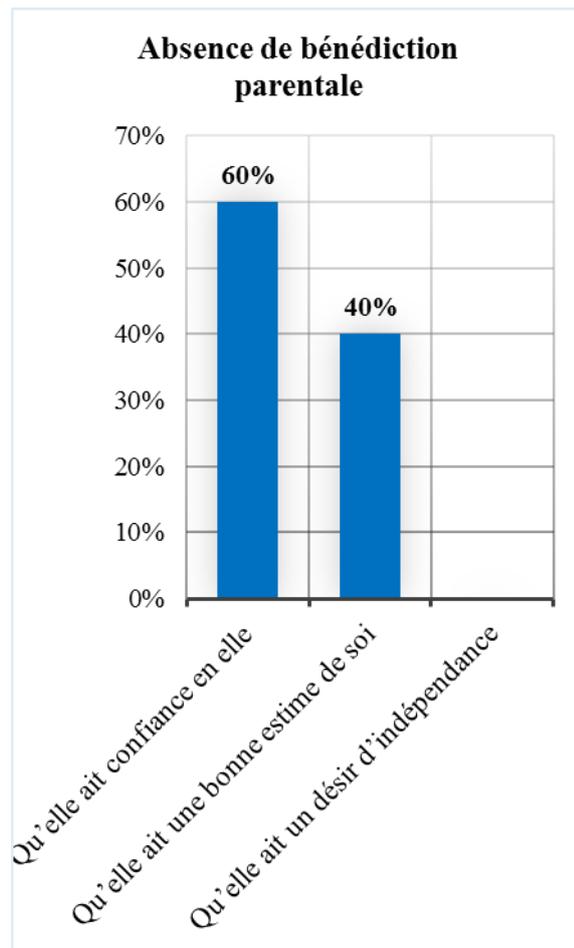
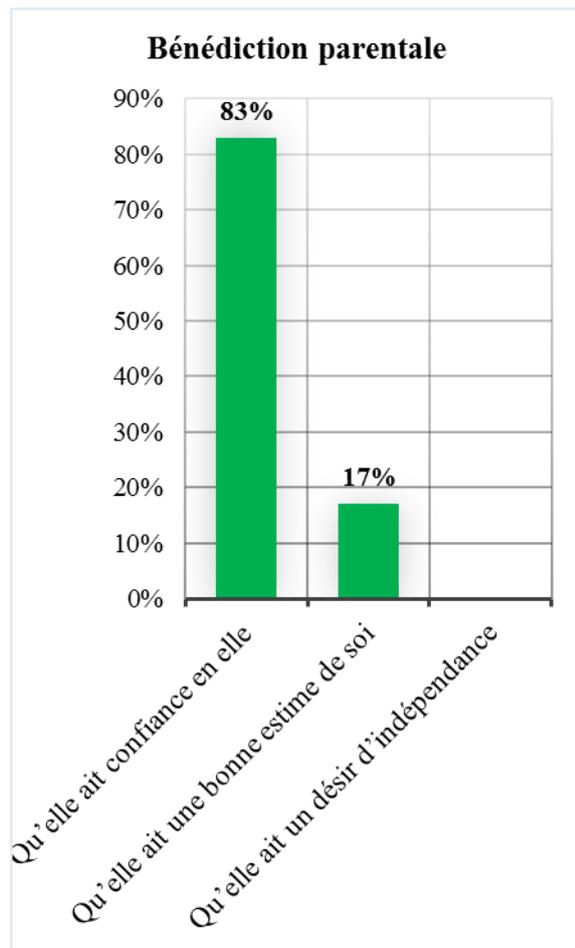


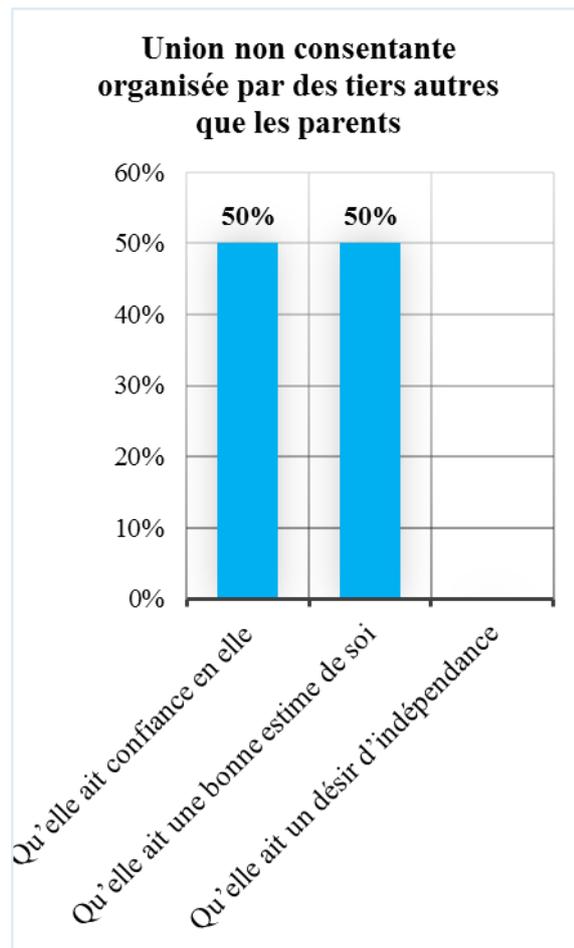
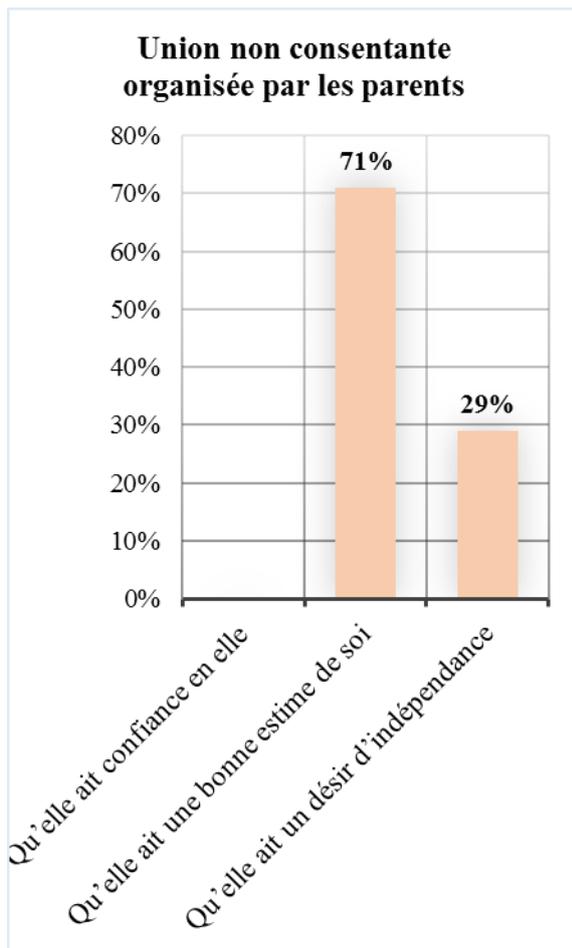
Toutes nos répondantes sans exception et quel que soit leur processus de mariage souhaitent que leur fille se marie et ait une carrière professionnelle. Toutes les répondantes à la question de savoir quel genre de processus de mariage elles souhaitaient pour leur fille, ont exprimé qu'elles souhaitaient que leur fille ait un mariage normal, c'est-à-dire un mariage avec le consentement de celle-ci et leur consentement à elle.

Nous remarquons que toutes les mères sans exception et quel que soit leur processus de mariage ont le désir que leur fille se marie. De notre enquête qualitative, il en est ressorti que le processus de mariage bien qu'il ait été pour certaines une mauvaise expérience, reste pour elle un critère d'accomplissement. Bien qu'elle considère que l'éducation et avoir une carrière professionnelle soit bien, dans le contexte de la société où elle se trouve, pour une réussir une femme a besoin d'être marié quel qu'ait été ses succès professionnels.

### **3.1. Caractère souhaité pour sa fille**

Pour leur permettre d'atteindre les objectifs qu'elles leur souhaitent, les mères misent sur certains caractères, que nous avons pu résumer dans le tableau suivant :





Parmi les répondantes qui ont eu un mariage normal, 05 misent dans l'éducation de leur fille sur la confiance en elle, 01 sur l'estime qu'elles ont d'elle et aucune sur le désir d'indépendance.

Celles qui ont eu un mariage sans bénédiction parentale 03 misent sur la confiance en elle, 02 sur l'estime d'elle, et aucune sur le désir d'indépendance.

Parmi celles qui ont eu un mariage organisé par leur parent sans leur consentement aucune ne mise sur la confiance en elle, 05 misent sur l'estime qu'elles ont d'elle, et 02 misent sur le désir d'indépendance.

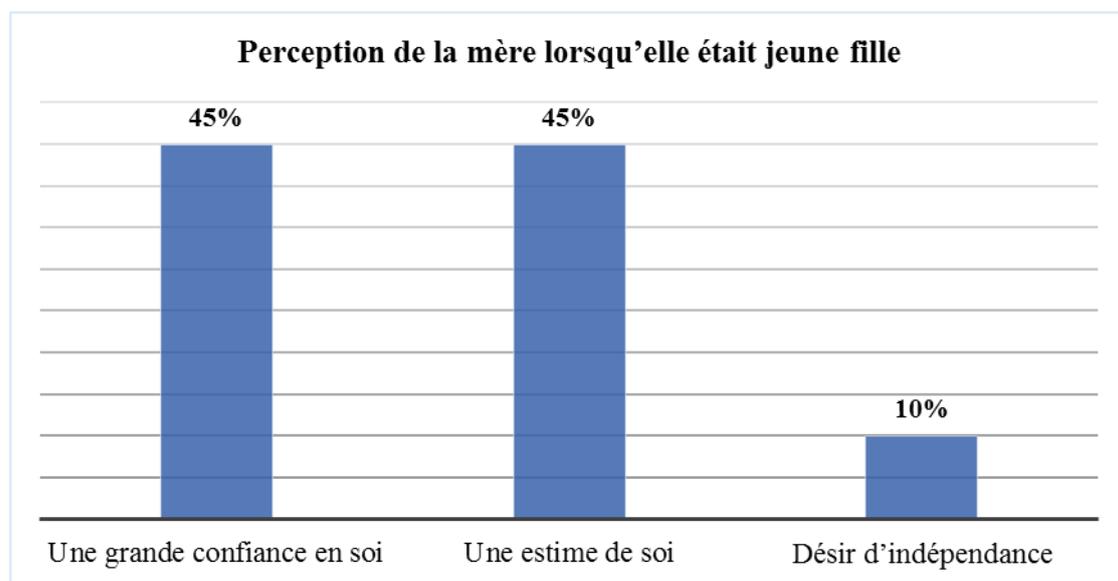
Pour celles qui ont eu un mariage organisé par les tiers autres que leurs parents sans leur consentement, 01 mise sur la confiance en elle et une sur l'estime qu'elle a en elle.

Tests du Khi deux			
	Valeur	ddl*	Signification asymptotique (bilatérale)
Khi deux de Pearson	11,280	6	0,080
Rapport de vraisemblance	14,671	6	0,023
Association linéaire par linéaire	4,157	1	0,041
Nombre d'observations valides	20		

(\*) Degré de liberté (Khi deux = 11,280, ddl = 06, p = 0,080)

**HYPOTHÈSE 3 : La relation expérience du processus de mariage et le caractère sur lesquels mise la mère pour que sa fille ait le mariage qu'elle souhaite n'est pas significatif à 5 % mais l'est à 10 %.**

Nous avons remarqué par ailleurs que les qualités sur lesquels les mères misent étaient celles avec lesquels elles se percevaient elle-même avant leur processus de mariage.



### 3.2. Mari souhaité pour les filles

#### 3.2.1. Mariage normal

Les femmes désirent pour leur fille de meilleurs maris que les siens pour celles qui ont eu un mari absent ou irresponsable. D'avoir des maris qui puissent avoir une relation d'intimité et qui puissent les respecter à l'image de ce qu'elles n'ont elles-mêmes pas eu. Pour celles ayant

un « bon mari » le souhait pour leur fille c'est qu'elle ait des maris qui soient respectueux, et qui leur permette de pouvoir faire ce qu'elles veulent en termes d'ambition ceci aussi à l'image de ce qu'elles n'ont pas elles-mêmes forcément eu.

### **3.2.2. Mariage consenti entre les deux époux en dehors du consentement des parents**

Pour les femmes étant parties sans le consentement ou l'avis parental, le désir c'est que leur fille trouve un homme qui veuille faire tout dans les règles. Leur crainte plus que tout c'est que leur fille n'ait pas à vivre ce qu'elles ont vécu et n'ait pas à faire les choix qu'elles ont faits.

### **3.2.3. Mariage entre un homme et une femme non consentante, organisée par les parents**

À la question de savoir quel genre de mari elle voulait pour leur fille elles étaient unanimes, ce n'est pas une question matérielle. Elles veulent pour leur fille des maris qui puissent s'occuper de leur fille et de leur famille, que ce soit un mari respectueux, qui soit complice de leur femme et qui soit bossueur. Elles souhaitent que ces hommes s'entendent et éduquent leurs enfants avec leur femme, et ici aussi chacune pour sa part à l'image de ce qu'elles ont vécu dans leur foyer.

### **3.2.4. Union consentie entre un homme et une femme non consentante organisée par des tiers**

Ces femmes ont peur de ce que les hommes peuvent faire, c'est pourquoi elles souhaitent pour leur fille un mari qui soit respectueux d'elles et de leurs choix. Un homme qui puisse les considérer comme une femme plutôt que comme une possession.

## **3.3. Ambition souhaitée pour les filles**

### **3.3.1. Mariage normal**

Les femmes en majorité souhaitent de grande étude pour leur fille. Pour Aïssatou, ses filles étant en plein décrochage scolaire, son souhait c'est de pouvoir les caser même si son sentiment c'est que même de ce côté-là c'est peine perdue. Pour elle, la virginité est un critère important pour trouver un bon mari, un mari digne de ce nom et qui puisse te respecter. Selon elle, la virginité force le respect de l'homme.

*« Si c'est comme nous on a vécu, que nous entrons dans le mariage, quand je suis entré dans le mariage moi j'étais petite fille. Je ne connaissais pas les hommes. Voilà d'abord la grâce que j'ai eue, c'est d'abord ça, parce que chez nous quand tu trouves la fille vierge quel que soit l'amour que l'homme-là n'a pas pour la fille. Il va avoir donc ça d'abord, moi je peux dire que d'une part, si j'ai eu même que mon mariage a été un peu sauvé c'est le côté-là, ce que je voulais pour elle. Je veux qu'eux aussi ils partent comme je suis parti. Ils partent étant les femmes d'un même homme » Aïssatou, 48 ans, veuve.*

Les femmes des milieux ruraux, en majorité n'ayant pas les moyens d'envoyer leur fille pendant longtemps à l'école, elles souhaitent qu'elles trouvent de bon mari. Pour celles des milieux urbains le souhait c'est qu'elles puissent trouver un emploi après leurs études et se marier aussi.

### **3.3.2. Mariage consenti entre les deux époux en dehors du consentement des parents**

Elles aussi souhaitent que leurs filles fassent de grandes études, et surtout qu'elles soient indépendantes avant de se marier. Leur souhait c'est que leurs filles ne soient pas obligées de se marier comme elles pensent n'avoir pas eu ce choix mais qu'elles puissent faire ce choix de façon délibéré et consciente.

### **3.3.3. Mariage entre un homme et une femme non consentante, organisé par les parents et union consentie entre un homme et une femme non consentante organisée par des tiers.**

Certaines femmes qui ont eu ce processus de mariage, étaient en pleine scolarité et avaient de grande ambition qu'elles ont dû stopper à cause du mariage, ne l'ayant pas choisi c'était indépendamment de leur volonté. Certaines nous ont avoué avoir reporté leurs rêves sur leur fille. C'est ce que Danedjo nous explique :

*« Moi comme je le disais c'était deux filles, donc les deux filles, ce que moi je voulais faire dans ma jeunesse, donc j'avais comme ambition tout à l'heure on n'a demandé dans ton mariage qu'est ce qui t'a empêché de réaliser ton rêve. Moi je me dis que j'ai pris mon rêve pour placer sur mes enfants, pour que ses enfants puissent atteindre ce que je n'ai pas pu atteindre. Donc elles ont perdu leur père très tôt, donc mon mari est mort quand elles étaient encore toutes petites, l'une faisait quatrième l'autre troisième, moi je me suis battu, j'ai dit que ça ne vaut pas la peine, même si tu te remaries, c'est pour avoir encore d'autres enfants*

*qui vont se... c'est mieux ceux-là, je m'occupe d'elle jusqu'au bout, donc elles ont pu percer, toutes les deux ont réussi, il y a une qui est médecin, l'autre est professeur, »*

Pour celles n'en ayant pas les moyens, le désir c'est que les filles aillent le plus loin possible, du moins le plus loin qu'elles.

De tous les résultats nous pouvons donc dégager que :

- ❖ les mères qui ont eu un mariage normal sont démocratiques pour le partage des tâches domestiques, autoritaires pour les sanctions et les punitions, permissive et démocratique pour les loisirs, démocratiques pour le dialogue, démocratiques pour ce qui est des marques d'affections et d'encouragements. Elles sont démocratiques dans leur style d'éducation pour la plupart des activités quotidiennes de la vie.
- ❖ Les mères qui ont eu un mariage sans bénédiction parentale sont permissives pour ce qui est du partage des tâches domestiques, permissives pour les sanctions et les punitions, permissives pour ce qui est des loisirs, démocratique en ce qui concerne le dialogue et démocratique aussi en ce qui concerne les marques d'encouragements et d'affection. Elles sont permissives dans leur style d'éducation pour la plupart des activités quotidiennes de la vie
- ❖ Les mères qui ont eu un mariage organisé par leurs parents sans leur consentement, sont autoritaires dans tous les domaines sauf celui des loisirs ou elles sont démocratiques. Elles sont autoritaires dans leur style d'éducation pour la plupart des activités quotidiennes de la vie.
- ❖ Les mères qui ont eu un mariage organisé par les tiers sans leur consentement sont permissives dans tous les domaines sauf celui du dialogue ou elles sont démocratiques. Elles sont permissives dans leur style d'éducation pour la plupart des activités quotidiennes de la vie.

**CHAPITRE V :**  
**INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS**

Ayant pu faire ressortir les résultats de notre recherche, nous voulons dans cette partie nous atteler à leur donner un sens. Nous allons procéder hypothèse par hypothèse pour pouvoir faire l'interprétation.

## I. INTERPRÉTATION GÉNÉRALE DES RÉSULTATS

De nos résultats, nous avons pu déterminer que dans tous les aspects de l'éducation, il y avait une influence significative, sauf pour le cas du domaine des études et de l'avenir socioprofessionnel et nous l'avons expliqué plus haut dans le paragraphe réservé à cet effet.

### 1. Hypothèse de recherche 1

Le processus de mariage avec bénédiction parentale de la mère a une influence significative sur le style parental d'éducation que celle-ci donne à sa fille. De notre analyse nous avons pu ressortir que les mères ayant eu mariage avec bénédiction parentale sont démocratiques dans leur style d'éducation parentale qu'elle donne à leur fille.

Nous savons de notre analyse que les mères ayant eu un mariage normal ont eu une éducation équilibrée, où elles avaient droit à la parole et où leur avis était pris en considération tout en tenant compte des conseils parentaux. Style qui décrit le style parental d'éducation que Baumring qualifie d'autoritatif. Le contrôle parental **autoritarif (démocratique)** est une combinaison de contrôle parental, de technique inductive et d'un soutien inconditionnel du désir de l'enfant d'être autonome et indépendant. Tendresse, bonté et compréhension, attention, bienveillance, beaucoup de communication, contrôle et exigence de prendre conscience de son comportement. Le contrôle autoritarif (démocratique) caractérise les parents qui ont une attitude nettement rationnelle. C'est dans cette mesure-là qu'elles ont pu faire le choix de leur conjoint. Cette éducation est celle au vu de nos résultats et de notre analyse qu'elles s'appliquent à transmettre à leur fille.

L'habitus est défini par Bourdieu comme étant, « Les conditionnements associés à une classe particulière de conditions d'existence produisent des habitus, systèmes de dispositions durables et transposables, structures structurées, prédisposées à fonctionner comme structures structurantes, c'est-à-dire en tant que principes générateurs et organisateurs de pratiques et de

représentations qui peuvent être objectivement adaptées à leur but sans supposer la visée consciente de fins et la maîtrise expresse des opérations nécessaires pour les atteindre, objectivement « réglées » et « régulières » sans être en rien le produit de l'obéissance à des règles et, étant tout cela, collectivement orchestrées sans être le produit de l'action organisatrice d'un chef d'orchestre ». (Bourdieu, 1980, p. 88-89). Les mères ayant intériorisé les schèmes que leur ont transmis leurs parents, les ont intégrés et par un principe de transfert que Freud (1900) définit comme « *la représentation inconsciente est tout à fait incapable, en tant que telle, de pénétrer dans le préconscient et elle ne peut y exercer un effet qu'en se mettant en connexion avec une représentation anodine qui appartient déjà au préconscient, en transférant son intensité sur elle et en se faisant couvrir par elle. C'est là le fait du transfert...* » (p.461). Les mères reproduisent l'éducation qu'elles-mêmes ont reçue et qui leur a permis d'avoir l'avenir qu'elles ont choisi en accompagnement avec leurs parents.

## **2. Hypothèse de recherche 2**

Le processus de mariage sans bénédiction parentale où la fille est consentante a une influence significative dans le style parental d'éducation parentale que celle-ci donne à sa fille.

Nous avons pu faire ressortir que les mères ayant eu un processus de mariage sans bénédiction parentale ou elle était consentante sont permissives. Elles ont tendance à éviter le conflit de peur de voir leur enfant se rebeller comme elles-mêmes l'ont fait avec leurs parents parce qu'elles se sont senties opprimées. Elles font elle aussi un transfert sur leur fille. On le comprend bien par la définition de Francis Pasche (1975) qui définit ainsi le transfert au sens large comme « La reviviscence de désirs, d'affects, de sentiments éprouvés envers les parents dans la prime enfance, et adressés cette fois à un nouvel objet, et non justifiés par l'être et le comportement de celui-ci. »

Les mères ont vraiment le souci de leur fille mais ont tellement peur de reproduire le même schéma que le leur dans la mesure où en majorité elle regrette le processus de mariage qu'elles ont choisi et ne souhaite pas pareil à leur fille. Pour ne pas que les filles se retrouvent dans le même engrenage qu'elle à leur âge elles préfèrent être laxistes pour leur donner le sentiment de liberté qu'elles-mêmes n'ont pas eu.

### 3. Hypothèse de recherche 3

Le processus de mariage organisé par les parents sans le consentement de la fiancée a une influence significative sur le style d'éducation parentale qu'elle donne à sa fille.

De nos résultats, il est ressorti que les femmes ayant eu un mariage organisé par leur parent sans leur consentement, donnent à leur fille une éducation autoritaire tout en étant persuadé de leur donné une éducation démocratique. Étant donné qu'elles n'ont pas eu les mêmes chances que leurs filles, elles ont tendance à reporter leurs rêves sur celle-ci et sans s'en rendre compte les oriente selon leurs ambitions à elle plutôt qu'en écoutant le choix de leur fille.

L'auteur du livre *Ah si maman savait*, décrit en effet l'éducation que sa mère lui donnait. Sa maman ayant perdu son mari, qui l'avait laissé avec sept enfants dont l'auteure était la dernière. « À l'époque – et aujourd'hui encore – on attachait peu d'importance à l'instruction des filles, et ce n'était pas à l'école qu'il convenait d'envoyer une gamine qui semblait ne pas avoir bien conscience de la séparation des sexes. Il aurait été beaucoup plus indiqué de me confier à quelque parent plus sévère qui m'aurait préparé au rôle futur qui m'était réservée maman avait décidé non seulement de me mettre à l'école, mais en plus de m'y envoyer bien plus tôt qu'à l'âge considéré comme convenable ». (Ugwu-Oju, 1995)

Sa mère recherchait chez elle l'excellence faisait tout pour qu'elle y arrive « il faut reconnaître que maman a l'immense mérite de m'avoir encouragée sur le chemin de l'excellence et d'avoir constamment exigé que je sois la première de la classe, bien qu'elle ait certainement conscience que mes prouesses scolaires ne manqueraient pas à termes de soulever des problèmes... Elle ne tolérait aucun manquement de la part de ses enfants que ce fut à l'école ou dans les plus petites choses de la vie quotidienne ». Les raisons que sa mère donne de cette recherche d'excellence et de la rigidité dans son éducation sont la suivante. « Je ne veux pas que tu connaisses un jour le désespoir dans lequel je suis tombée à la mort de mon maître. Je ne veux qu'aucun de mes enfants puisse souffrir comme j'ai souffert toute ma vie ». Les femmes ayant eu un mariage organisé par leurs parents, dans un certain sens veulent protéger leur fille et s'y prennent en leur dictant la conduite qu'elles pensent la plus adaptée pour leur permettre de pouvoir assurer une certaine sécurité familiale et financière.

#### **4. Hypothèse de recherche 4**

Le processus de mariage organisé par des tiers autres que les parents sans le consentement de la fille a une influence significative sur le style d'éducation parentale qu'elle donne à sa fille. Nous avons pu dégager de notre analyse que les femmes ayant eu un mariage organisé par des tiers autres que les parents sans leur consentement ont tendance à donner une éducation permissive. Ces mères se sont senties rejetées par leurs parents, pas assez protégées par ceux-ci. Pour que leurs filles ne se retrouvent pas dans la même situation, elles préfèrent les garder à l'œil et ont tendance à être protectrices.

## **II. PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS**

Dans ce volet, nous évoquerons des perspectives qu'induit notre recherche, nous présenterons quelques recommandations pratiques et aussi les implications pratiques.

### **1. Perspectives**

#### **1.1. Perspectives théoriques**

Les mariages hors normes et ses implications sur l'éducation donnée aux enfants par les mères sont encore peu explorés. En tant que conseiller d'orientation, il est intéressant et utile d'étudier l'influence de l'éducation donnée par une mère. Mais encore, si la mère elle-même a connu un type de mariage sur les quatre et que celui-ci impacterait sur les choix socioprofessionnels de sa fille.

Notre étude, principalement, a porté l'influence du processus de mariage sur le style d'éducation parentale que la mère donne à sa fille. Des études futures pourraient porter sur les implications de ces processus sur les choix professionnels des enfants nés des processus de mariage hors normes. Mieux encore, comment l'un de ces processus de mariage peut affecter la motivation de la mère, voire affecter l'éducation de la jeune fille d'une part et d'autre part créer une différence dans l'éducation fille-garçon.

#### **1.2. Perspectives pratiques**

L'enquête a mis à jour les réalités que vivent les femmes du milieu urbain et du milieu rural. Nous nous sommes rendu compte que la plupart de ces femmes ne sont pas au fait de leurs droits en tant que femme mariée et donc, fatalement, exprime leur ignorance devant un

certain nombre de situations. Au rang de celles-ci, nous pouvons entre autres évoquer l'éducation sexuelle et les méthodes de contraception.

L'éducation et l'avenir socioprofessionnel de la jeune fille sont encore précaires dans la mesure où dans beaucoup de familles ce n'est pas encore la priorité. Selon les recommandations de l'UNICEF en 2004, il faut penser « à scolariser d'avantages de filles, à s'assurer qu'elles n'abandonnent pas l'école et qu'elles possèdent les outils de base qui leur permet de réussir dans la vie ». Notre travail en tant qu'éducateur, c'est induire un changement de mentalités au sein des populations. Que celles-ci soient informées non seulement sur les bienfaits des éducations scolaire et familiale pour la jeune fille, mais aussi sur les risques et conséquences négatives qu'entraînerait un laxisme dans ces domaines.

## **2. Recommandations**

Au terme de notre étude, nous proposons quelques pistes de solutions qui portent sur les actions essentielles à mener sur le terrain. Ces recommandations s'adressent spécifiquement à certaines catégories de personnes, notamment :

- Les pouvoirs publics ;
- Les partenaires internationaux à l'éducation ;
- Les enseignants ;
- Les parents ;
- Les enfants ;
- Les conseillers d'orientation.

### **2.1. Les pouvoirs publics**

De concert avec le Ministère de l'Éducation de Base, le Ministère des Enseignements Secondaires et le Ministère des Affaires Sociales, des séances éducatives devraient être organisées et répercutées dans les écoles. Des séances qui porteraient sur les textes règlementaires et/ou juridiques régissant les droits des femmes. Faciliter l'accès à ces documents à la majorité des femmes, de telle sorte qu'elles puissent être à même de faire des choix conscients.

De plus, le Ministère des Affaires Sociales pourrait mettre sur pied et organiser des centres d'écoute et d'aides aux enfants, organiser des campagnes d'information aux parents sur

l'importance de l'éducation parentale et surtout de meilleures méthodes d'éducation parentale.

## **2.2. Les partenaires internationaux à l'éducation et de lutte contre les discriminations faites aux femmes**

Les partenaires internationaux ont et font encore beaucoup dans l'éducation et dans la lutte contre les discriminations faites aux femmes. Il serait intéressant que ceux-ci multiplient les études et les enquêtes non seulement des conséquences des discriminations des femmes sur celle-ci mais aussi sur leurs enfants et leur rapport avec l'entourage.

L'autre recommandée serait de faire plus de projet lié à l'information sur l'éducation aux parents beaucoup plus qu'aux enfants.

## **2.3. Les enseignants**

Les enseignants, de par leur influence sur les élèves peuvent être une source de motivation mais aussi de démotivation et de grande désillusion. Il est donc important, notamment pour les enseignants hommes d'appliquer l'éthique professionnelle dans le but de ne pas engager de relations douteuses élèves-enseignants.

Il serait approprié pour ces enseignants d'éviter toutes formes de discrimination ou de favoritisme à l'égard des filles, notamment en ce qui concerne les encouragements ou les sanctions.

## **2.4. Les parents**

Le cocon familial est le premier milieu éducatif de l'enfant et par conséquent le plus important. Les parents jouent un rôle capital dans la formation de la personnalité de l'enfant. Les parents par conséquent doivent veiller à l'éducation de leurs enfants car l'école n'est que complémentaire. Les parents ne doivent pas démissionner de leur rôle de parents et être ceux-là qui amènent réellement les enfants vers l'épanouissement et l'autonomie.

## **2.5. Les conseillers d'orientation**

Véritables guides pour les élèves, les conseillers d'orientation peuvent :

- Élaborer des stratégies d'aide (des pistes d'aides) et des conseils pour les enfants en situation de difficulté familiale ;

- Trouver des méthodes pour sensibiliser et conseiller les parents ayant adopté des styles parentaux d'éducation susceptibles d'avoir des conséquences néfastes sur l'avenir de leurs enfants ;
- De mettre en place des sessions d'information en salle, inclure des thèmes sur l'éducation du genre, et informer les élèves sur l'importance de la reconnaissance de l'égalité entre filles et garçons mais aussi des différences qui les caractérisent.

### **3. Implications pratiques**

De notre étude, nous avons pu faire ressortir que :

- ❖ Les femmes ayant eu un mariage normal, éduque leur fille en fonction de l'attitude qu'a eue leur mari à leur égard. Pour celles percevant leur attitude comme agréable et rassurante, elles ont éduqué leur fille de façon démocratique, pour celles ayant eu un mari qui leur donnait l'impression d'être inexistante, elles ont donné une éducation permissive.
- ❖ Les femmes ayant eu un mariage sans leur consentement et organisé par leurs parents, donne à leur fille une éducation autoritaire, étant donné qu'elles n'ont pas eu les mêmes chances que leurs filles, elles ont tendance à reporter leurs rêves sur celles-ci et sans s'en rendre compte les oriente selon leurs ambitions plutôt qu'en écoutant le choix de leur fille.
- ❖ Les femmes ayant eu un mariage organisé par les tiers sans l'accord de leurs parents ou le leur et pour celles ayant eu un mariage consenti par elle sans l'accord des parents, elles ont tendance à donner une éducation permissive mais pas pour les mêmes raisons.
- ❖ Les femmes ayant eu un mariage organisé par les tiers sans leur consentement, leur donnent une éducation permissive dans le sens de les protéger, elles préfèrent les garder à l'œil.
- ❖ Celles ayant eu un mariage consenti par elle sans l'accord des parents, elles ont tendance à éviter le conflit de peur de voir leur enfant se rebeller comme elles-mêmes l'ont fait avec leurs parents parce qu'elles se sont senties opprimées.

- ❖ Nous avons aussi pu constater au travers de notre recherche, que beaucoup de mères étaient ignorantes de l'impact des styles parentaux d'éducation et aussi de plusieurs autres points, notamment sur le plan juridique mais aussi celui de la santé.

De ces conclusions, nous avons, dans le tableau suivant, mis en exergue quelques objectifs à atteindre, les activités à mener, les méthodologies à mettre en place et les résultats attendus.

### **3.1. Objectifs**

Les objectifs que nous nous fixons, au sortir de notre recherche sont les suivants :

- ❖ Donner la possibilité aux parents d'être mieux informés sur l'importance de l'éducation parentale, de l'impact du processus de mariage sur celle-ci et sur les conséquences des différents styles parentaux.
- ❖ Éduquer les enfants scolarisés et non scolarisés sur le respect de respect, l'équité et l'égalité du genre.
- ❖ Sensibiliser les enseignants sur les dangers de la discrimination et du favoritisme à l'égard des filles, et sur les relations douteuses entre élèves-enseignants.
- ❖ Donner aux femmes n'ayant pas eu accès à l'éducation d'être informées sur leurs droits, sur les styles parentaux d'éducation, les conséquences des processus de mariage qu'elles ont eu sur les styles parentaux d'éducation qu'elle donne à leurs enfants, les conséquences des différents styles d'éducation parentaux et sur les méthodes de planning familial et leurs avantages en ce qui concerne l'éducation.

### **3.2. Activités à mener**

Pour chacun des objectifs cités plus haut, nous préconisons différentes activités pour pouvoir atteindre les objectifs que nous nous sommes fixés plus haut.

#### **Objectif 1 : Informer les parents sur l'importance des styles parentaux d'éducation**

- Organiser des séances d'information sur les styles parentaux d'éducation dans les réunions de parents d'élèves.

- Organiser des séances d'informations et des campagnes de sensibilisations sur les conséquences des processus de mariage hors norme et de l'impact de ces processus sur l'éducation des enfants.
- Organiser des campagnes de sensibilisations pour les zones où les parents sont illettrés ou n'ont pas forcément eu accès à l'éducation.

### Méthodologie

- Séance de counseling ;
- Focus group ;
- Séminaires.

### **Objectif 2 : Éduquer les enfants scolarisés et non sur le respect, l'équité et l'égalité du genre**

- Organiser des séances d'information à partir du primaire pour informer les enfants sur les notions d'équité, d'égalité de genre (bandes dessinées de cas pratiques).
- Organiser des campagnes de sensibilisations pour les enfants non scolarisés et en décrochage scolaire sur le respect d'autrui, l'équité et l'égalité de genre.
- Dans le cahier de charge des conseillers d'orientation, intégrer un module concernant le genre et l'égalité de genre. Le module serait ventilé ainsi qu'il suit :

#### **Session de formation 1 : Compréhension des notions de genre et égalité de genre**

**Objectif :** à la fin de cette session l'élève sera informé sur les notions de genre et d'égalité de genre.

**Contenu :** Définitions (genre, égalité, équité, égalité de genre) et quelques textes stipulant que tous les Hommes sont égaux.

**Résultats attendus :** Élève éclairé sur la notion de genre et d'égalité de genre.

**Méthodologie :** Séances d'information, brainstorming et entretiens.

**Supports :** Textes juridiques, différentes conventions portant sur les droits de l'homme.

#### **Session de formation 2 : Inégalités de genre et leurs impacts**

**Objectif :** À la fin de cette séance l'élève sera informé des différentes inégalités de genre et de leurs impacts.

**Contenu :** Définition : rôle de genre et inégalité de genre ; quelques inégalités de genre dans la vie courante ; impacts des inégalités de genre ; que faire pour éviter les inégalités de genre.

**Résultat attendu :** Élèves informés sur les inégalités de genre et leurs conséquences

**Méthodologie :** Séances d'information, exposés et focus group.

**Support outils :** Documents didactiques, brochures.

### **Session d'information 3 : Violences basées sur le genre**

**Objectif :** à la fin de cette session les élèves seront informés sur la notion des violences basées sur le genre et des moyens de prévention de ces violences.

**Contenu :** Définition abus, violence, violences basées sur le genre ; que faire en cas de violences basées sur le genre ? ; Quels sont les moyens de prévention des violences basés sur le genre ? ; organiser des campagnes de sensibilisation pour les enfants des coins reculés (court métrage portant sur le thème, séries de questions-réponses pour comprendre le thème et passer l'information).

**Résultat attendu :** Élève informé sur les violences basées sur le genre

**Supports :** Séances d'information, brainstorming, brochures, dépliants, documents didactiques.

#### **Méthodologie**

- Séances d'information ;
- Brainstorming ;
- Focus group ;
- Exposés ;
- Activités culturelles (théâtre, poèmes, dessins, chants composés).

**Objectif 3 : Sensibiliser les enseignants sur les dangers de la discrimination et du favoritisme à l'égard des filles, et sur les relations douteuses entre élèves-enseignants.**

- Sensibiliser les enseignants déjà en fonction sur les dangers des discriminations et du favoritisme basé sur le genre. Leur expliquer par la même occasion les dangers des relations douteuses enseignants-élèves.

- Intégrer dans la formation des élèves enseignants un enseignement sur les conséquences psychologiques sur les élèves des discriminations et du favoritisme, et aussi des relations douteuses.
- Rappeler les mesures répressives aux enseignants qui ne respecteront pas les règles de déontologie et d'équité.

#### Méthodologie

- Séminaires ;
- Séances d'information.

#### **Objectif 4 : Donner aux femmes n'ayant pas eu accès à l'éducation d'être informé sur leurs droits et sur les styles parentaux d'éducation**

Mettre sur pied un réseau d'information pour les parents en créant des centres d'écoute pour la prévention et pour les enfants leur permettre d'avoir une adresse pour leur accompagnement et leur reconstruction. Prévoir dans les centres d'écoute, une branche qui s'occupera de sensibiliser sur le planning familial est avantages et comment y avoir facilement accès à ce système.

#### Méthodologie

- Counselling ;
- Séances d'information ;
- Focus group ;
- Brainstorming.



**Tableau VII : Récapitulatif des différentes implications pratiques**

OBJECTIFS	ACTIVITÉS À MENER	MÉTHODOLOGIES	RÉSULTATS ATTENDUS
<p>Donner la possibilité aux parents d'être mieux informé sur l'importance de l'éducation parentale, de l'impact du processus de mariage sur celle-ci et sur les conséquences des différents styles parentaux.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Organiser des séances d'information sur les styles parentaux d'éducation dans les réunions de parents d'élèves.</li> <li>➤ Organiser des séances d'informations et des campagnes de sensibilisations sur les conséquences des processus de mariage hors norme et de l'impact de ces processus sur l'éducation des enfants.</li> <li>➤ Organiser des campagnes de sensibilisations pour les zones où les parents sont illettrés ou n'ont pas forcément eu accès à l'éducation.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Séance de counselling</li> <li>▪ Focus group</li> <li>▪ Séminaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Parents informés sur l'importance de l'éducation parentale.</li> <li>✓ Parents moins démissionnaires de leurs responsabilités parentales.</li> <li>✓ Parents informés sur l'impact du processus de mariage sur l'éducation parentale.</li> <li>✓ Parents informés sur les conséquences des différents styles parentaux d'éducation.</li> <li>✓ Parents adoptant les bonnes méthodes d'éducation parentale.</li> </ul>

<p>Éduquer les enfants scolarisés et non sur le respect de respect, l'équité et l'égalité du genre.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Organiser des séances d'information à partir du primaire pour informer les enfants sur les notions d'équité, d'égalité de genre (bandes dessinées de cas pratiques).</li> <li>➤ Organiser des campagnes de sensibilisations pour les enfants non scolarisés et en décrochage scolaire sur le respect d'autrui, l'équité et l'égalité de genre.</li> <li>➤ Dans le cahier de charge des conseillers d'orientation, intégrer un module concernant le genre et l'égalité de genre.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Séance d'information</li> <li>▪ Brainstorming</li> <li>▪ Focus group</li> <li>▪ Exposé</li> <li>▪ Activités culturelles (théâtre, poèmes, dessins, chants composés)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Maximum d'enfants informé sur le respect d'autrui.</li> <li>✓ Enfants informés sur l'équité et l'égalité de genre.</li> <li>✓ Enfants adoptant de meilleures attitudes face aux discriminations de genre.</li> </ul>
---	---	---	---

<p>Sensibiliser les enseignants sur les dangers de la discrimination et du favoritisme à l'égard des filles, et sur les relations douteuses entre élèves-enseignants.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Sensibiliser les enseignants déjà en fonction sur les dangers des discriminations et du favoritisme basé sur le genre. Leur expliquer par la même occasion les dangers des relations douteuses enseignants-élèves.</li> <li>➤ Intégrer dans la formation des élèves enseignants un enseignement sur les conséquences psychologiques sur les élèves des discriminations et du favoritisme, et aussi des relations douteuses.</li> <li>➤ Rappeler les mesures répressives aux enseignants qui ne respecteront pas les règles de déontologie et d'équité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Séminaire</li> <li>▪ Séance d'information</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Enseignant mieux informé sur les conséquences des discriminations de genre</li> <li>✓ Enseignant adoptant de meilleures attitudes d'éthique et de déontologie.</li> </ul>
---	--	---	--

<p>Donner aux femmes n'ayant pas eu accès à l'éducation d'être informé sur leurs droits, sur les styles parentaux d'éducation, les conséquences des processus de mariage qu'elles ont eu sur les styles parentaux d'éducation qu'elle donne à leurs enfants, les conséquences des différents styles d'éducation parentaux et sur les méthodes de planning familial et leurs avantages en ce qui concerne l'éducation.</p>	<p>Mettre sur pied un réseau d'information pour les parents en créant des centres d'écoute pour la prévention et pour les enfants leur permettre d'avoir une adresse pour leur accompagnement et leur reconstruction. Prévoir dans les centres d'écoute, une branche qui s'occupera de sensibiliser sur le planning familial et ses avantages et comment y avoir facilement accès à ce système.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>▪ Counselling</li> <li>▪ Séance d'information</li> <li>▪ Focus group</li> <li>▪ Brainstorming</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ Femmes de milieux urbains et ruraux mieux informé sur leur droit et les styles parentaux d'éducation.</li> <li>✓ Femmes ayant accès plus facilement à l'information sur la sexualité.</li> <li>✓ Femmes informées sur les différents styles parentaux d'éducation et les conséquences de chacun d'eux.</li> </ul>
---	---	---	--

## **CONCLUSION GÉNÉRALE**

Pour parachever notre travail, rappelons que l'objet de notre recherche était de comprendre la relation qu'il y a entre le processus de mariage et le style d'éducation parentale. Nous sommes partie de la question de recherche suivante, le processus de mariage d'une mère a-t-il une influence sur le style d'éducation parentale qu'elle donne à sa fille ?

Le point de départ de notre étude a été posé par l'hypothèse générale : le processus de mariage vécu ou subi par une mère a une influence sur le style parental d'éducation que la mère donne à sa fille. Nous avons pour cette recherche utilisé une méthode quantitative et qualitative. Nous avons utilisé comme outils de collectes données pour le quantitatif, un questionnaire, et pour ce qui est de l'étude qualitative nous avons utilisé le focus group et l'interview.

Nous pouvons déduire de cette analyse que les femmes ayant eu un certain processus de mariage éduquaient leur fille d'une certaine façon. Les femmes ayant eu un mariage normal c'est-à-dire avec consentement parental donnent à leur fille une éducation permissive ou démocratique selon l'attitude que leur mari a envers elle. Les femmes ayant eu un mariage sans bénédiction parentale donnent à leur fille une éducation permissive. Les femmes ayant eu un mariage sans leur consentement organisé par les parents donnent à leur fille une éducation autoritaire et celles ayant eu un mariage sans leur consentement organisé par les tiers donnent à leur fille une éducation permissive à leur fille. Notre hypothèse est donc confirmée pour trois des processus de mariage, notamment celui du mariage sans bénédiction parentale, celui du mariage sans consentement de la fiancée organisé par les parents, et celui du mariage sans consentement de la fiancée organisé par les tiers, pour ces trois mariages le style d'éducation parentale de la fille est influencé.

En dehors de ces résultats, nous avons pu établir que la perception de soi n'est pas influencée par l'expérience du processus de mariage ceci s'explique par le fait qu'autre chose influence leur perception, en l'occurrence l'éducation qu'elles ont reçue et les rapports avec leur mari et l'entourage. La qualité des rapports avec l'entourage est influencée par le processus de mariage. Le caractère sur lequel la mère mise pour qu'elle ait le mariage qu'elle lui souhaite est influencé par le processus de mariage, et est par ailleurs les caractères avec lequel les mères elles-mêmes se percevaient avant leur mariage.

## RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Alain, C. (1993). les theories de la dissonance cognitive. *analyse psychologica*, 237-251.
- Allaman, J. &. (1972). The antecedant of social desirability response tendencies of children and young adults . *Child Development* ,43, 1135-1160.
- Allés-Jardel, M. (2001). Emergence et developpement des competences sociales chez l'enfant et l'adolescent. *Revue internationale de psychologie Sociale* ,14 (2), 7-12.
- Allés-Jardel, M. C. (2000). Adaptation scolaire et sociale d'enfants de 6-7 ans en zone d'education prioritaire . *Revue des sciences de l'education* , 26 (1), 75-98.
- Auriol, B. (2014, 11 12). <http://auriol.free.fr/psychanalyse/transfert.htm>. Récupéré sur <http://auriol.free.fr: htm>
- Baldwin, A. (1948). socialization and parent-child relationship . *child development*, 127-136.
- Baldwin, A. (1948). Socialization and parent-child relationship. *Child Development*,19, 127-136.
- Bardin, L. (1986). *L'analyse de contenu*. Paris: PUF (4e éd),p 31.
- Baumrind, D. (1971). Current patterns of parental authority. *developmental psychology Monograph*, 1-103.
- Baumrind, D. (1971). Currents patterns of parental authority. *Developmental psychology Monograph* ,4 (1), 1-103.
- Baïwong Djibergui , A. (2002). *VIOLENCE A L'EGARD DES FEMMES*. Ndjamena: INTERMON – OXFAM.
- Bourdieu, P. (1980). *le sens pratique*. Paris: Edition de Minuit.
- Collins, W. . (2000). Comtempory research on parenting . *American Psychologist* ,55 (2), 332-361.
- Darling, N. S. (1993). Parenting style as context : an integrative model. *psychological bulletin*, 487-496.

- Deci, E. R. (1987). The support of autonomy and the control of behavior . *Journal of personality and social psychology* , 1024-1037.
- Deci, E. R. (1999). A meta-analytic review of experiments examining the effects of extrinsic rewards on intrinsic motivation. *psychological bulletin*, 125 (6), 627-668.
- Desanti, R., & Cardon, P. (2007,P 61). *l'enquete qualitative en sociologie*. Rueil-Malmaison: ASH.
- Dumas-Champion, F. (1983). *Les massa du Tchad :betail et société*. Cambridge: Cambridge University Press.
- Durkheim, E. (1922). *Education et Sociologie*. Paris: Felix Alcan.
- Duru-Bellat & Van Zanten, D. (1999). *les pratiques educatives des familles* .In M. Duru-Bellat & D.Van Zanten,*sociologie de l'école*. paris: Armand Colin.
- famille, L. s. (2014, 11 11). *radix.ecclesiae.pagesperso-orange.fr/inf.bio.famille.et.perso.html*. Récupéré sur de-ecclesia.com:  
<http://radix.ecclesiae.pagesperso-orange.fr/inf.bio.famille.et.perso.html>
- Festinger , L. (1957). *A Theory of Cognitive Dissonance*. Stanford University Press: Stanford.
- Fonkoua, P. (2006). Femme et Education au Cameroun: de la logique d'un état à l'Etat d'une logique. Dans C. a. éducation, *LA SCOLARISATION DES FILLES AU CAMEROUN* (pp. 5-16). Paris: L'HARMATTAN.
- Garcia, F. &. (2009). Is always authorithative the optimum parenting style ? Evidence from spanish families. *Adolecsence* ,44 (173), 101-131.
- GARINE, I. (1964). *Les massa du Cameroun*. Paris : PUF.
- Glasgow, K. . (1997). Parenting styles ,adolecsents attributions and educational outcomes in nine heterogeneous high schools. *Child Development* ,68 (3) , 507-529.
- Gorsou, I. (2014, 12 21). Origine des mariages precoces et forcés. (F. TEBERE, Intervieweur)
- Grusec, J. E. (1999). *le role des explications causales dans l'internisation des valeurs*.In J-L.Beauvois,N.Dubois & W.Doise(Eds). grenoble: PUG.
- Gutkin, D. (s.d.).

- Gutkin, D. (1975). Maternal discipline and children's judgments of moral intentionality. *the journal of genetic psychology* ,127, 55-61.
- Heller , M. (1993). Le transfert . *Manuel d'enseignement de l'Ecole Francaise d'Analyse Psycho-Organique* ,tome 3, 67-124.
- Hoffman, M. &. (1967). parent discipline and the child's moral development. *journal of personality and social psychology*, 45-57.
- Hoffman, M. (1963a). Childrearing practices and moral development : generalizations from empirical reseaeach. *Child development* ,34, 573-588.
- Hoffman, M. (1975). Moral internalization ,parental power ,and the nature of parent-child interaction . *development psychology* ,11 (2) , 228 -239.
- Immigration and refugee Board of Canada. (2014, mai 24). *refworld.org*. Récupéré sur refworld: <http://www.refworld.org/docid/513462972.html>
- Jimenez , E., Lamboley, M., & Cousineau, M.-M. (2011). Le mariage peut-il etre une forme de traite ? *Revue quebecoise de droit international*, 91-111.
- Kasser T, K. R. (2002). Early family experiences and adult values:a 26 year ,prospective longitude study. *Personality & Social psychology bulletin* , 826-835.
- Kochanska, G. (1995). Children's temperament ,mother's discipline ,and security of attachement : multiple pathways to emerging intermalization. *Child Development* ,66, 597-615.
- Kochanska, G. M. (2001). The development self-regulation in the first fours years of life. *child development* ,72 (4), 1091-1111.
- Koissy-Kpein, S. (2007). *Education ,genre et pouvoir de decision: Les meres "negocient-elles" en faveur des filles?* . Nantes: université de Nantes 1,faculté de sciences Economiques.
- Laroque, L. (2010). *influence des pratiques educatives parentales et des pratiques pedagogiques enseignantes sur l'avquisitions de la norme d'internalité:approches connexionniste et experimentale*. RENNES 2 : UNIVERSITE EUROPEENNE DE BRETAGNE.

- Lautery, N. (1980). *classe sociale ,milieu familial,intelligence*. PARIS : PRESSES UNIVERSITAIRE DE FRANCE.
- Lenoir, Y. (2007). L'habitus dans l'oeuvre de Pierre Bourdieu : Un concept central dans sa theorie de la pratique à prendre en compte pour analyser les pratiques d'enseignement. *Document du CRIE et de la CRCIE (nouvelle serie) N*.
- Leo, A. (2003). *Le mariage forcé chez les jeunes filles d'origine maghrébine : Analyse d'une forme de violence*. Montpellier: UNIVERSITE DE MONTPELLIER III PAUL.
- Loggia, M. (2014, Mai 25). *Scribium*. Récupéré sur Scribium.com:  
<http://scribium.com/marco-la-loggia/a/concept-de-transfert-chez-freud-liens-entre-le-psy-le-patient/>
- Lytton, H. &. (1975). Compliance and it's controlling stimuli observed in a natural setting. *Child Development* , 42, 651-684.
- Martinez, I. G. (2008). Internalization of values and self-esteem among brazilian teenagers from authorithative ,indulgent ,authoritarian ,and neglectful homes. *Annual Review of Psychology*,43 (169), 13-29.
- Ministere de l'economie, D. L. (2010). *RAPPORT REGIONAL DE PROGRES DES OBJECTIFS DU MILLENAIRE POUR LE DEVELOPPEMENT*. Yaoundé: Institut National de la Statistique du Cameroun.
- Ministere de la promotion de la femmme . (2012). *FEMMES ET HOMMES AU CAMEROUN EN 2012*. Yaoundé: Institut National de la Statistique du Cameroun.
- Molitor, M. (1990,p 20). "*L'hermetique collective*",in Jean Remy,DanielleRuquoy,*Methodes d'analyse de contenu et sociologie*. Bruxelles: Faculté Universitaires Saint-Louis .
- Murray, e. (1981). *la famille premier milieu educatif :choix de texte sur l'education familiale*. UNESCO.
- Pratt, M. . (2003). A longitudinal analysis of personal values socialization : correlates of a moral self-ideal in late adolescence. *social Development* , 4.
- Quivy, R., & Campenhoudt, V. (1985,P.234). *Manuel de recherche sciences sociales* . Paris: Dunod ( 2 éd.).

- Sapru, C. M. (s.d.). *L'etude de l'education dans le cadre familial et l'apport des approches interculturelles*.
- Steinberg, L. ., (1994). Over time changes in adjustment and competence among adolescents from authoritative, authoritarian, indulgent and indulgent and neglectful families. *Child development*, 65, 754-770.
- Steinberg, L. D. (s.d.).
- Ugwu-oju, D. (1995). *what will my mother say : A tribal African Girls Comes of Age in America*. Chicago: Bonus Books.
- UNESCO. (1993). L'education des jeunes filles et des femmes en Afrique. *Breda serie n°3*. Dakar: Dakar regional office.
- UNICEF. (2001). LE MARIAGE PRECOCE. *Digest Innocenti*, 4.
- Winnicott, D. (1975). *Jeu et realité*. Paris: Gallimard.

# **ANNEXE**

## Annexe 1 : Questionnaire

Sujet n°.....

Age.....

Situation professionnelle.....

Statut matrimoniale.....

Avez-vous une ou des filles (sinon, fin du questionnaire)

.....

Nombre de filles

.....

**1- Avant de vous mariez, qu'est-ce que le mariage était pour vous (cochez l'option qui exprime le mieux cette aspiration)**

- a- L'union consentie entre un homme, une femme et leurs parents respectifs (bénédiction parentale)
- b- L'union consentie entre un homme et une femme indépendamment de la volonté de leurs parents respectifs (absence de bénédiction parentale)
- c- L'union d'un homme et d'une femme non consentante organisée par les parents
- d- L'union d'un homme et d'une femme non consentante organisée par des tiers autre que les parents.
- e- Autre avis \_\_\_\_\_

**2- À quoi aspiriez-vous avant votre mariage (cochez l'option qui exprime le mieux cette aspiration)**

- a- De vous marier
- b- De vous marier et d'être une femme au foyer
- c- De vous marier et d'avoir une carrière professionnelle
- d- De ne pas vous marier et de vous consacrer à votre carrière professionnelle
- e- De ne pas vous marier et de ne pas avoir de carrière professionnelle non plus
- f- Autre avis \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

**3- comment vous êtes-vous mariez (cochez la réponse qui exprime le mieux ce processus)**

- a- Union consentie entre votre homme, vous et vos parents respectifs (bénédiction parentale)
  - b- Union consenti entre votre homme, vous indépendamment de l'accord de vos parents respectifs (absence de bénédiction parentale) ?
  - c- Union entre votre homme et vous non consentante et organisée par vos parents
  - d- Union entre votre homme et vous non consentante organisée par des tiers en dehors des parents
  - e- autre avis \_\_\_\_\_
- 

**4- Alors que vous étiez jeune fille comment vous qualifieriez vous selon les points ci-après (cochez l'option qui vous décrit le mieux)**

- a- Une grande confiance en vous ? (vous vous sentiez capable de faire de grande chose et n'aviez pas peur d'oser les faire même si elle semblait infaisable)
  - b- une estime de soi (vous aviez conscience de vos qualités et vous considériez que vous étiez quelqu'un de grande valeur)
  - c- peur des hommes (vous n'aviez pas peur de côtoyer les hommes, vous les respectiez mais ne considérait pas qu'il était des êtres puissant avec qui on ne pouvait pas dialoguer)
  - d- désir d'Independence (vous aviez un grand désir d'avoir votre liberté, de pouvoir faire des choses par vous-même)
  - e- autre avis \_\_\_\_\_
- 

**5- Eu égard à l'expérience de votre mariage, comment évaluez-vous vos relations avec votre entourage ? (cochez la réponse qui exprime le mieux ce sentiment)**

- a- Vous vous sentez rejeter par vos parents ?
- b- Vous vous sentez humilié ?
- c- Vous ressentez de la culpabilité ?
- d- Vous vous sentez honteuse ?

e- autre avis \_\_\_\_\_

---

**6- À la suite de ce ressenti et de la qualité des rapports avec votre entourage à la suite de votre mariage, comment vous vous évaluez à l'instant (cochez la réponse qui vous décrit le mieux)**

- a- Vous avez perdu confiance en vous ? (vous n'avez plus le sentiment d'être capable de faire de grande chose et vous avez peur d'oser les faire même si elle semble simple)
- b- Vous avez perdu l'estime que vous aviez de vous ? (vous avez le sentiment que vous n'êtes pas importante que les autres sont mieux que vous)
- c- Vous avez commencé à avoir peur des hommes ? (vous avez commencé à éviter de côtoyer les hommes, vous préférez vous en tenir à l'écart, pour vous ils sont puissants et on ne peut rien faire contre ça)
- d- Vous avez perdu votre désir d'indépendance ? (vous vous contentez de vivre la vie que votre foyer vous offre, vous préférez dépendre de votre mari et de ses avis plutôt que de faire des choses par vous-même)

e- autre avis \_\_\_\_\_

---

**7- Eu égard à votre expérience de mariage, que souhaiteriez pour votre /vos fille(s) ? (cochez la réponse qui vous semble la plus juste)**

- a- Qu'elle se marie
- b- Qu'elle se marie et qu'elle soit une femme au foyer ?
- c- Qu'elle se marie et qu'elle ait une carrière professionnelle ?
- d- Qu'elle ne se marie pas mais se consacre à une carrière professionnelle ?
- e- Qu'elle ne se marie pas mais qu'elle n'ait pas non plus de carrière professionnelle ?

f- autre avis \_\_\_\_\_

---

**8- (Question réservée aux répondants a, b et c de la question précédente) Quel genre de mariage souhaitez-vous alors pour votre fille ? (cochez la réponse qui décrit le mieux ce processus)**

- a- Union consentie entre son homme, elle et les parents respectifs (bénédiction parentale)

- b- Union consenti entre son homme, elle indépendamment de l'accord des parents respectifs (absence de bénédiction parentale) ?
- c- Union entre son homme et elle sans ton consentement et organisée par les parents
- d- Union de son homme et elle non consentante organisée par des tiers en dehors des parents
- e- autre avis

**9- Dans le cadre de l'éducation de votre fille, sur quels caractères misez-vous pour la voir faire le type de mariage que vous souhaitez ? (cochez la réponse qui vous semble décrire le mieux ce caractère)**

- a- Qu'elle ait confiance en elle (qu'elle se sentie capable de faire de grande chose et n'ait pas peur d'oser les faire même si elles semblent infaisables)
  - b- Qu'elle est une bonne estime d'elle (qu'elle ait conscience de ses qualités et qu'elle considéré qu'elle est quelqu'un de grande valeur)
  - c- Qu'elle n'ait pas peur des hommes (qu'elle n'ait pas peur de côtoyer les hommes, qu'elle les respectent mais ne considère pas qu'ils soient des êtres puissants avec qui on ne peut dialoguer)
  - d- Qu'elle ait un désir d'indépendance (vous aviez un grand désir d'avoir votre liberté, de pouvoir faire des choses par vous-même)
  - e- autre avis \_\_\_\_\_
- 

**10- Pour ce qui est des tâches domestiques, que faites-vous en ce qui concerne votre fille /vos filles ? (cochez la réponse qui vous semble la plus juste)**

- a- Vous avez établi un partage stricte des tâches domestiques pour votre fille à la maison et elle doit s'y conformer qu'elle le veuille ou non
  - b- Vous la laissez travailler quand elle veut, si elle ne le fait pas ou ne veut pas le faire vous trouver quelqu'un d'autre pour le faire ou vous le faites vous-même
  - c- Vous lui demander d'effectuer les tâches ménagères en lui faisant comprendre le bienfondé de ces taches et en essayant de comprendre sa réticence quand elle ne veut pas le faire.
  - d- autre avis \_\_\_\_\_
-

**11- Pour ce qui est des sanctions/punitions, que faites-vous en ce qui concerne votre fille /vos filles ? (cochez la réponse qui vous semble la plus juste)**

- a- Y'a rien de mieux pour leur apprendre les bonnes manières et à être obéissant
  - b- Vous n'aimez pas les punir, vous ne les punissez donc pas ou très peu
  - c- Quand c'est nécessaire vous pensez que la punition est une solution pour aider à corriger mais en lui faisant comprendre pourquoi elle a été puni
  - d- autre avis \_\_\_\_\_
- 

**12- Pour ce qui est des loisirs, que faites-vous en ce qui concerne votre fille/vos filles ? (cochez la réponse qui vous semble la plus juste)**

- a- Vous estimez que le travail et la discipline sont plus important que tout, si les loisirs n'inculque pas ça, alors pas nécessaires d'en avoir
  - b- Vous lui permettez d'avoir les loisirs qu'elle veut, selon leur envies et leurs goûts, ça vous ne le contrôlez pas vraiment
  - c- Vous les aider à choisir des loisirs allant avec leur centre d'intérêt tout en étant utile à leur épanouissement
  - d- autre avis \_\_\_\_\_
- 

**13- Pour ce qui est des études et de l'avenir socioprofessionnel, que faites-vous en ce qui concerne votre fille /vos filles ? ( cochez la réponse qui vous semble la plus juste)**

- a- Vous avez déjà choisi ce qu'elle doit faire et vous vous assurez qu'elle le fasse sans lui demander si c'est ce qu'elle veut ou pas, l'essentiel c'est qu'elle le fasse.
  - b- Elle fait ce qu'elle veut, même si ce n'est pas la meilleure des choses à faire, vous suivre juste ses volontés
  - c- En considération avec leur intérêts, vous l'aidez et l'encourager à choisir ce qu'elle veut faire
  - d- autre avis \_\_\_\_\_
- 

**14- Pour ce qui est du dialogue, que faites-vous en ce qui concerne notre fille/vos filles ? (cochez la réponse qui vous semble la plus juste)**

- a- Pour vous il n'est pas nécessaires, c'est un enfant dialoguer avec elle ce les décisions ne sert pas à grand-chose, vous décider elle obéit

- b- C'est elle qui décide de toutes les façons c'est son avis qui compte avant tout, vous vous ne faites que l'appliquer
  - c- Vous dialoguer pour tout, il est important pour vous d'avoir son impression sur les décisions qui la concerne
  - d- autre avis \_\_\_\_\_
- 

**15- Pour ce qui est des marques d'amour ,d'encouragements et d'affection, que faites-vous en ce qui concerne votre fille / vos filles ?(cochez la réponse qui vous semble la plus juste)**

- a- Vous ne pensez pas que ce soit nécessaire, les marques d'amour ça rend faible et ça sape votre autorité
  - b- Chaque fois que vous leur laisser la latitude de faire ce qu'elle veut, vous leur montrer votre affection, pour vous c'est le meilleur moyen
  - c- Vous leur montrer votre amour chaque fois que vous le pouvez et vous les encourager chaque fois qu'elle en a besoin
  - d- autre avis \_\_\_\_\_
-

## **Annexe 2 : Guide d'entretien**

1. Présentation de l'interviewée et du processus de mariage
2. Le vécu du mariage jusqu'à l'arrivée du premier enfant
3. Le rapport des mères avec les filles
4. L'expérience du passé et les solutions envisagées pour mieux éduquer les filles



## Table des matières

DÉDICACE .....	i
REMERCIEMENTS .....	ii
LISTE DES TABLEAUX.....	iv
LISTE DES FIGURES ET DES GRAPHIQUES.....	v
LISTE DES ANNEXES .....	vi
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	vii
<b>RÉSUMÉ</b> .....	viii
<b>ABSTRACT</b> .....	ix
<b>INTRODUCTION GÉNÉRALE</b> .....	1
<b>CHAPITRE I : CONTEXTE DE RÉFLEXION ET CHEMINEMENT DE LA PROBLÉMATIQUE</b> .....	9
I.    CONTEXTES .....	10
1.    Contexte sociologique .....	10
2.    Contexte anthropologique .....	12
II.   PROBLÈME ET JUSTIFICATION DE LA RECHERCHE.....	14
III.  QUESTIONS DE RECHERCHE GÉNÉRALE ET SPÉCIFIQUES.....	14
IV.  OBJECTIFS PRINCIPAL ET SPÉCIFIQUES DE L'ÉTUDE.....	16
V.   DÉLIMITATION DE LA RECHERCHE .....	16
VI.  INTÉRÊT DE L'ÉTUDE .....	17
<b>CHAPITRE II : CADRE THÉORIQUE DE REFERENCE</b> .....	18
I.    APPROCHE NOTIONNELLE.....	19
1.    Définition de l'éducation et du style parentale d'éducation.....	19
1.1.  Les différents styles parentaux d'éducation .....	21
1.1.1.  Style d'éducation selon BERSTEIN .....	21
2.    Définition du mariage.....	25
2.1.  Autres types de mariage .....	26
2.1.1.  Mariage forcé .....	27
2.1.2.  Mariage sans consentement des parents .....	28
2.1.3.  Rapport entre mariage et éducation .....	28
2.2.  Conséquence des styles parentaux d'éducation.....	30

2.2.1.	Impacts du style autoritaire .....	30
2.2.2.	Impacts du style permissif. ....	32
2.2.3.	Impacts du style démocratique.....	33
II.	THÉORIES EXPLICATIVES .....	34
1.	Habitus .....	35
2.	Transfert .....	40
2.1.	Définition.....	40
2.3.	Question de recherche .....	43
2.4.	Hypothèses générale et spécifiques .....	43
<b>CHAPITRE III :</b>	<b>MÉTHODOLOGIE</b> .....	<b>47</b>
I.	PRÉSENTATION DU SITE DE L'ÉTUDE ET DU DÉROULEMENT.....	48
1.	Données administratives .....	49
2.	Caractéristiques socioéconomiques.....	50
II.	ÉCHANTILLONNAGE .....	51
1.	Population de l'étude.....	51
2.	Technique d'échantillonnage .....	51
3.	Critères de sélection .....	52
III.	PRÉSENTATION DES OUTILS DE COLLECTES DE DONNÉES .....	53
1.	Présentation du questionnaire.....	53
2.	Présentation du guide d'interview.....	54
2.1.	Présentation de l'interviewé et du processus de mariage .....	54
2.2.	Le vécu du mariage jusqu'à l'arrivée du premier enfant.....	55
2.3.	Le rapport des mères avec les filles.....	55
2.4.	L'expérience du passé et les solutions envisagées pour mieux éduquer les filles.....	55
3.	Profil des répondants .....	55
IV.	DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET LIMITE DE L'ENQUÊTE .....	57
V.	MÉTHODE D'ANALYSE .....	57
<b>CHAPITRE IV :</b>	<b>PRÉSENTATION ET ANALYSE DES DONNÉES</b> .....	<b>59</b>
I.	SYNTHÈSE DES RÉSULTATS .....	60
1.	Processus de mariage .....	60
1.1.	Vision du mariage et avant le mariage .....	60

1.1.1.	Mariage normal.....	61
1.1.2.	Mariage consenti entre les deux époux en dehors du consentement des parents 62	
1.1.3.	Mariage entre un homme et une femme non consentante, organisé par les parents 62	
1.1.4.	Union consentie entre un homme et une femme non consentante organisée par des tiers 63	
1.2.	Processus de mariage proprement dit .....	63
1.2.1.	Mariage normal.....	64
1.2.2.	Mariage consenti par la fille sans consentement des parents.....	65
1.2.3.	Mariage avec consentement des parents sans consentement de la fille .....	66
1.2.4.	Mariage sans consentement des parents de la fille ni des parents .....	67
2.	Qualités des rapports avec son entourage perception de soi, avant et après le processus de mariage .....	68
2.1.	Mariage normal.....	70
2.2.	Mariage consenti entre les deux époux en dehors du consentement des parents ..	70
2.3.	Mariage entre un homme et une femme non consentante, organisé par les parents 71	
2.4.	Union consentie entre un homme et une femme non consentante organisée par des tiers 72	
3.	Rapport, relation avec sa fille et éducation de sa fille.....	72
3.1.	Vision de l'éducation pour les filles .....	72
3.1.1.	Mariage normal.....	73
3.1.2.	Mariage consenti entre les deux époux en dehors du consentement des parents 73	
3.1.3.	Mariage entre un homme et une femme non consentante, organisée par les parents et Union consentie entre un homme et une femme non consentante organisée par des tiers 73	
3.2.	Éducation Des Filles .....	74
II.	VÉRIFICATION DES HYPOTHÈSES .....	77
1.	Tâches domestiques.....	78
2.	Les sanctions et les punitions .....	79
3.	Loisirs.....	80

4. Études et avenir socioprofessionnel .....	82
5. Dialogue .....	83
6. Marques d’amour, d’encouragements et d’affection.....	84
7. Éducation des mères.....	86
7.6. Conseils des mères.....	88
7.6.2. Mariage consenti entre les deux époux en dehors du consentement des parents	89
7.6.3. Mariage entre un homme et une femme non consentante, organisée par les parents	89
7.6.4. Union consentie entre un homme et une femme non consentante organisée par des tiers	90
7.7. Les expériences du passé, les solutions pour l’avenir .....	90
7.7.1. Mariage normal.....	90
7.7.2. Mariage consenti entre les deux époux en dehors du consentement des parents	90
III. DONNEES EXPLICATIVES DES HYPOTHESES .....	92
Pour mieux cerner l’objet de notre etude et comprendre les resultats que nous en avons tiré, nous avons eu besoin de certaines données pour mieux expliquer nos hypotheses. ....	92
1. Perception de soi après le processus de mariage.....	92
2. Qualité des rapports avec l’entourage .....	95
2.1. Comportement du conjoint .....	97
2.1.1. Mariage normal.....	97
2.1.3. Mariage entre un homme et une femme non consentante, organisé par les parents	98
2.1.4. Union consentie entre un homme et une femme non consentante organisée par des tiers	99
2.2. Comportement des femmes .....	99
2.2.1. Mariage normal.....	99
2.2.2. Mariage consenti entre les deux époux en dehors du consentement des parents	99
2.2.3. Mariage entre un homme et une femme non consentante, organisé par les parents	100

2.2.4.	Union consentie entre un homme et une femme non consentante organisée par des tiers	100
3.	Rapport et ambition souhaités pour sa fille	100
3.1.	Caractère souhaité pour sa fille	101
3.2.	Mari souhaité pour les filles	104
3.2.1.	Mariage normal	104
3.2.2.	Mariage consenti entre les deux époux en dehors du consentement des parents	105
3.2.3.	Mariage entre un homme et une femme non consentante, organisée par les parents	105
3.2.4.	Union consentie entre un homme et une femme non consentante organisée par des tiers	105
3.3.	Ambition souhaitée pour les filles	105
3.3.1.	Mariage normal	105
3.3.2.	Mariage consenti entre les deux époux en dehors du consentement des parents	106
3.3.3.	Mariage entre un homme et une femme non consentante, organisé par les parents et union consentie entre un homme et une femme non consentante organisée par des tiers.	106
<b>CHAPITRE V : INTERPRÉTATION DES RÉSULTATS</b>		<b>108</b>
I.	INTERPRÉTATION GÉNÉRALE DES RÉSULTATS	109
1.	Hypothèse de recherche 1	109
2.	Hypothèse de recherche 2	110
3.	Hypothèse de recherche 3	111
4.	Hypothèse de recherche 4	112
II.	PERSPECTIVES ET RECOMMANDATIONS	112
1.	Perspectives	112
1.1.	Perspectives théoriques	112
1.2.	Perspectives pratiques	112
2.	Recommandations	113
2.1.	Les pouvoirs publics	113
2.2.	Les partenaires internationaux à l'éducation et de lutte contre les discriminations faites aux femmes	114

2.3. Les enseignants.....	114
2.4. Les parents.....	114
2.5. Les conseillers d'orientation.....	114
3. Implications pratiques .....	115
3.1. Objectifs.....	116
3.2. Activités à mener .....	116
Tableau VII : Récapitulatif des différentes implications pratiques .....	117
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>121</b>
<b>RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES.....</b>	<b>123</b>
<b>ANNEXE.....</b>	<b>X</b>
Annexe 1 : Questionnaire.....	xi
Annexe 2 : Guide d'entretien.....	xvii